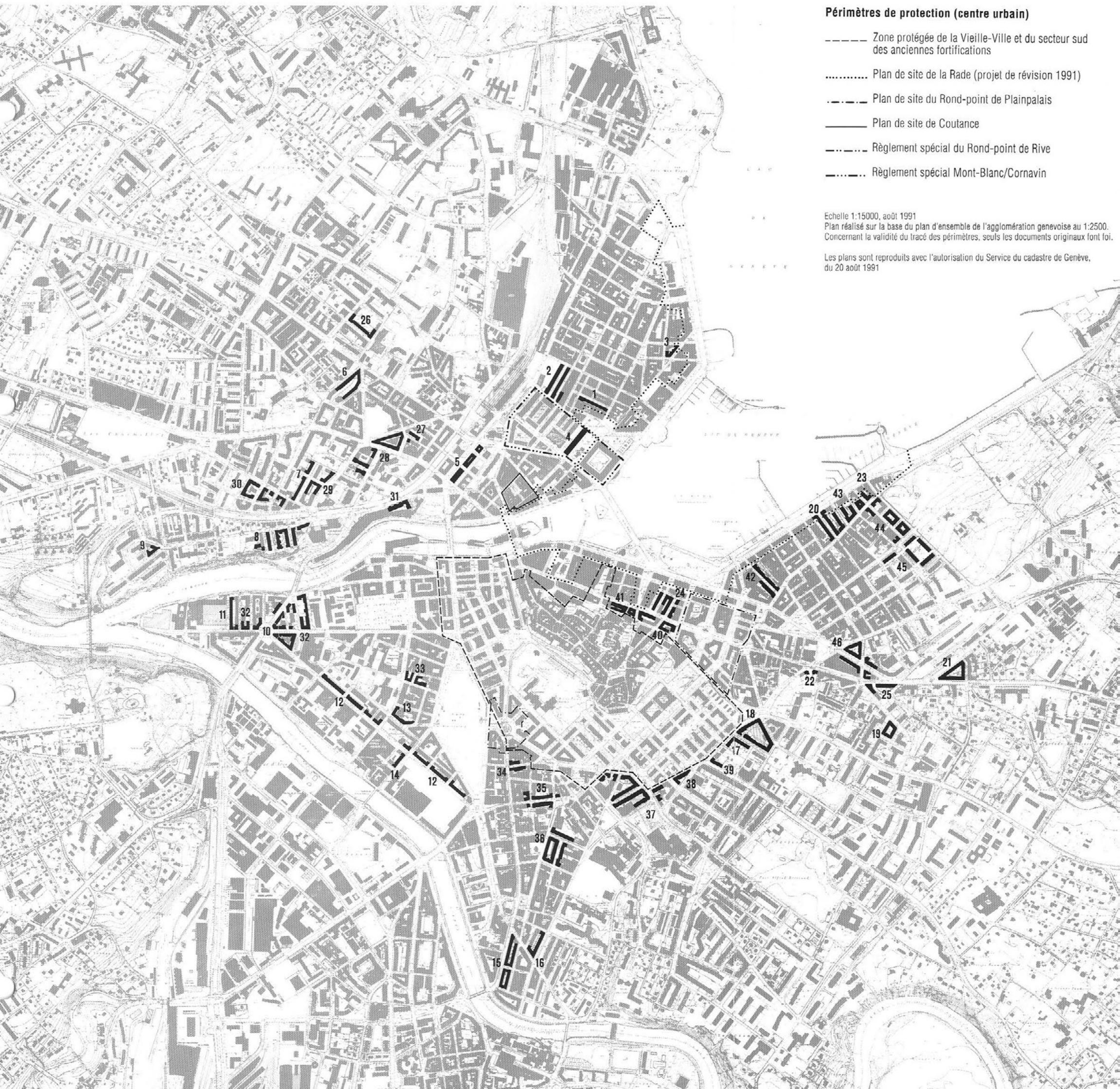


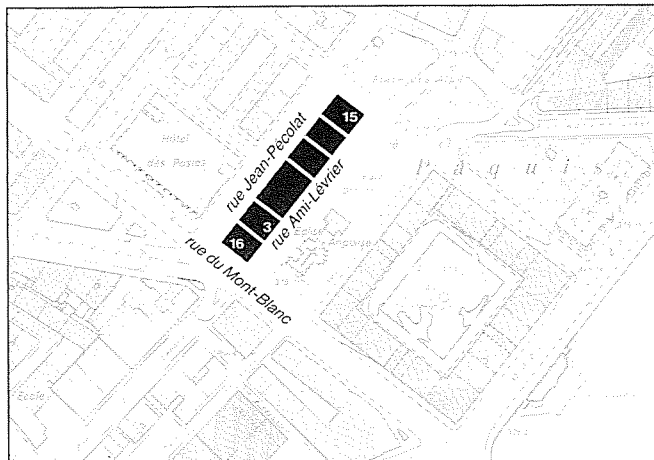
Périmètres de protection (centre urbain)

- Zone protégée de la Vieille-Ville et du secteur sud des anciennes fortifications
- Plan de site de la Rade (projet de révision 1991)
- Plan de site du Rond-point de Plainpalais
- Plan de site de Coutance
- Règlement spécial du Rond-point de Rive
- Règlement spécial Mont-Blanc/Cornavin

Echelle 1:15000, août 1991
Plan réalisé sur la base du plan d'ensemble de l'agglomération genevoise au 1:2500.
Concernant la validité du tracé des périmètres, seuls les documents originaux font foi.

Les plans sont reproduits avec l'autorisation du Service du cadastre de Genève,
du 20 août 1991

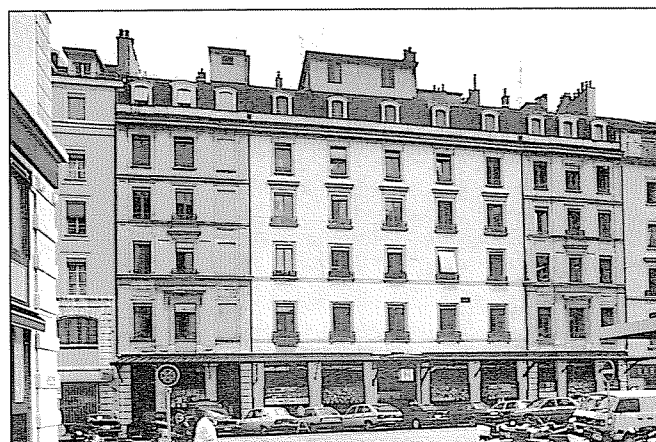




Echelle 1:5000



Rue Ami-Lévrier depuis la place des Alpes



Rue Ami-Lévrier 7, façade rue Jean-Pécolat

Rue Ami-Lévrier

Genève, section Cité. 2e zone

MS-e 4

FAO du 6.11.1985

En 1849, sous l'impulsion de James Fazy, le gouvernement vote la loi de démolition des fortifications. Celle-ci prévoit l'établissement de nouveaux quartiers, de promenades et de bâtiments publics sur les terrains devenus libres.

Le square du Mont-Blanc en constitue la première opération sur la rive droite, planifiée en 1850 déjà. Celle-ci influence très fortement le développement du quartier, fixant notamment la géométrie de la trame urbaine et les règles de composition du tissu. Cette trame orthogonale est adoptée des quais à la place de Cornavin; aux environs de la gare ferroviaire, la maille se resserre et le tissu se densifie.

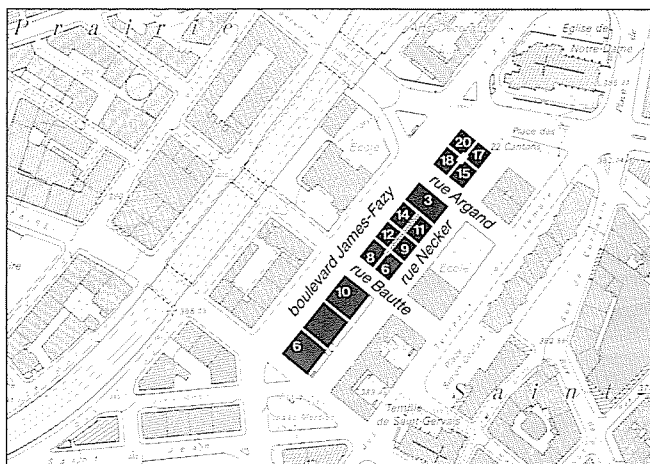
Les nouveaux quartiers accueillent toute une série d'édifices religieux, de cultes divers et d'architectures variées. A la place Dorcière, l'église anglicane est achevée en 1853. Sa construction, ainsi que l'aménagement arborisé de la place valorisent les terrains avoisinants, sur lesquels vont s'édifier notamment les bâtiments de la rue Lévrier. Cet ensemble forme une barre, large de 22 mètres, dont la longueur reprend les dimensions du square du Mont-Blanc.

L'homogénéité typologique provient de l'existence d'un plan d'extension et de cahiers des charges qui fixent, entre autres, les alignements, les gabarits et la profondeur des bâtiments. L'immeuble central (no 7), édifié après 1858, achève l'ensemble et s'en démarque par sa composition symétrique axée sur un avant-corps en légère saillie.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue Ami-Lévrier			
file 40/Cité			
3	5451 (305)	1854-1858	non identifié
7	5450 (304)	1858-1859	non identifié
9	5449 (303)	1854-1858	non identifié
11	5448 (302)	1854-1858	non identifié
15	5447 (301)	1854-1858	non identifié
Rue du Mont-Blanc			
file 40/Cité			
16	5452 (306)	1854-1858	non identifié

Bibliographie

-



Echelle 1:5000



Boulevard James-Fazy, au premier plan le no 6



Boulevard James-Fazy 10, 8, 6



Boulevard James-Fazy 14

Boulevard James-Fazy

Genève, section Cité. 2e zone

MS-e 5

FAO du 6.11.1985

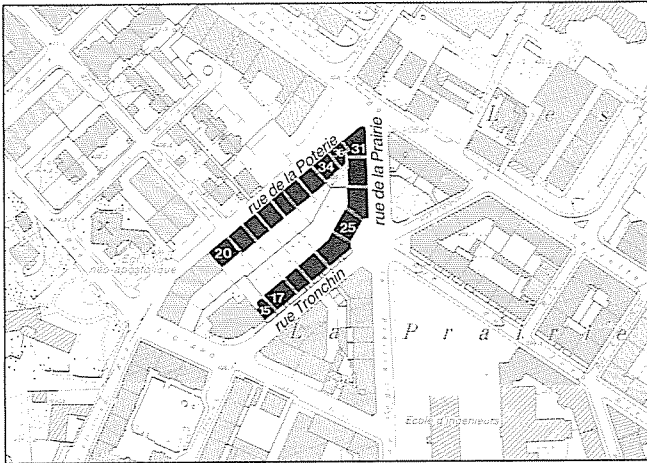
Dès l'adoption, en 1849, de la loi sur la démolition des fortifications, plusieurs plans d'extension de la ville sur les terrains disponibles sont étudiés. En 1855, le Conseil d'Etat adopte le plan d'agrandissement de la ville sur la rive droite du Rhône. Dressé par l'ingénieur Léopold Blotnitzki, ce document fixe le tracé d'un grand boulevard de ceinture, le boulevard James-Fazy, prolongé sur la rive gauche par les boulevards Georges-Favon et des Philosophes; il détermine également l'emplacement du pont de la Coulouvrenière et celui de la gare ferroviaire à Cornavin.

Les immeubles bordant le côté sud du boulevard James-Fazy forment trois îlots rectangulaires étroits, avec des cours centrales exigüés, voire inexistantes. Ce groupe de bâtiments, riche d'éléments architecturaux variés, comprend quelques compositions isolées et des répétitions d'immeubles identiques. Certaines façades présentent un décor très travaillé: entrées monumentales sculptées, toitures à la Mansart, lucarnes ouvragées, ferronneries... Les angles des îlots sont parfois soulignés avec emphase. Les façades sont différemment traitées selon leur position sur le grand boulevard ou sur l'arrière, côté rue Necker. L'îlot donnant sur la place des Vingt-Deux-Cantons, plus ancien, affiche une architecture plus sobre.

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue Argand				
île 46/Cité				
3	5202	(216)	TP 487-1879	non identifié
Rue Bautte				
île 46/Cité				
6	5197	(206)	TP 284-1881	John Koch
8	5196	(205)	TP 206-1881	Léon Fulpius
Boulevard James-Fazy				
île 46/Cité				
6	5194	(203)	TP 7.9.1875	Matthey Frères
8	5195	(204)	TP 242-1897	Léon Bovy
10	5195	(204)	TP 242-1897	Léon Bovy
12	5198	(207)	TP 22.2.1879	Hippolyte Deshusses
14	5200	(212)	TP 22.2.1879	Hippolyte Deshusses
18	5203	(217)	1878-1879	John Camoletti
20	5204	(218)	1878-1879	John Camoletti
Rue Jacques-Necker				
île 46/Cité				
9	5199	(210)	TP 187-1896	Martin entr.
11	5201	(214)	TP 43-1894	Deriaz Frères
15	5205	(219)	1878-1879	John Camoletti
17	5206	(220)	1878-1879	John Camoletti

Bibliographie

Guide SHAS, p. 148
Guide SAP, pp. 178, 180
Archiguide, bus 1



Echelle 1:5000

Rue de la Prairie, rue de la Poterie

MS-e 6

Genève, section Cité. 3e zone

FAO du 6.11.1985

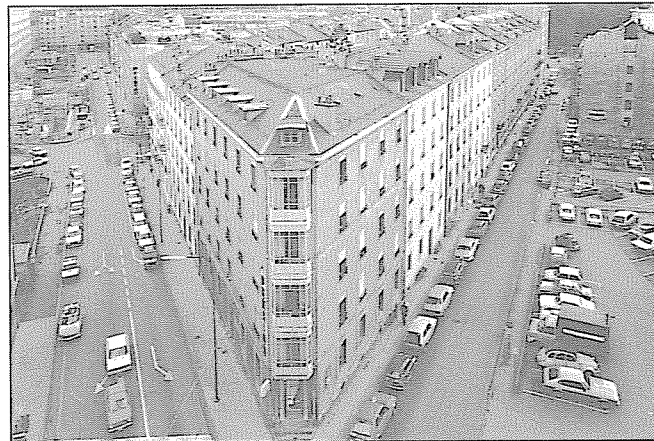
Le chemin de la Poterie bordait au nord le grand domaine suburbain de la Prairie. L'îlot considéré appartient à la deuxième étape de lotissement du domaine, la rue de la Prairie formant la limite de la première étape. Un plan de morcellement préparé dans les années 1870 par Jacques-Elysée Goss prévoyait un rond-point au centre du domaine (cf. MS-e 27).

L'ensemble forme un îlot triangulaire ouvert, ménageant un large espace intérieur utilisé comme jardin. Côté rue de la Poterie, il comprend une face étonnamment uniforme et répétitive, pratiquement dénuée de tout ornement. En revanche, côté rond-point, le décor est plus riche: balcons, ferronneries, entrées sculptées... Par ailleurs, deux éléments particuliers caractérisent l'ensemble: l'oriel métallique qui souligne la pointe du bâtiment donnant sur la rue de la Servette et l'astucieux décrochement de façade qui marque le rond-point.



Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de la Poterie île 77/Cité			
20	2797 (228)	TP 209-1896	Léon Bovy
22	2753 (220)	TP 136-1896	Léon Bovy
24	2751 (212)	TP 111-1895	Léon Bovy
26	2749 (211)	TP 111-1895	Léon Bovy
28	2747 (210)	TP 111-1895	Léon Bovy
30	2745 (209)	TP 111-1895	Léon Bovy
32	2743 (208)	TP 111-1895	Léon Bovy
34	6287 (207)	TP 110-1895	Léon Berchtold entr.
36	6994 (206)	TP 110-1895	Léon Berchtold entr.

Rue de la Prairie île 77/Cité			
25	2741 (202)	TP 111-1895	Léon Bovy
27	2603 (203)	TP 111-1895	Léon Bovy
29	6284 (204)	TP 110-1895	Léon Berchtold entr.
31	6285 (205)	TP 110-1895	Léon Berchtold entr.



Rue Tronchin île 77/Cité			
15	2697 (197)	-	non identifié
17	2699 (198)	-	non identifié
19	2607 (199)	vers 1895	non identifié
21	2600 (200)	vers 1895	non identifié
23	2742 (201)	TP 111-1895	Léon Bovy

Bibliographie
INSA, p. 374
Guide SAP, p. 166

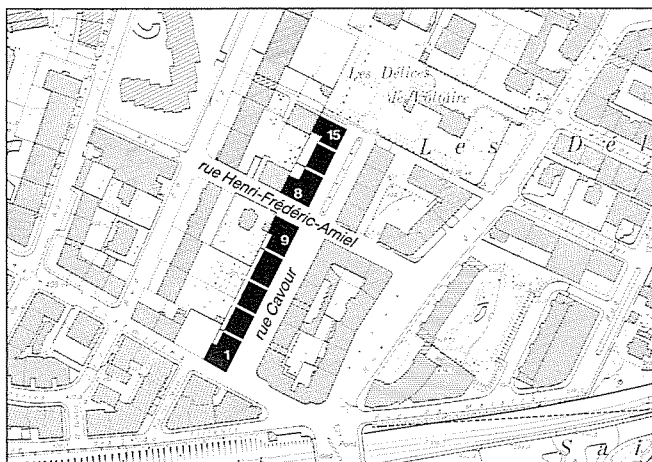
A gauche, la rue de la Prairie; à droite, la rue de la Poterie



Rue Tronchin 23, rue de la Prairie 25



L'intérieur de l'îlot



Echelle 1:5000

Rue Camille-Cavour

Genève, section Cité. 3e zone

MS-e 7

FAO du 6.11.1985

La rue Cavour reprend le tracé d'une allée de l'ancien domaine des Délices qui reliait l'actuelle rue des Charmilles à la maison de maître.

Le lotissement de cette partie du domaine commence vers 1890 par la création de la rue Frédéric-Amiel, puis se poursuit au début du XXe siècle par la construction d'immeubles locatifs en bordure de la rue Cavour.

L'ensemble, situé sur le côté ouest de la rue, constitue l'amorce de deux îlots, dont l'un restera inachevé, ainsi qu'en témoignent les pignons aveugles des bâtiments d'angle. Les nos 1 à 9 de la rue Cavour forment une composition symétrique, utilisant un vocabulaire pittoresque, dont les éléments les plus remarquables sont les deux pavillons des immeubles de tête, couronnés de combles imposants.

La seconde partie de l'ensemble, dont les nos 13 et 15 rue Cavour furent édifiés une quinzaine d'années plus tard, est moins uniforme; l'architecture se réfère toutefois au même vocabulaire Heimatstil.



Rue Cavour 1 à 9

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
--------	--------------------	----------	------------

Rue Camille-Cavour

île 83/Cité

1	3673 (301)	TP 191-1910 signé	Théo Cosson et Pierre Deléamont
3	3587 (302)	TP 191-1910	Théo Cosson et Pierre Deléamont
5	3585 (303)	TP 191-1910	Théo Cosson et Pierre Deléamont
7	3577 (304)	TP 373-1909	Théo Cosson et Pierre Deléamont
9	3579 (305)	TP 373-1909 signé, daté "1910"	Théo Cosson et Pierre Deléamont
13	6343 (366)	TP 425-1924	Théo Cosson
15	6342 (370)	TP 425-1924 signé	Théo Cosson

Rue Henri-Frédéric-Amiel

île 83/Cité

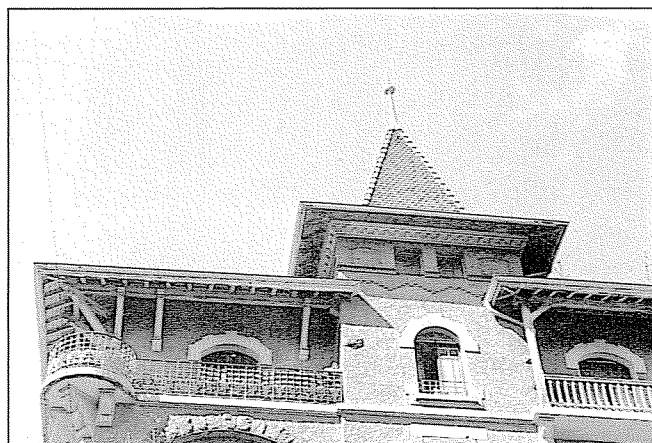
8	3925 (280)	TP 173-1906	Henri Goss
---	------------	-------------	------------

Bibliographie

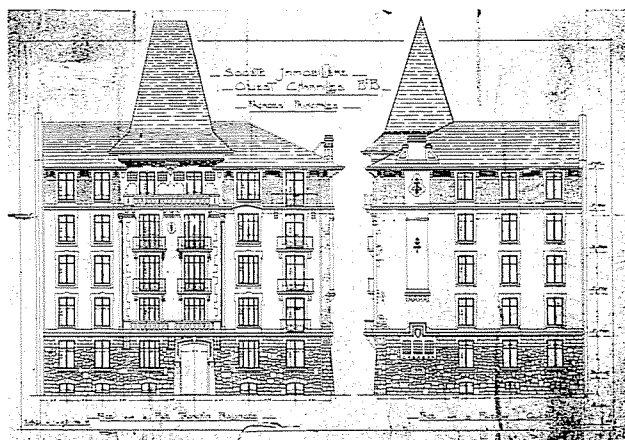
INSA, p. 325
Guide SHAS, p. 229
Guide SAP, p. 164



Rue Frédéric-Amiel 8, rue Cavour 13, 15



Rue Frédéric-Amiel 8



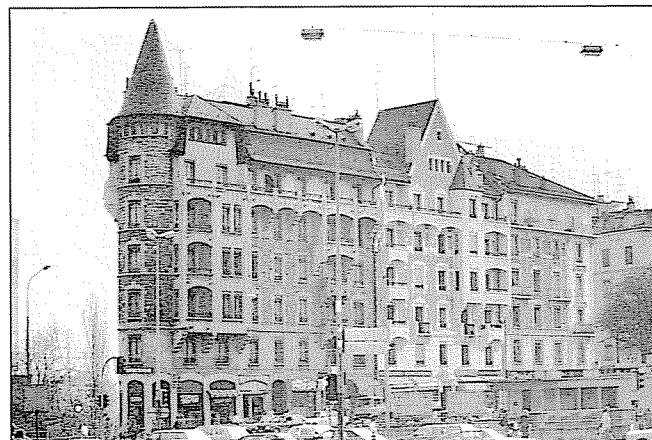
Rue Cavour 9 (doc. AEG)



Echelle 1:5000



Les falaises du Rhône



Rue de Saint-Jean 58, 56, 54

**Rue de Saint-Jean,
rue du Belvédère, rue Beau-Site**

MS-e 8

FAO du 6.11.1985

Genève, section Petit-Saconnex. 3e zone

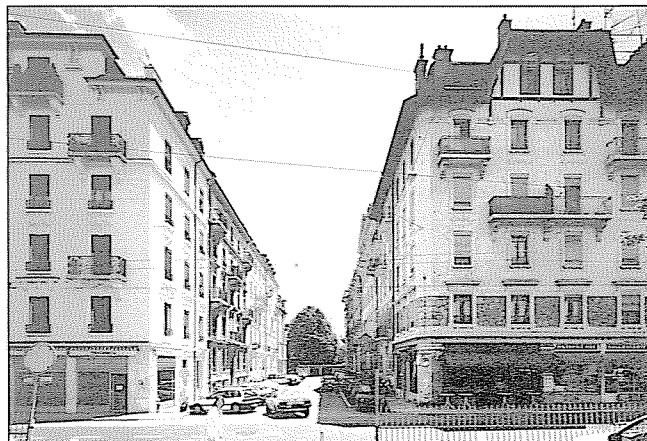
Le plateau de Saint-Jean connaît en 1857 sa première transformation importante: la division artificielle imposée par l'implantation du chemin de fer donne au site ses limites actuelles.

En 1896, le Conseil d'Etat ouvre un concours d'idées pour l'élaboration d'un plan d'extension de la ville et des communes suburbaines, dont la loi sera votée en 1900. En 1898 déjà, la société immobilière genevoise (SIG) achète le domaine de Gallatin et fait établir un plan général de Saint-Jean (cf. MS-e 9). En 1902, l'ancienne propriété Pictet (Saint-Jean-La-Tour), qui surplombe le Rhône, est acquise par l'architecte et promoteur Charles Bizot. La même année, un plan de lotissement est dressé par cet architecte. L'intérêt de ce plan réside dans la création de rues perpendiculaires à la rue de Saint-Jean: les rues du Belvédère et du Château ainsi que la rue Beau-Site; celles-ci sont bordées par deux rangées d'immeubles et par la face d'un îlot ouvert sur les falaises. Cette solution évite ainsi un front continu le long du Rhône, en proposant des immeubles de tête isolés les uns des autres, dont les silhouettes découpées émergent de la végétation.

L'ensemble emprunte un vocabulaire architectural varié, dont certains éléments caractéristiques méritent d'être relevés. Aux nos 56 et 58 de la rue de Saint-Jean, la tourelle d'angle, les toitures Heimatsstil et le jeu complexe des volumes en façade correspondent bien à la forme et à la situation particulière des parcelles.

A la rue Beau-Site, les trois immeubles côté impair s'organisent en "U" autour d'une cour servant à la fois de terrasse ouverte sur le Rhône et d'espace de distribution; d'habiles décrochements de façade permettent de multiples possibilités d'ouvertures. Enfin, le répertoire décoratif et la silhouette de ces trois bâtiments connotent le château médiéval.

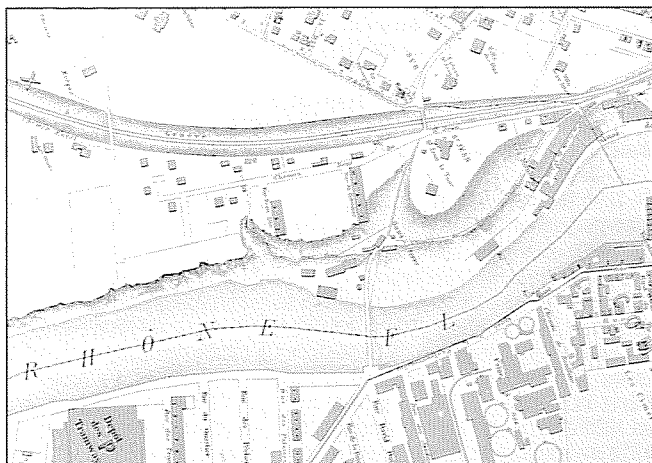
Les autres bâtiments composant l'ensemble du plateau de Saint-Jean présentent une architecture soignée: polychromie due à l'utilisation de matériaux variés et diversement appareillés, jeux des balcons, ferronneries.



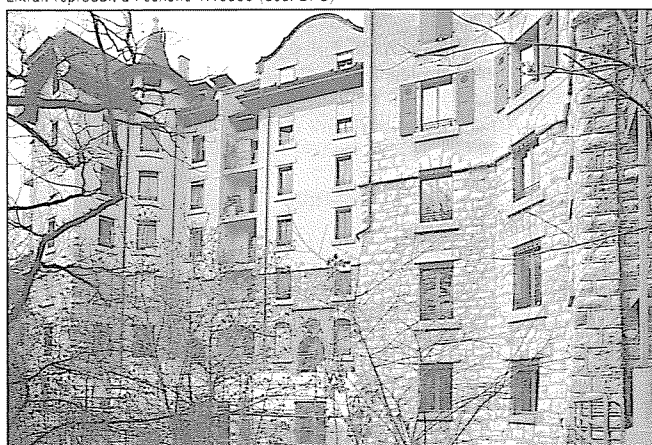
Rue du Belvédère



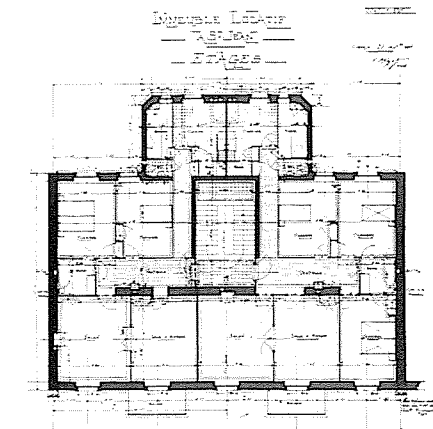
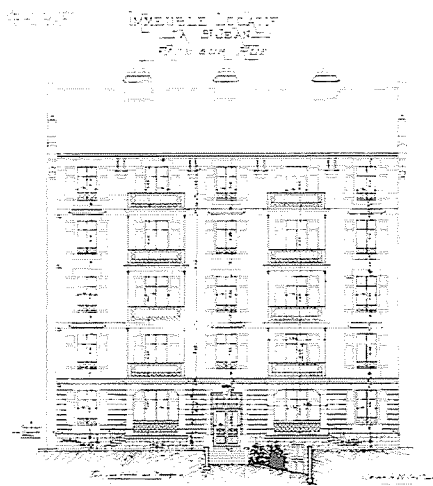
Rue du Château 6, 4, 2



Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1906. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. BPU)



Rue Beau-Site 1d, 1c, 1a



Rue du Château 4, 6: façade sur rue et plan des étages (doc AEG)

**Rue de Saint-Jean,
rue du Belvédère, rue Beau-Site**

MS-e 8

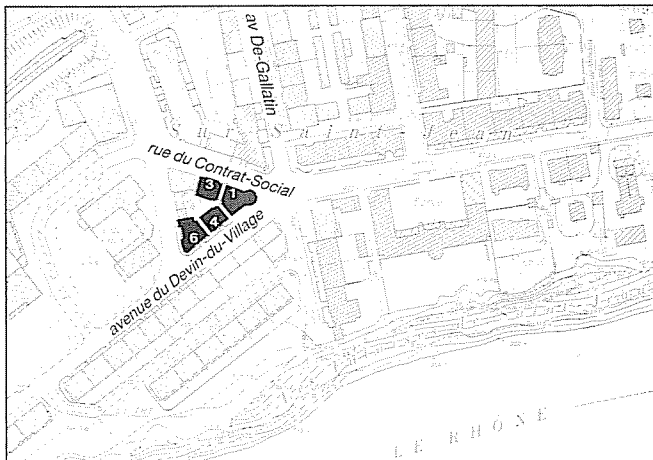
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue Beau-Site				
file 38/Petit-Saconnex				
1a	1283	(490)	TP 467-1911	Charles Breitenbucher
1c	4163	(488)	TP 467-1911	Charles Breitenbucher
1d	4161	(487)	TP 467-1911	Charles Breitenbucher
2	1287	(494)	TP 322-1902	Charles Bizot
4	1286	(493)	TP 322-1902	Charles Bizot
6	1285	(492)	TP 322-1902	Charles Bizot
8	1284	(491)	TP 298-1906	Antoine Leclerc et Gaston Lecerc

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue du Belvédère				
file 38/Petit-Saconnex				
1	1298	(505)	TP 243-1905	Charles Bizot
3	1296	(503)	TP 400-1906	Louis Vial
5	1294	(501)	TP 269-1912	Charles Breitenbucher
7	1292	(499)	TP 287-1908	Etienne Chiocca
9	1291	(498)	TP 289-1908	Etienne Chiocca
file 37/Petit-Saconnex				
2	1231	(380)	TP 320-1902	Charles Bizot
4	1230	(379)	TP 320-1902	Charles Bizot
6	1229	(378)	TP 320-1902	Charles Bizot
8	1228	(377)	TP 458-1902	Charles Bizot
10	1227	(376)	TP 535-1903	Charles Bizot

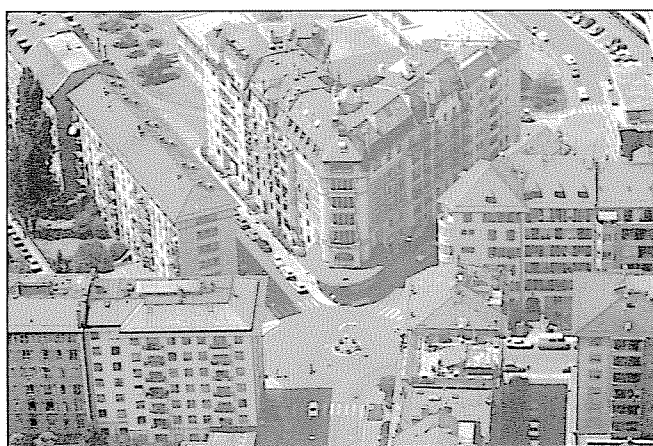
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue du Château				
file 38/Petit-Saconnex				
2	1297	(504)	TP 133-1910	Henri Garcin et Charles Bizot
4	1295	(502)	TP 30-1905	Charles Bizot
6	1293	(500)	TP 30-1905	Charles Bizot

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de Saint-Jean				
file 38/Petit-Saconnex				
44	1288	(495)	TP 328-1907 signé, daté "1908"	Pierre Deléamont
46	1289	(496)	TP 477-1909	Louis Vial
48	1290	(497)	TP 313-1908	Etienne Chiocca
file 37/Petit-Saconnex				
54	1232	(382)	TP 192-1911	Théo Cosson et Pierre Deléamont
56	1233	(385)	TP 214-1909	William Henssler
58	1234	(386)	TP 489-1910	William Henssler

Bibliographie
 INSA, p. 381
 Guide SHAS, p. 233
 Guide SAP, pp. 162, 163
 Archiguide, bus 7
 Faces, 1987, nos 5-6, pp. 83, 84
 RDB, no 3, 1990



Echelle 1:5000



A gauche, l'avenue du Devin-du-Village. A droite, la rue du Contrat-Social



Avenue du Devin-du-Village 6. 4: rue du Contrat-Social 1
A droite, l'avenue De-Gallatin 1

Rond-point Jean-Jacques

Genève, section Petit-Saconnex. 3e zone

MS-e 9

FAO du 6.11.1985

Au milieu du XIXe siècle, le territoire de Saint-Jean se trouve divisé par l'implantation du chemin de fer. Parallèlement, un accès plus direct au plateau est aménagé le long de la voie ferrée, sur le tracé de l'actuelle rue de Saint-Jean.

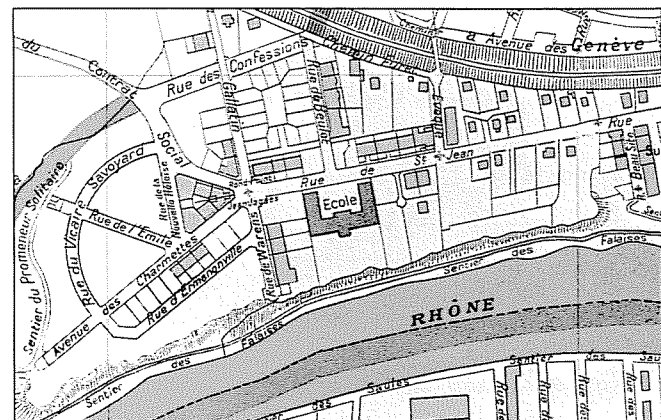
En 1896, le Conseil d'Etat lance un concours d'idées pour l'élaboration d'un plan d'extension de la ville et des communes suburbaines (la loi sera votée en 1900). Dès cette époque, le quartier de Saint-Jean, à la périphérie immédiate de la ville, amorce un développement urbain important. En 1898, la Société immobilière genevoise (SIG) acquiert la propriété de Gallatin, qui couvre les trois quarts du plateau. Elle fait établir un plan général prévoyant le prolongement de la rue de Saint-Jean, le rond-point Jean-Jacques et toutes les rues actuelles perpendiculaires et rayonnantes. Ce projet est repris dans le plan d'urbanisme de la commune du Petit-Saconnex dressé en 1905 et révisé en 1914. Il connaîtra plusieurs phases de réalisation, de 1912 environ jusque dans les années 1950. Le réseau des rues planifié par la SIG fut dédié à J.-J. Rousseau (1712-1778), dont on fêtait alors le bicentenaire de la naissance.

Sur le rond-point, l'îlot triangulaire de W. Henssler ferme la perspective de la rue de Saint-Jean; il appartient à la première étape d'urbanisation du quartier, qui comprend également la construction de l'école. Cet ensemble impose une architecture massive où s'affiche un souci de symétrie et une redondance du décor. Le parti adopté contraste avec l'immeuble voisin édifié sur le rond-point à la même époque par Frédéric Hellé, (TP 69-1912).

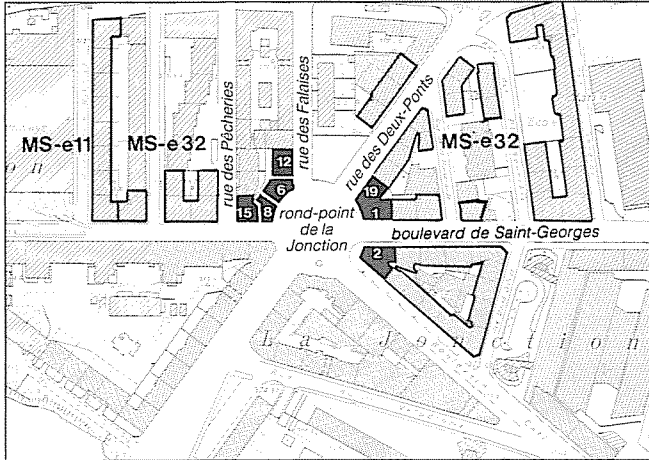
Rue	Parcelle No	Parcelle (bât.)	Datation	Architecte
Rue du Contrat-Social				
file 40/Petit-Saconnex				
1	1376	(604)	TP 281-1912	William Henssler
3	1379	(608)	1912	William Henssler
Avenue du Devin-du-Village				
file 40/Petit-Saconnex				
4	1377	(605)	TP 280-1912	William Henssler
6	1378	(606)	TP 760-1927	William Henssler

Bibliographie

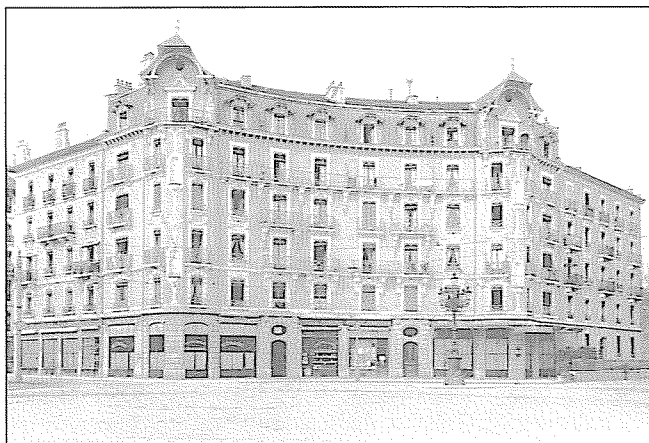
- Guide SHAS, p. 234
- Guide SAP, p. 160
- Archiguide, bus 7



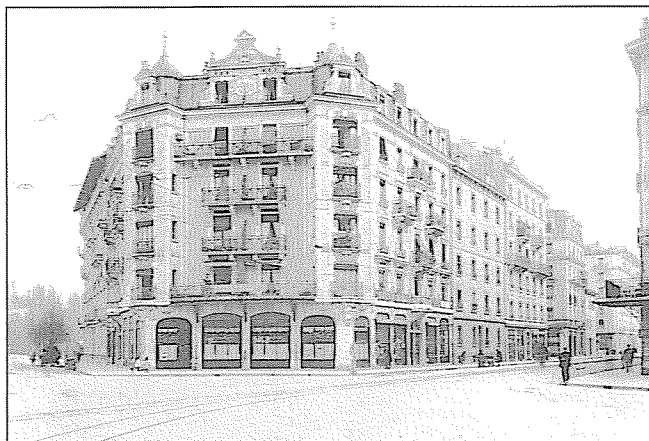
Commune du Petit-Saconnex. Plan dressé par décision du Conseil municipal en 1905, révisé en 1914 (doc. SMS)



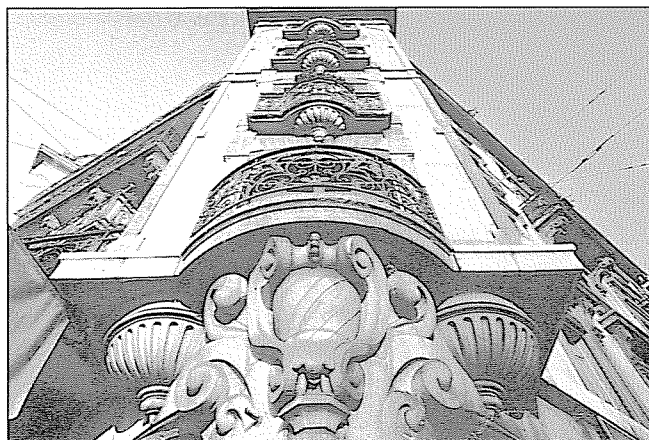
Echelle 1:5000



Rond-point de la Jonction 8, 6, vers 1903 (doc. "Lightmotif")



Rue des Deux-Ponts 19, boulevard de Saint-Georges 1, vers 1903 (doc. "Lightmotif")



Boulevard de Saint-Georges 1

Rond-point de la Jonction

Genève, section Plainpalais. 2e et 3e zones

MS-e 10

FAO du 6.11.1985

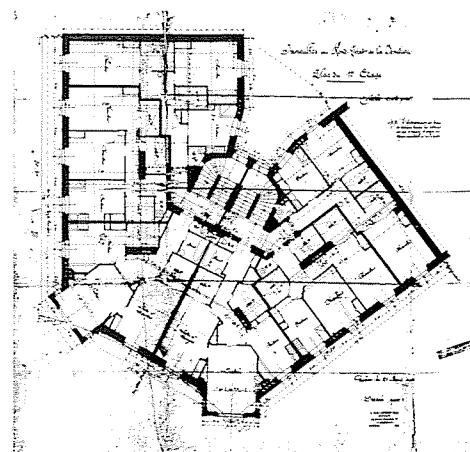
En 1897-98, suite à l'Exposition nationale, l'entrepreneur Charles Henneberg, propriétaire de la plupart des terrains de la pointe de la Jonction, publie un plan d'urbanisation, dont la trame serrée, caractéristique d'un lotissement spéculatif, s'organise autour d'un rond-point. La solution du rond-point apparaissait en 1875 déjà, dans un plan de John Camoletti; elle offrait un réseau de circulation apte à sortir les terrains de la Jonction de la situation de cul-de-sac dans laquelle ils se trouvaient.

Le premier bâtiment construit sur le rond-point occupe l'angle des boulevards Carl-Vogt et de Saint-Georges. Sobre et de tradition classique, il marque la forme du rond-point par un large pan coupé, orné d'un balcon à chaque étage. Les autres bâtiments, œuvre de J. Van Leisen, se répondent de part et d'autre de la place; par leur composition, ils renforcent l'image circulaire du rond-point. Couronné d'un imposant fronton daté "1900", l'immeuble no 1, boulevard de Saint-Georges affiche son appartenance au nouveau siècle. Il présente une façade encadrée de tourelles sur consoles ouvragées. En vis-à-vis, l'autre ensemble déploie une façade incurvée, finissant sur des angles décorés de niches et surmontés de dômes pittoresques (nos 6-8, rond-point de la Jonction). A l'origine, ces immeubles abritaient quatre cafés, signe de la vitalité ludique et laborieuse de ce quartier populaire; on y trouvait un vélodrome, le diorama, le dépôt des trams, ainsi que divers établissements industriels.

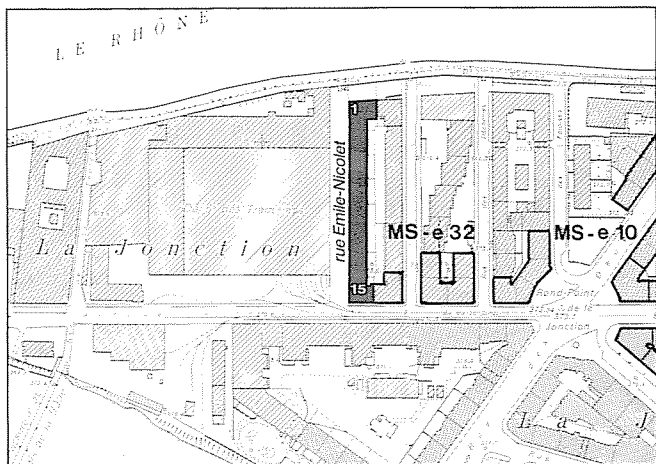
Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Deux-Ponts			
19	129 (474)	TP 86-1900 daté "1900"	Jacques Van Leisen
Rue des Falaises			
12	155 (525)	TP 353-1901	Jacques Van Leisen
Rond-point de la Jonction			
île 8/Plainpalais			
6	156 (527)	TP 353-1901	Jacques Van Leisen
8	157 (529)	TP 353-1901	Jacques Van Leisen
Rue des Pêcheries			
île 8/Plainpalais			
15	158 (531)	TP 353-1901	Jacques Van Leisen
Boulevard de Saint-Georges			
île 8/Plainpalais			
1	129 (474)	TP 86-1900	Jacques Van Leisen
île 14/Plainpalais			
2	238 (50)	TP 263-1897	Ch. Auvergne

Bibliographie

INSA, pp. 339, 352, 353, 378, 379
Guide SHAS, p. 190
Guide SAP, pp. 144, 145
Archiguide, bus 2



Rue des Deux-Ponts 19, boulevard de Saint-Georges 1: plan du 1er étage (doc. AEG)



Echelle 1:5000

Rue Emile-Nicolet

Genève, section Plainpalais. 3e zone

MS-e 11

FAO du 6.11.1985

L'installation du dépôt des tramways en 1899 à la pointe de la Jonction, ainsi que la pénurie générale de logements ouvriers (grève des tramways, 1902) sont à l'origine de l'opération immobilière de la rue Nicolet. Ces huit immeubles, dont six sont rigoureusement identiques, s'insèrent dans une trame d'îlots rectangulaires très étroits, organisés autour de cours exigües, qui prolonge le plan de lotissement publié en 1897 par Ch. Henneberg (cf. MS-e 10). Aucun de ces îlots ne sera jamais terminé. L'ensemble de la rue Nicolet, construit par Th. Cosson, constitue la face d'un de ces îlots. Destiné au logement ouvrier, il témoigne d'une architecture économique et minimaliste. Quelques éléments décoratifs d'une grande sobriété distinguent la façade côté rue de celle située à l'arrière: soubassement en moellons appareillés, encadrements travaillés des portes d'entrée, cordons, faux joints peints sur le crépi du rez-de-chaussée.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
--------	--------------------	----------	------------

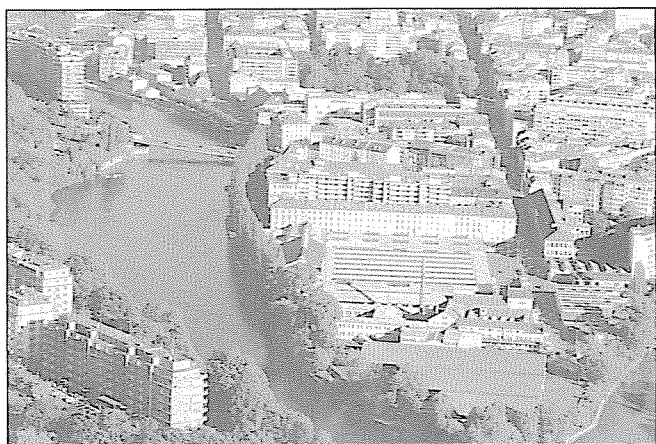
Rue Emile-Nicolet

île 9/Plainpalais

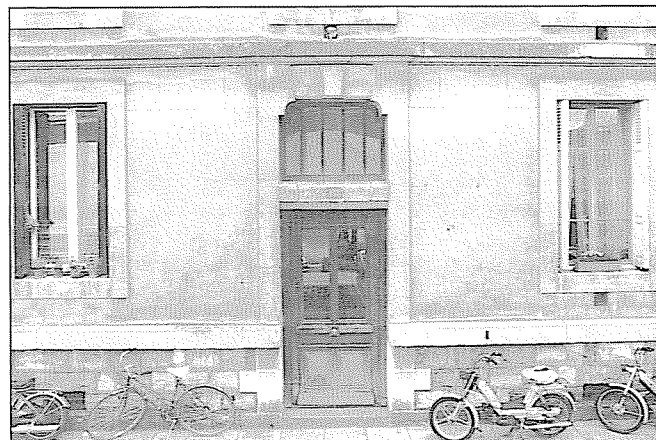
1	200 (616)	TP 207-1903	Théo Cosson
3	198 (614)	TP 207-1903	Théo Cosson
5	196 (612)	TP 207-1903	Théo Cosson
7	194 (610)	TP 207-1903	Théo Cosson
9	192 (608)	TP 207-1903	Théo Cosson
11	190 (606)	TP 207-1903	Théo Cosson
13	188 (604)	TP 207-1903	Théo Cosson
15	186 (602)	TP 207-1903	Théo Cosson

Bibliographie

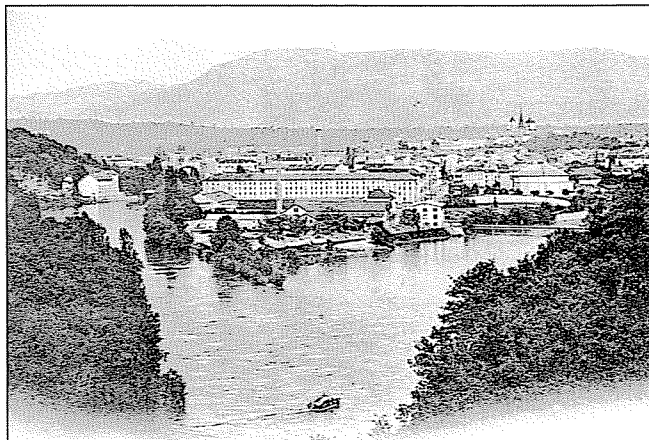
INSA, pp. 353, 366
Guide SHAS, p. 190
Guide SAP, p. 145
RDB, no 2, 1986
API, Il était une fois l'industrie, 1984, p. 19



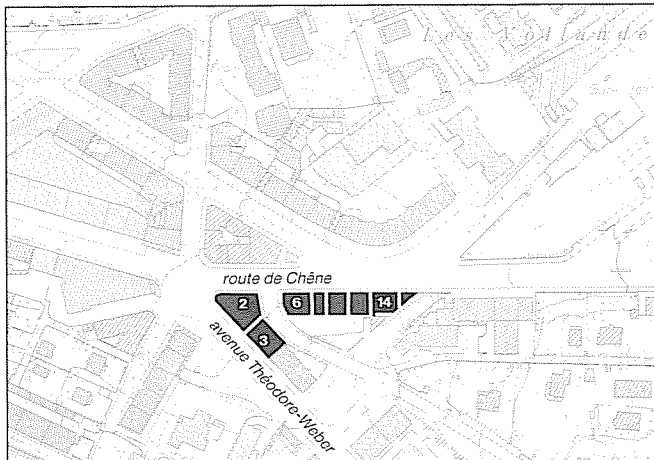
Rue Emile-Nicolet 3 à 15



Rue Emile-Nicolet 13



La Jonction, entre 1904 et 1908 (carte postale VG)



Echelle 1:5000



Avenue Théodore-Weber, route de Chêne MS-e 25

Genève, section Eaux-Vives. 3e zone

FAO du 6.11.1985

C'est vers la fin du XIXe siècle que débute le développement urbain du haut du quartier des Eaux-Vives, aux abords de la nouvelle gare édifée en 1888. Il est lié à la construction du réseau des tramways ainsi qu'au percement et à l'élargissement de certaines artères (Pictet-de-Rochemont, Versonnex). Situé à la croisée de la route de Chêne et de la rue Weber, l'ensemble occupe un espace résiduel, de forme triangulaire. Ce terrain est délimité au sud par le tracé du futur raccordement ferroviaire entre les gares des Eaux-Vives et de Cornavin; il est de plus partagé en son milieu par la rue Agasse, ancien chemin desservant la propriété Bel-Air. Ces diverses contraintes, auxquelles s'ajoute la topographie, ont conditionné la construction des deux groupes d'immeubles; malgré une architecture très affirmée, ils restent quelque peu isolés dans un tissu mal défini.

Les bâtiments de D. Giraud (1901) forment un front de rue imposant et présentent une architecture de façade très travaillée, au décor "baroque". Ceux d'Ed. Chevallaz (1912), d'inspiration Heimatsstil, amorcent la forme d'un flot et dominent le carrefour d'une tourelle d'angle à la silhouette massive.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Route de Chêne			
filie 28/Eaux-Vives			
2	1014 (146)	TP 24-1912	Edouard Chevallaz
6	1022 (150)	TP 326-1901	Didolo Giraud
8	1023 (151)	TP 326-1901 daté "1902"	Didolo Giraud
10	1024 (152)	TP 243-1901	Didolo Giraud
12	1025 (153)	TP 243-1901	Didolo Giraud
14	1028 (154)	TP 22-1901	Didolo Giraud
16	1029 (157)	TP 67-1900	Didolo Giraud

Avenue Théodore-Weber

filie 28/Eaux-Vives			
3	1015 (147)	TP 25-1912	Edouard Chevallaz

Bibliographie

INSA, pp. 327, 394
Guide SHAS, p. 163
Guide SAP, pp. 105, 114, 115
Archiguide, tram 12, Rive-Moillesulaz



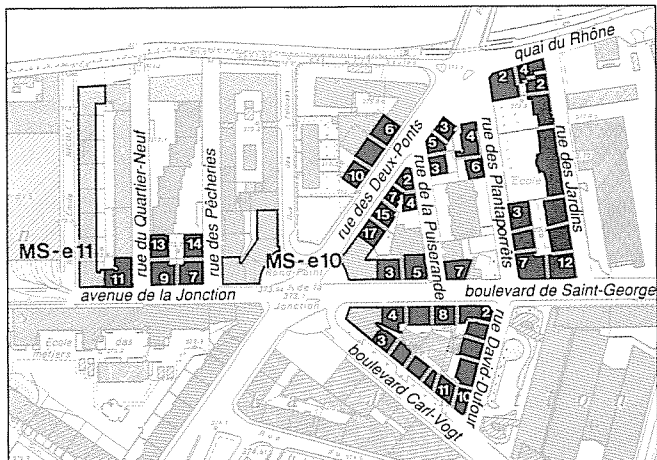
Route de Chêne, au premier plan le no 16



Angle route de Chêne, avenue Théodore-Weber



Avenue Théodore-Weber, vue ancienne (photo VG)



Echelle 1:5000



Angle boulevard Carl-Vogt, rue David-Dufour



A gauche, la rue de la Puiserande; à droite, la rue des Deux-Ponts côté impair

Rond-point de la Jonction, boulevard de Saint-Georges

MS-e 32

FAO du 25.10.1989

Genève, section Plainpalais. 2e et 3e zones
Extension des ensembles MS-e 10 et MS-e 11

Les terrains de la Jonction ont longtemps conservé leur vocation maraîchère dont témoignent aujourd'hui seuls quelques noms de rues: Jardins, Plantaporrêts. L'implantation en 1844 de l'usine à gaz à proximité du cimetière marque le changement progressif de cette affectation. La véritable intégration de ce quartier à la ville et à son réseau de circulation est rendue possible par la construction du pont de Saint-Georges puis de la passerelle Sous-Terre et l'établissement des boulevards de Saint-Georges et Carl-Vogt.

Après avoir racheté les terrains de la pointe de la Jonction pour leurs "arénières", l'entrepreneur Charles Henneberg les revend par lots établis conformément à son propre plan d'aménagement (cf. MS-e 10). Il construit les premières maisons familiales en 1895 à la rue des Falaises. Mais c'est après l'Exposition nationale de 1896 que le développement de Plainpalais et de la Jonction prend son essor.

Le quartier de la Jonction accueille des équipements comme le dépôt des tramways et plus particulièrement des lieux de divertissement tels que le diorama ou le vélodrome. Quelques années après la construction de l'école du boulevard Carl-Vogt, la commune de Plainpalais, face à l'accroissement de sa population, décide l'édification d'un nouveau bâtiment scolaire à la rue des Jardins, dont la réalisation est aussi confiée à E. Poncy.

Le plan Henneberg est conçu selon une typologie d'îlots rectangulaires, perpendiculaires au Rhône: il a pour caractéristique d'offrir une densité maximale au détriment des principes élémentaires de l'hygiénisme. La construction de l'extrémité des îlots sur le boulevard de Saint-Georges débute en 1903 tandis que la réalisation des rues latérales est postérieure. Mais la trame est si étroite qu'aucun îlot n'est entièrement bâti.

Les immeubles bordant les boulevards abritent commerces ou cafés au rez-de-chaussée et affichent une certaine apparence bourgeoise. Malgré le grand nombre de références stylistiques, notamment italianisantes, les éléments décoratifs relèvent le plus souvent du répertoire Art Nouveau (par exemple, ferronneries et allèges à motifs floraux au boulevard de Saint-Georges nos 13-15 de J. van Leisen) En revanche, les immeubles des rues transversales, affectés entièrement au logement, appartiennent plutôt à la catégorie des casernes locatives. Les éléments décoratifs sont réduits à leur plus simple expression: peu de saillies, ferronneries sobres, jeux de texture du crépi.

Les plans d'appartements témoignent aussi d'une économie stricte: persistance de l'usage systématique d'une ou plusieurs alcôves permettant la réduction des dimensions des logis. Calculés au plus juste pour l'époque, les espaces communs, cages d'escaliers et entrées d'immeubles sont étriés. L'économie dicte encore le niveau de confort puisque seule une salle de bains d'origine a été recensée dans le périmètre de l'ensemble.

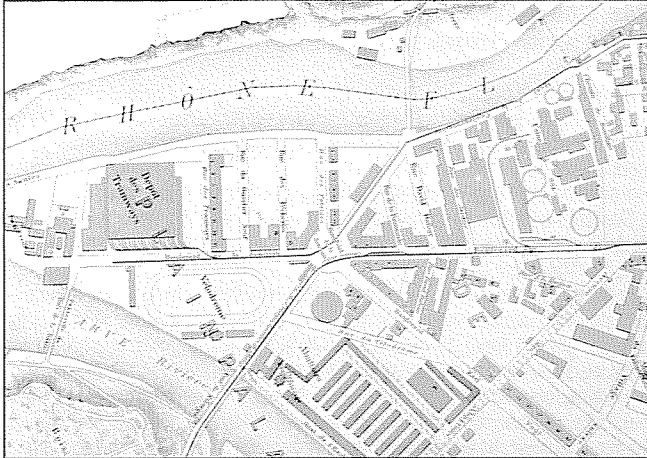
Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
--------	--------------------	----------	------------

Rue des Deux-Ponts

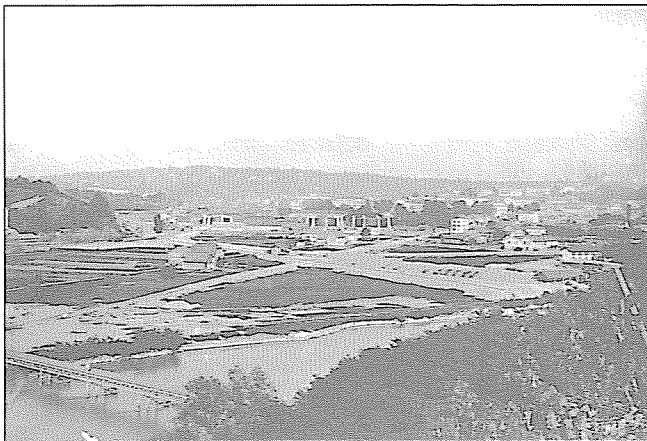
île 7/Plainpalais			
3	125 (460)	TP 246-1910	Jules Böhy
5	124 (458)	TP 246-1910	Jules Böhy
île 8/Plainpalais			
7	132 (480)	TP 246-1910	Jules Böhy
15	131 (478)	TP 349-1903	Léon Bovy
17	130 (476)	TP 349-1903	Léon Bovy
6	142 (496)	TP 208-1904	Frédéric Hellé
8	140 (493)	TP 208-1904	Frédéric Hellé
10	138 (490)	TP 208-1904	Frédéric Hellé

Rue David-Dufour

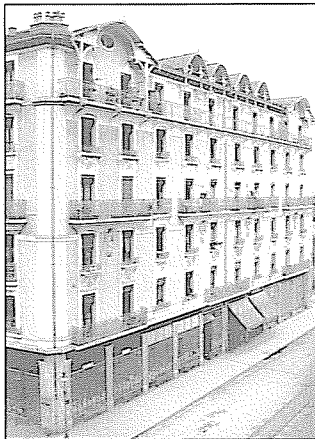
île 14/Plainpalais			
2	253 (81)	TP 68-1903	J. Philippon
4	252 (79)	TP 67-1903	J. Philippon
6	251 (77)	TP 174-1901	Auguste Bizot
8	2988 (74)	TP 304-1903	Etienne Chiocca
10	249 (73)	TP 74-1899	Jacques van Leisen



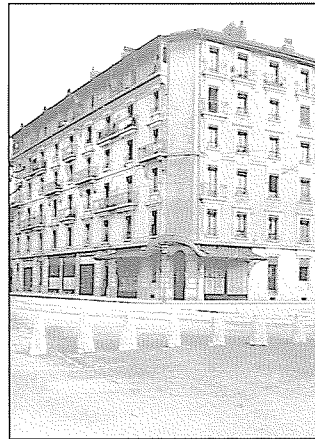
Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1906. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. BPU)



La pointe de la Jonction, vers 1900 (photo VG)



Angle rue des Plantaporrêts, bd de Saint-Georges, vue ancienne (doc. "Lightmotif")



Quai du Rhône 4 et 2, vue ancienne (doc. "Lightmotif")



Rue des Plantaporrêts 7, façade sur le boulevard de Saint-Georges

Rond-point de la Jonction, boulevard de Saint-Georges

MS-e 32

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Jardins				
île 7/Plainpalais				
2	106	(416)	TP 392-1903	Jacques van Leisen
6	108	(420)	TP 276-1902	Etienne Poncy
8	109	(425)	TP 354-1902	Jacques van Leisen
10	111	(429)	TP 354-1902	Jacques van Leisen
12	113	(433)	TP 354-1902	Jacques van Leisen
Avenue de la Jonction				
île 9/Plainpalais				
7	166	(579)	TP 103-1903	Léon Bovy
9	167	(581)	TP 103-1903	Léon Bovy
11	184	(600)	TP 484-1910	Charles Roch
Rue des Pêcheries				
île 9/Plainpalais				
14	165	(577)	TP 103-1903	Léon Bovy
Rue des Plantaporrêts				
île 7/Plainpalais				
1 bis	108	(418)	TP 61-1899	Etienne Poncy
3	110	(427)	TP 354-1902	Jacques van Leisen
5	112	(431)	TP 354-1902	Jacques van Leisen
7	114	(435)	TP 354-1902	Jacques van Leisen
4	122	(453)	TP 55-1911	Adrien Peyrot
6	121	(452)	TP 356-1912	Jules Böhy
Rue de la Puiserande				
île 7/Plainpalais				
3	123	(456)	TP 356-1912	Jules Böhy
île 8/Plainpalais				
2	133	(481)	TP 246-1910	Jules Böhy
4	134	(482)	TP 246-1910	Jules Böhy
Rue du Quartier-Neuf				
île 9/Plainpalais				
13	168	(583)	TP 103-1903	Léon Bovy
Quai du Rhône				
île 7/Plainpalais				
2	107	(417)	TP 392-1903	Jacques van Leisen
4	105	(415)	TP 392-1903	Jacques van Leisen
Boulevard de Saint-Georges				
île 8/Plainpalais				
3	128	(472)	TP 176-1897	Alexandre Gonthier
5	127	(471)	TP 238-1901	Jacques Tedeschi
île 7/Plainpalais				
7	117	(441)	TP 16-1902	Louis Philippon
13	114	(435)	TP 354-1902	Jacques van Leisen
15	113	(433)	TP 354-1902	Jacques van Leisen
île 14/Plainpalais				
4	239	(51)	TP 241-1897	Jules Hedmann
6	242	(60)	TP 199-1897	Léon Bovy
8	2896	(63)	TP 199-1903	de Morsier frères et Weibel
Boulevard Carl-Vogt				
île 14/Plainpalais				
3	240	(54)	TP 183-1898	Léon Bovy
5	241	(56)	TP 127-1902	Léon Bovy
7	246	(68)	TP 155-1897	de Morsier frères
9	247	(69)	TP 155-1897	de Morsier frères
11	248	(71)	TP 74-1899	Jacques van Leisen

Bibliographie

INSA, pp. 335, 336, 350-353, 373, 374, 376, 378, 379
Guide SHAS, p. 189
RDB, nos 1 et 2, 1986

Répertoire des ensembles du XIXe siècle et du début du XXe siècle

Genève au XIXe siècle

Au cours du XIXe siècle, Genève va subir de profondes mutations. La construction des quais, à partir de 1830, et l'édification d'un front de bâtiments homogène s'inscrivent dans le cadre des grands travaux d'assainissement et d'embellissement de la cité. Toutefois, la ville est encore enserrée dans ses fortifications et ce n'est que vingt ans plus tard que l'enceinte à la Vauban sera progressivement démantelée, afin de permettre l'extension de la ville. Les terrains ainsi libérés sont réservés à "l'établissement de nouveaux quartiers et promenades" et à "la construction de bâtiments publics" (loi du 15 septembre 1849). Cette opération d'envergure fait dès le début l'objet de nombreux projets d'urbanisme. Le plan directeur définitif sera adopté en 1858 par le Conseil d'Etat. L'architecture est dominée par une inspiration néo-classique.

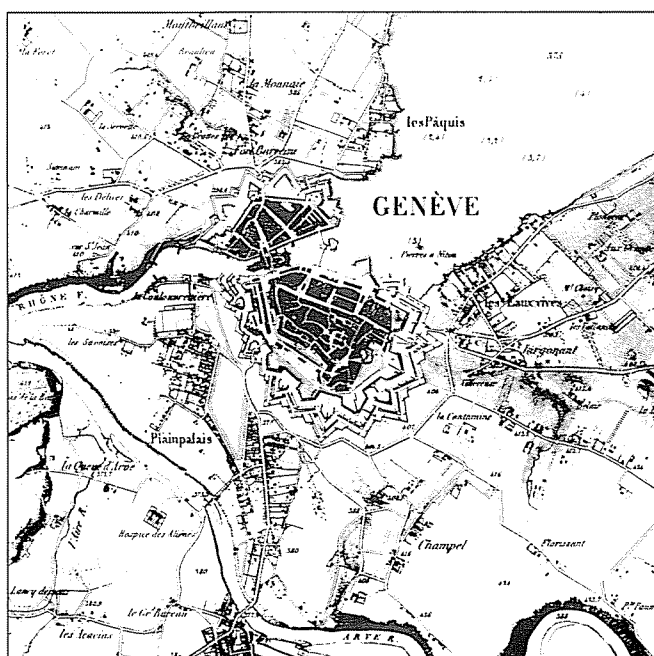
L'extension urbaine atteint également les anciens faubourgs: les Eaux-Vives, Plainpalais, Saint-Jean et les Pâquis subissent à leur tour une urbanisation rapide et souvent mal contrôlée. Les immeubles d'habitation aux gabarits importants s'insèrent dans le tissu existant de la banlieue; peu à peu, le réseau des rues se développe et de nouveaux bâtiments publics, écoles, mairies, églises, se construisent. Vers la fin du siècle, l'architecture, de tendance éclectique, s'inspirera notamment des courants nationalistes (Heimatstil), qui se manifestent à Genève dans le cadre de l'Exposition nationale de 1896.

Situation légale

Le 13 octobre 1983, le Grand Conseil adopte une loi ayant pour but la protection des ensembles du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Le département des travaux publics établit alors une liste indicative des ensembles maintenus. Une première série est publiée dans la Feuille d'Avis Officielle les 6 et 13 novembre 1985 et une seconde série, les 25 et 30 octobre 1989. Les ensembles retenus sont particulièrement représentatifs des constructions qui s'édifient à Genève entre le milieu du XIXe siècle et le premier tiers du XXe siècle.

Les articles 89 à 93 de la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) du 14 avril 1988 précisent les dispositions applicables aux ensembles du XIXe siècle et du début du XXe siècle situés en dehors des zones protégées de la Vieille-Ville et du secteur sud des anciennes fortifications, ainsi que du Vieux-Carouge.

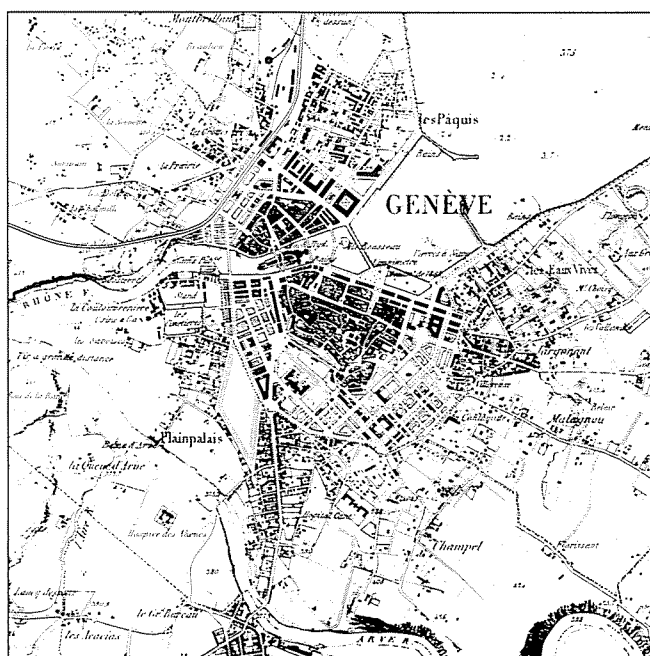
A relever également dans certains périmètres l'adoption d'autres dispositions légales (voir au verso) qui précisent les mesures de sauvegarde pour le patrimoine architectural de la ceinture fazyste.



Carte topographique du canton de Genève levée par ordre du gouvernement dans les années 1837 et 1838 (doc AEG)

Genève en 1838

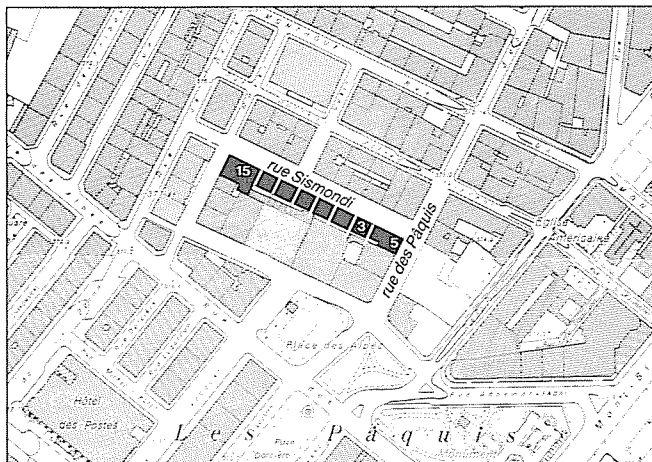
Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la cité est protégée par ses fortifications. Les faubourgs des Eaux-Vives, de Plainpalais et des Pâquis situés à l'extérieur des remparts ne sont reliés à la ville que par trois portes, à Rive, Plainpalais et Cornavin.



Carte topographique du canton de Genève levée par ordre du gouvernement dans les années 1837 et 1838, revue en 1871 (doc AEG)

Genève en 1871

Entre la ville ancienne et les faubourgs, les fortifications ont laissé la place à une ceinture de quartiers neufs rigoureusement planifiés. En revanche, les faubourgs poursuivent une croissance rapide et désordonnée; un contrôle sera progressivement exercé, notamment par l'entremise du plan d'extension de 1900.



Echelle 1:5000

Rue Sismondi

Genève, section Cité. 2e zone

MS-e 1

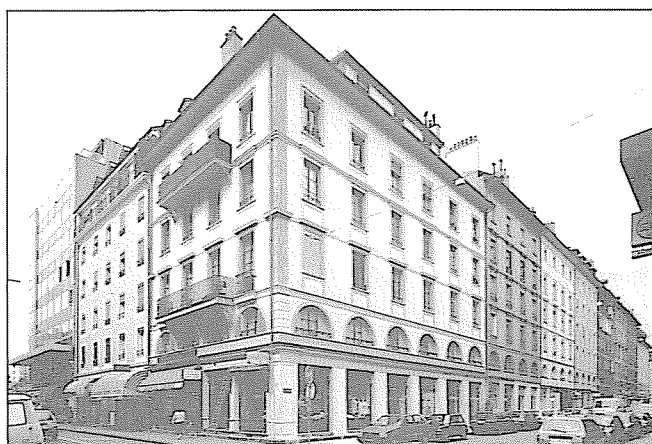
FAO du 6.11.1985

Cet ensemble de huit immeubles d'architecture identique forme la face nord d'un îlot rectangulaire. Il fait partie de la première opération planifiée au-delà des terrains des fortifications, sur le territoire des Pâquis annexé à la ville de Genève dès 1850.

A l'origine, ces immeubles de logements à bon marché sont destinés aux ouvriers principalement horlogers du quartier alors surpeuplé de Saint-Gervais.

Il s'agit d'une initiative privée visant à construire un front de rue unifié. Cet ensemble s'inspire, sur un mode mineur, plus économique, de l'architecture des grandes opérations de la Restauration, comme la Corraterie ou le quai des Bergues. Les façades des huit immeubles sont rythmées au niveau du rez-de-chaussée et de l'entresol par des arcades en plein cintre qui leur confèrent leur homogénéité.

A chaque extrémité de la rue, les deux bâtiments d'angle se distinguent par un moindre gabarit et encadrent l'ensemble. L'immeuble de tête, côté rue des Pâquis, possède un décor de façade plus élaboré.



Angle rue des Pâquis, rue Sismondi

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Pâquis				
île 50/Cité				
5	749	(92)	1858-1862	non identifié
Rue Sismondi				
île 50/Cité				
3	1658	(93)	1858-1862	non identifié
5	1657	(94)	1858-1862	non identifié
7	1656	(95)	1858-1862	non identifié
9	629	(96)	1858-1862	non identifié
11	630	(97)	1858-1862	non identifié
13	631	(98)	1858-1862	non identifié
15	6954	(99)	1858-1862	non identifié

Bibliographie

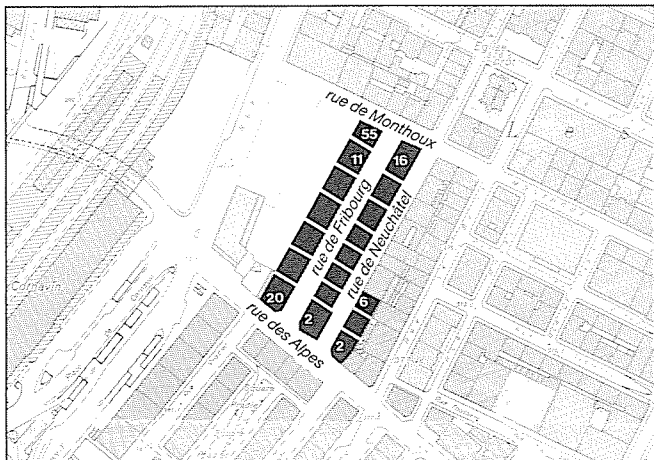
Guide SHAS, p. 203
Guide SAP, p. 203
Archiguide, bus 4



Rue Sismondi 3 à 11



Rue des Pâquis 5



Echelle 1:5000



Rue de Fribourg depuis la rue des Alpes



Rue de Fribourg 2

Rue de Fribourg, rue de Neuchâtel

MS-e 2

Genève, section Cité. 2e zone

FAO du 6.11.1985

Le tracé des rues de Fribourg et de Neuchâtel s'inscrit dans le cadre des lotissements qui prennent forme progressivement sur les terrains des Pâquis, entre les quais et la rue de Lausanne, dès 1850 et jusqu'en 1930. Cet ensemble, formé principalement de deux barres parallèles d'immeubles, est situé sur les terrains de l'ancienne Maison des Orphelins, propriété de l'Hospice Général. L'opération débute en 1858 par les immeubles de tête de la rue des Alpes et se poursuit plus tardivement entre 1890 et 1900. Dû à l'initiative privée de divers propriétaires et architectes, l'ensemble n'en donne pas moins une forte impression d'unité dans un quartier principalement composé d'îlots hétéroclites. Cette homogénéité provient probablement de l'existence présumée d'un plan de lotissement réglant l'ensemble des constructions. Malgré l'intervention de plusieurs architectes, les diverses façades sont traitées de manière analogue: ornées et pourvues de balcons sur la rue de Fribourg, pratiquement lisses sur la rue de Neuchâtel. D'autre part, bien que la construction de la majorité des bâtiments ait suivi l'Exposition nationale de 1896, ceux-ci ne comportent aucun élément de style "patriotique"; ils affirment ainsi le caractère économique de même que la sobriété de cette architecture.

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Alpes				
file 61 /Cité				
20	6717	(117)	TP 234-1858	Adolphe Reverdin
Rue de Fribourg				
file 60/Cité				
3	2657	(108)	vers 1895	non identifié
5	2688	(107)	TP 142-1896	Marc Camoletti
7	2832	(125)	TP 14-1899	Marc Camoletti
9	3207	(113)	TP 24-1898	Gottfried Ribl
11	3208	(114)	TP 24-1898	Gottfried Ribl
2	2834	(118)	TP 234-1858	Jean-Henri Bachofen
4	2911	(221)	TP 161-1898	Marc Camoletti
6	2912	(222)	TP 161-1898	Marc Camoletti
8	2913	(223)	TP 161-1898	Marc Camoletti
10	2784	(122)	TP 237-1897	H. Flaegel
12	2735	(119)	TP 130-1897	Gottfried Ribl
14	2728	(106)	TP 152-1897	Léon Bovy
16	2727	(104)	TP 115-1897	Marc Camoletti
Rue de Monthoux				
file 61 /Cité				
55	2255	(115)	TP 269-1889	non identifié
Rue de Neuchâtel				
file 61/Cité				
2	3132	(171 bis)	TP 13.3.1873	A. Feltmann ing.
4	1423	(187 bis)	-	non identifié
6	2928	(179)	-	non identifié

Bibliographie

INSA, p. 343
Guide SHAS, p. 205



Le boulevard Carl-Vogt, de l'avenue de Sainte-Clotilde à la rue des Bains



Boulevard Carl-Vogt 75 à 101

Boulevard Carl-Vogt

Genève, section Plainpalais. 2e zone

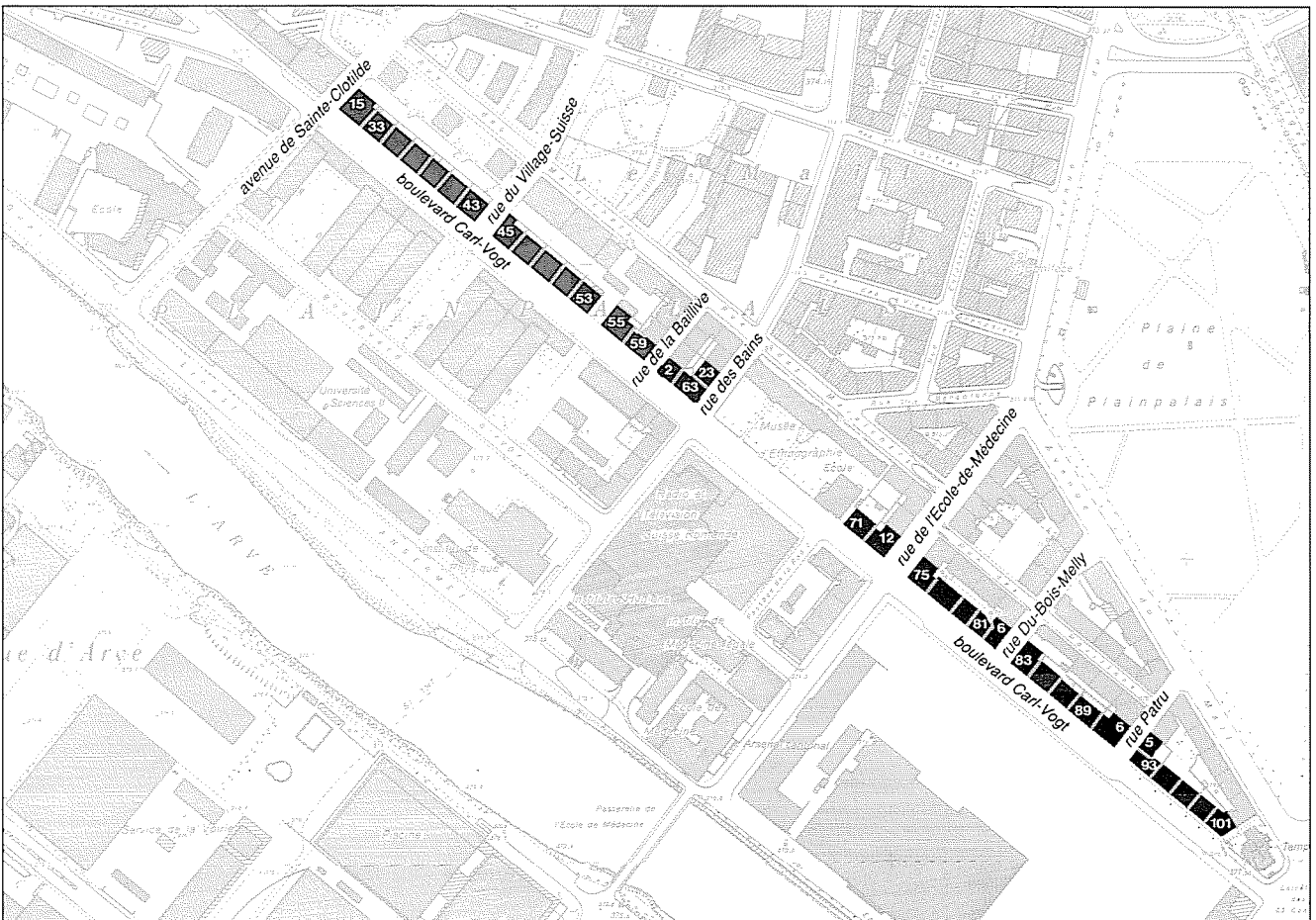
MS-e 12

FAO du 6.11.1985

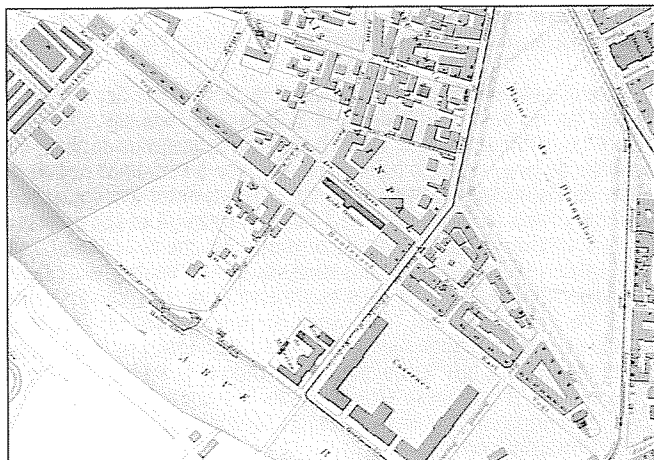
Le tracé du boulevard Carl-Vogt remonte à la construction des casernes, édifiées sur les bords de l'Arve en 1876. Il devient l'une des artères de l'Exposition nationale de 1896. Dès cette époque, ce boulevard de plus d'un kilomètre de long, reliant la pointe de la Jonction à l'extrémité sud de la plaine de Plainpalais, connaît un rapide développement immobilier. En quelques années seulement, le front d'immeubles exposé au sud est pratiquement achevé; il sera longtemps considéré comme la limite urbaine méridionale de Genève. Les terrains vis-à-vis, entre le boulevard et l'Arve, sont également pris en compte dans les projets d'urbanisme, dressés par la Mairie de Plainpalais, dès 1897. Amorcée quelques années plus tard (cf. MS-e 14), la construction de ces terrains est interrompue par la première guerre mondiale. A mi-chemin entre la Jonction et la Plaine, l'ancienne école du Mail et son préau (actuel musée d'Ethnographie) rompent la continuité du front bâti. Sa construction (dès 1895) précède de peu celle des immeubles avoisinants.

La partie nord-ouest du boulevard, qui va de la Jonction au musée, est caractérisée par des constructions linéaires, très homogènes, conçues par quelques architectes œuvrant par groupes d'immeubles. D'aspect répétitif, ces bâtiments forment des rangées interrompues par des rues perpendiculaires. Le rythme des balcons, la diversité des encadrements de fenêtres, la menuiserie des portes d'entrée, les ferronneries offrant notamment des variations sur le thème de la feuille de marronnier, témoignent du soin apporté au décor.

La partie sud-est, allant du musée à la plaine de Plainpalais, est composée d'immeubles appartenant à des îlots rectangulaires ou triangulaires. Plus hétéroclites, ils dénotent l'intervention de divers architectes. Le décor des façades comporte un grand nombre d'éléments classicisants; les angles des îlots sont souvent ponctués de tourelles ou de dômes.



Echelle 1:5000



Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1906. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. BPU)



Le boulevard Carl-Vogt, entre 1902 et 1910 (carte postale VG)



Le boulevard Carl-Vogt à la hauteur de la rue du Village-Suisse



Boulevard Carl-Vogt 75 à 83

Boulevard Carl-Vogt

MS-e 12

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de la Baillive			
2	382 (766)	TP 228-1900	Jacques Van Leisen
Rue des Bains			
23	385 (770)	TP 228-1900	Jacques Van Leisen
Boulevard Carl-Vogt			
file 21/Plainpalais			
33	360 (487)	TP 39-1900	Léon Bovy
35	361 (489)	TP 184-1900	Léon Bovy
37	362 (491)	TP 184-1900	Léon Bovy
39	363 (493)	TP 184-1900	Léon Bovy
41	364 (495)	TP 184-1900	Léon Bovy
43	365 (497)	TP 184-1900	Léon Bovy
file 25/Plainpalais			
45	369 (740)	TP 363-1901	Théo Cosson
47	370 (742)	TP 363-1901	Théo Cosson
49	371 (744)	TP 363-1901	Théo Cosson
51	372 (746)	TP 363-1901	Théo Cosson
53	373 (748)	TP 363-1901	Théo Cosson
55	374 (750)	TP 245-1903	Frédéric Hellé
59	375 (752)	vers 1905	non identifié
63	383 (768)	TP 228-1900	Jacques Van Leisen
file 29/Plainpalais			
71	490 (377)	TP 20-1899	Léon Bovy
75	508 (420)	TP 200-1897	Jean Birmelé
77	512 (424)	TP 200-1897	Jean Birmelé
79	516 (432)	TP 201-1898	Jean Birmelé
81	522 (438)	TP 201-1898	Jean Birmelé
file 30/Plainpalais			
83	532 (476)	TP 184-1904	Léon Bovy
85	533 (478)	TP 184-1904	Léon Bovy
87	539 (490)	TP 156-1898	Edouard Chevallaz
89	538 (488)	TP 160-1902	Edouard Chevallaz
93	546 (499)	TP 240-1924	Henri Garcin
95	548 (502)	TP 195-1902	Edouard Chevallaz
97	558 (522)	TP 195-1902	Edouard Chevallaz
99	557 (520)	TP 195-1902	Edouard Chevallaz
101	556 (518)	TP 195-1902	Edouard Chevallaz

Rue Du-Bois-Melly

file 29/Plainpalais
6 520 (436) TP 201-1898 Jean Birmelé

Rue de l'Ecole-de-Médecine

file 29/Plainpalais
12 489 (375) TP 191-1897 Léon Bovy

Rue Patru

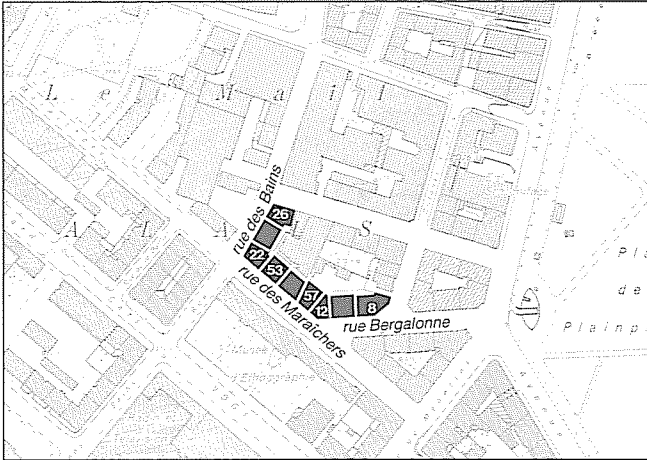
file 30/Plainpalais
5 545 (498) TP 240-1924 Henri Garcin
6 537 (486) TP 366-1903 Frédéric Hellé

Avenue de Sainte-Clotilde

file 21 /Plainpalais
15 359 (485) TP 127-1898 Léon Bovy

Bibliographie

Guide INTERASSAR, p. 6
INSA, pp. 338, 392
Guide SHAS, p. 184
Guide SAP, pp. 146, 148, 149
Bulletin technique de la Suisse romande, 1902, p. 81
Ingénieurs et architectes suisses, 1981, p. 417
Archiguide, bus 4
R.J. Lawrence, Le seuil franchi... Logement populaire et vie quotidienne en Suisse romande, 1860-1960; 1986, p. 91
RDB, no 3, 1990



Echelle 1:5000

Rue des Bains

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 13

FAO du 6.11.1985

Le quartier situé entre l'avenue du Mail et le boulevard Carl-Vogt connaît un rapide développement de 1896, date de l'Exposition nationale, jusqu'en 1914. Relativement homogène, il accueille toutefois une grande diversité d'activités: entrepôts, industries, ateliers, commerces, logements. L'ensemble occupe à l'origine une vaste parcelle non bâtie en bordure de l'ancien chemin des Bains, à la périphérie immédiate des terrains de l'Exposition. Il fait partie d'un îlot polygonal et se compose de plusieurs groupes de bâtiments; ceux-ci furent réalisés par différents architectes pour le compte de diverses sociétés immobilières. Les uns utilisent un vocabulaire néo-classique: frontons cintrés ou triangulaires au-dessus des fenêtres du premier étage (rue des Bains, rue des Maraîchers). Les autres, réalisés plus tardivement, offrent une image plus pittoresque: tourelles d'angle, balcons ornés de gargouilles, appareillages variés.

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Bains				
îlle 27/Plainpalais				
	22	469 (311)	TP 104-1901	Edouard Chevallaz
	24	468 (309)	TP 105-1901	Edouard Chevallaz
	26	467 (307)	TP 136-1901	Edouard Chevallaz
Rue Bergalonne				
îlle 27/Plainpalais				
	8	460 (288)	TP 507-1910	Antoine Leclerc et Charles Gambini
	10	461 (290)	TP 60-1911	Théo Cosson et Pierre Deléamont
	12	462 (292)	TP 98-1911	William Henssler
Rue des Maraîchers				
îlle 27/Plainpalais				
	53	470 (313)	TP 343-1901	Edouard Chevallaz
	55	471 (315)	TP 344-1901	Edouard Chevallaz
	57	463 (294)	TP 98-1911	William Henssler



Rue des Bains 26, 24, 22



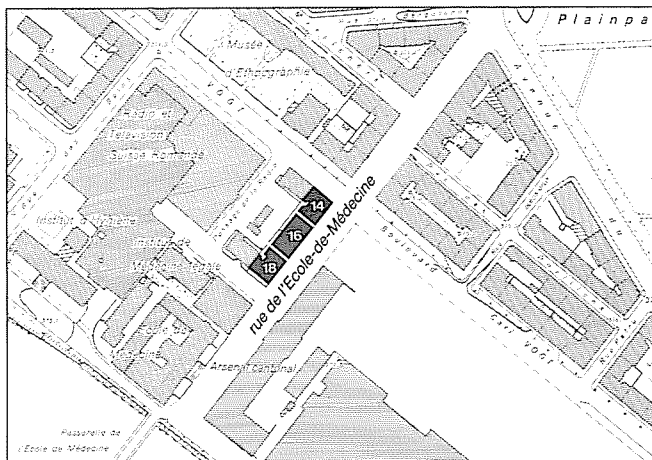
Rue Bergalonne 12, 10

Bibliographie

INSA, pp. 322, 357
Guide SAP, p. 151



Rue des Bains 26



Echelle 1:5000

Rue de l'Ecole-de-Médecine

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 14

FAO du 6.11.1985

La rue de l'Ecole-de-Médecine est tracée vers 1874 pour desservir les casernes et l'Ecole de Médecine. L'édification de l'ensemble considéré devait engager une nouvelle phase d'urbanisation des terrains situés au sud du boulevard Carl-Vogt. Ces intentions apparaissent distinctement sur le plan d'extension communal de Plainpalais approuvé par le Conseil d'Etat le 29 octobre 1902. En raison de la guerre, cette opération n'aura pas de suite. Formant la face d'un îlot inachevé, les trois immeubles affichent une composition monumentale dont la symétrie masque le parcellaire. Articulé, selon des règles classiques, autour d'un corps central à pignon et oriel axial, l'ensemble utilise un vocabulaire Heimatstil: loggias de l'attique, frise en briques du quatrième niveau. La symétrie n'est rompue que par le traitement différencié des rez-de-chaussée: arcades commerciales sur le boulevard, soubassement continu surmonté de baies en plein cintre éclairant des logements côté rue de l'Ecole-de-Médecine.



Angle rue de l'Ecole-de-Médecine, boulevard Carl-Vogt

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
-----	-------------	--------------------	----------	------------

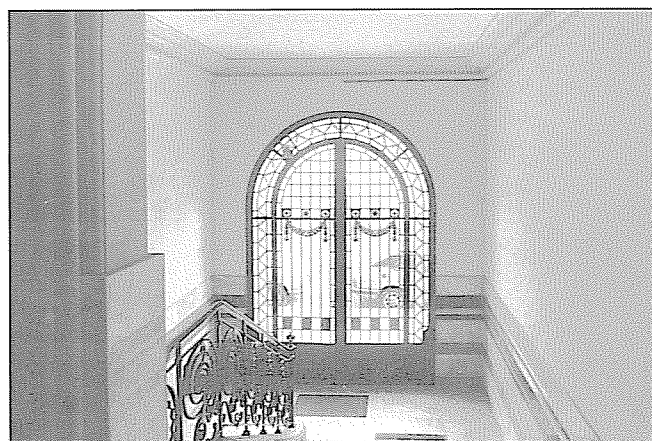
Rue de l'Ecole-de-Médecine

île 28/Plainpalais

14	473	(330)	TP 279-1910	Léon Bovy
16	474	(332)	TP 279-1910	Léon Bovy
18	475	(334)	TP 279-1910	Léon Bovy

Bibliographie

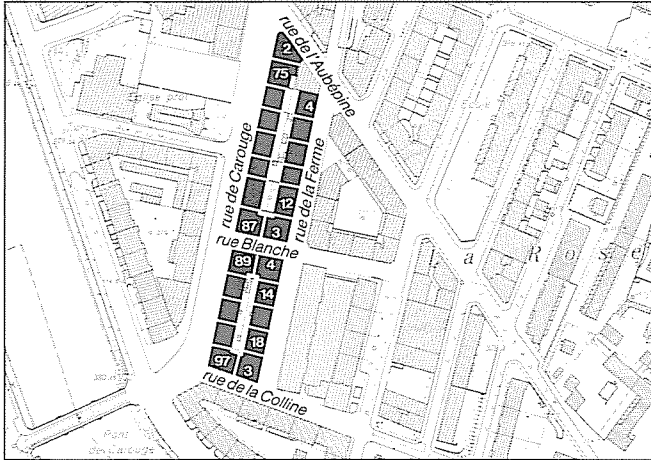
INSA, p. 338
Archiguide, bus 4



Rue de l'Ecole-de-Médecine 18



Rue de l'Ecole-de-Médecine 16



Echelle 1:5000



Rue de Carouge, au premier plan le no 95

Rue de Carouge

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 15

FAO du 6.11.1985

Alors que dès 1808, suite à la construction du Pont-Neuf, la rue de Carouge constitue un axe de circulation privilégié, les terrains proches de l'Arve n'attirent que très tardivement les investisseurs. La proximité de l'hôpital (1849), des Bains d'Arve (1873), du dépôt des tramways (1876), ainsi que les fréquentes crues de l'Arve en sont probablement responsables. Il faut attendre l'endiguement progressif de la rivière et le déplacement du dépôt des trams à la Jonction en 1900 pour que débute la construction de logements.

L'opération de la rue de Carouge s'inscrit dans un contexte de spéculation foncière liée à l'élaboration du premier plan d'extension de la ville de Genève et des communes suburbaines, dont la loi sera adoptée en 1900.

Peu à peu, le quartier prend forme; une nouvelle trame de rues parallèles à la rue de Carouge et au boulevard de la Cluse amorce le lotissement de ces terrains jusqu'alors vierges de constructions. Les îlots ainsi délimités vont se densifier progressivement.

Opération d'envergure, l'ensemble considéré présente sur la rue de Carouge des façades traitées avec soin. La plupart des immeubles étant l'œuvre d'un seul architecte, D. Giraud, l'effet d'unité est remarquable: de composition identique, les façades varient d'un immeuble à l'autre par l'alternance de frontons triangulaires et cintrés aux fenêtres du deuxième étage.

Sur la rue de la Ferme, les façades de ces îlots étroits sont traitées de manière plus simple et plus économique, soulignant le rôle secondaire de cette artère.



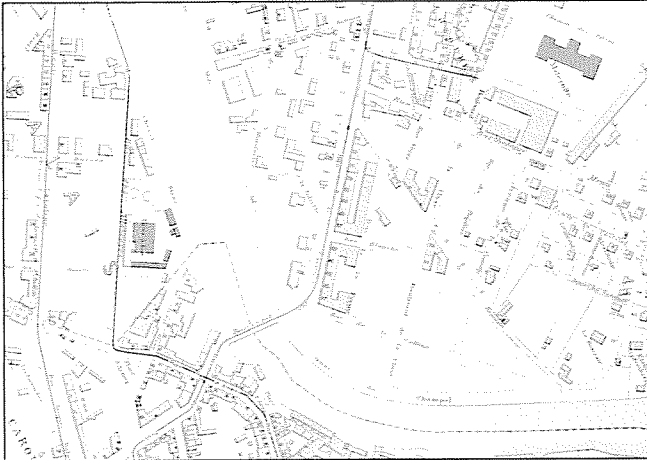
Rue de la Ferme, au premier plan le no 4



L'intersection de la rue de Carouge et de la rue Blanche



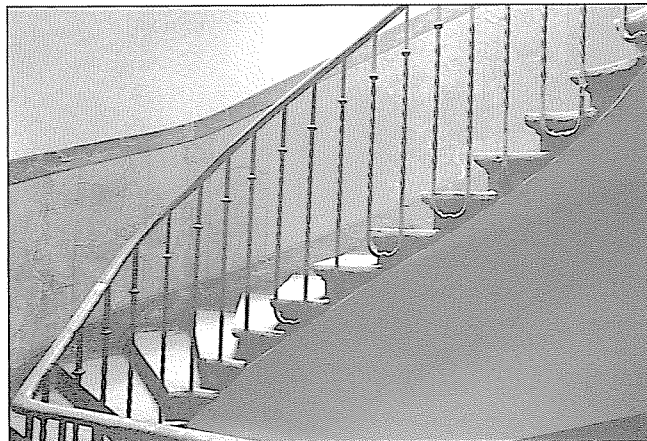
L'intérieur de l'îlot sud



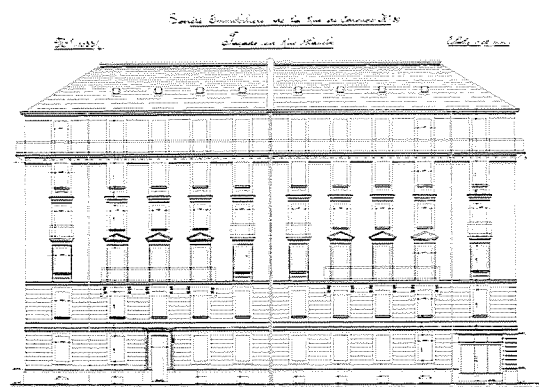
Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1906. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. BPU)



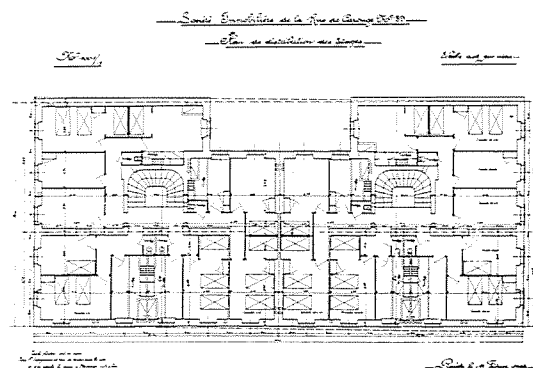
Rue de Carouge 95



Rue Blanche 3



Rue de Carouge 89, rue Blanche 4: façade sur la rue Blanche et plan des étages (doc. AEG)



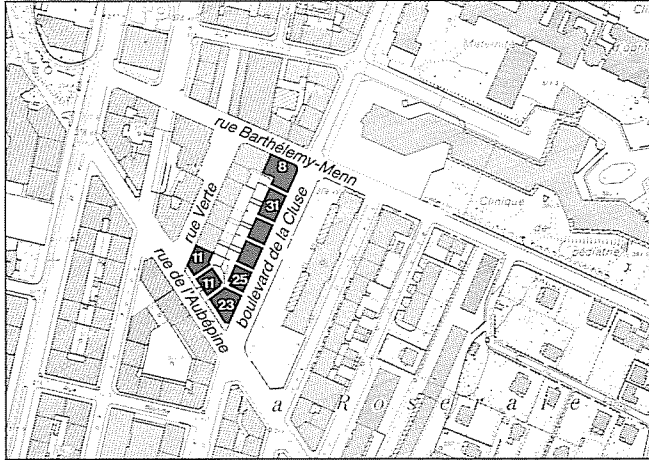
Rue de Carouge

MS-e 15

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de l'Aubépine				
	file 54/Plainpalais			
	2	1085 (140)	TP 37-1899	Johannes Grosset et Ami Golay
Rue Blanche				
	file 54/Plainpalais			
	3	1098 (194)	TP 192-1901 TP 202 bis-1901	Didolo Giraud
	4	1100 (198)	TP 268-1903	Didolo Giraud
Rue de Carouge				
	file 54/Plainpalais			
	75	1086 (141)	TP 253-1897	Johannes Grosset et Ami Golay
	77	1088 (150)	TP 291-1897	Louis Maréchal
	79	1090 (160)	TP 5-1901	Antoine Leclerc et Gaston Lecerf
	81	1090 (170)	TP 5-1901	Antoine Leclerc et Gaston Lecerf
	83	1093 (180)	TP 68-1901	Antoine Leclerc et Gaston Lecerf
	85	1095 (188)	TP 44-1902	Didolo Giraud
	87	1097 (192)	TP 192-1901 TP 202 bis-1901	Didolo Giraud
	89	1099 (196)	TP 268-1903	Didolo Giraud
	91	1101 (200)	TP 135-1902	Didolo Giraud
	93	1103 (206)	TP 135-1902	Didolo Giraud
	95	1105 (211)	TP 156-1902	Didolo Giraud
	97	1107 (215)	TP 156-1902	Didolo Giraud
Rue de la Colline				
	file 54/Plainpalais			
	3	1109 (217)	TP 156-1902	Didolo Giraud
Rue de la Ferme				
	file 54/Plainpalais			
	4	1089 (153)	TP 218-1898	Louis Maréchal
	6	1091 (164)	TP 206-1900	non identifié
	8	1092 (175)	TP 206-1900	non identifié
	10	1094 (184)	TP 68-1901	Antoine Leclerc et Gaston Lecerf
	12	1096 (190)	TP 44-1902	Didolo Giraud
	14	1102 (204)	TP 538-1911	Jules Maurette et Amédée Henchoz
	16	1104 (209)	TP 221-1912	J. In Albon
	18	1106 (213)	TP 222-1912	J. In Albon

Bibliographie

INSA, pp. 319, 324, 325, 341
Guide SAP, p. 130



Echelle 1:5000



Boulevard de la Cluse 29 et 31, rue Barthélemy-Menn 8



L'intérieur de l'îlot

Boulevard de la Cluse

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 16

FAO du 6.11.1985

Au milieu du XIXe siècle, la vocation des terrains de la Cluse et de la Roseraie se dessine avec l'implantation de l'hôpital au Pré de Cluse (1849) et l'installation des bains thérapeutiques de l'Arve à la Roseraie (1873). Par ailleurs, en 1876, la compagnie des tramways de Genève viendra installer son dépôt au voisinage du boulevard de la Cluse.

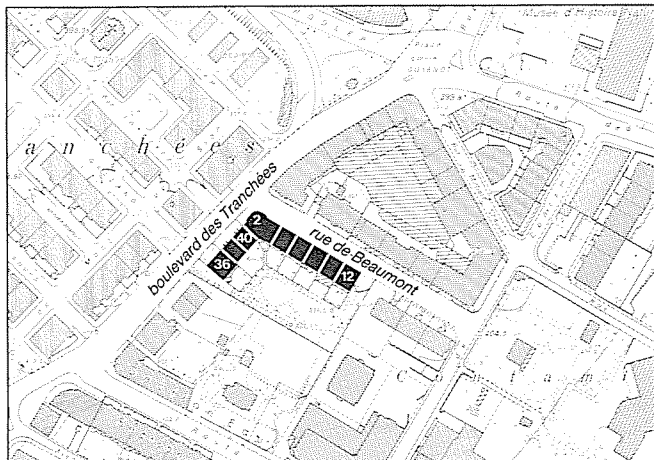
Dès 1900, suite à l'endiguement progressif des eaux de l'Arve et au départ du dépôt des trams à la Jonction, ces terrains prennent de la valeur et les constructions s'y développent. Un plan d'ensemble prévoyait, de part et d'autre de l'actuel chemin de l'Aubépine, une trame d'îlots étroits et longs, dont le dessin ne sera pas remis en cause par l'urbanisation future.

Faisant face à l'école de la Roseraie (1906-1907, Ed. Chevallaz), l'ensemble se distingue par l'emphase portée sur l'angle nord de l'îlot, où, dans un langage pittoresque, le bâtiment déploie tourelle, clocheton et dômes.

Antérieurs, les autres immeubles, plus sobres, ont recours à un vocabulaire et une utilisation des matériaux inspirés du Heimatstil. Sur la rue de l'Aubépine, un socle de jardinefs surélevés longe la façade entre les deux pans coupés des angles de l'îlot. Enfin, ce dernier ménage un vaste espace intérieur affecté à de petits jardins privés.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de l'Aubépine			
11	1039 (42)	TP 132-1904	Léon Bovy
Rue Barthélemy-Menn			
8	1033 (27)	TP 276-1910	Frédéric Hellé
Boulevard de la Cluse			
23	1038 (40)	TP 132-1904	Léon Bovy
25	1037 (38)	TP 132-1904	Léon Bovy
27	1036 (36)	-	non identifié
29	1035 (33)	TP 125-1911	Edouard Chevallaz
31	1034 (30)	TP 125-1911	Edouard Chevallaz
Rue Verte			
11	1040 (44)	TP 132-1904	Léon Bovy

Bibliographie
Guide SAP, p. 134



Echelle 1:5000



Angle rue De-Beaumont, boulevard des Tranchées



Rue De-Beaumont



Façades côté jardin

Rue De-Beaumont

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 17

FAO du 6.11.1985

Le quartier des Contamines se développe dès 1838 suite à la vente d'un terrain appartenant à l'Hôpital; situé à l'extérieur des fortifications, il est directement relié à la Haute Ville par le pont de fil de fer du bastion du Pin. Le morcellement en parcelles de dimensions restreintes, desservies par un réseau de rues et loties de petites demeures, offre alors à la bourgeoisie genevoise un habitat suburbain à proximité immédiate de la ville.

Dernière grande étape de cette opération spéculative, l'ensemble de la rue De-Beaumont, dénommé "Square des Contamines", est réalisé dès 1853, peu avant l'adoption du plan d'agrandissement de la ville de Genève sur la rive gauche du Rhône (1854). La perspective de l'extension de la ville suite à la démolition des fortifications incita le promoteur, le Dr Senn, à promouvoir une typologie d'habitat individuel plus dense, qui réponde toutefois aux exigences nouvelles d'hygiène et de confort.

L'ensemble se compose de neuf hôtels particuliers mitoyens, de deux étages sur rez; ceux-ci sont bordés de part et d'autre de terrasses privées, donnant à l'arrière sur un jardin commun. La succession des façades, sobres et répétitives, est articulée par l'arrondi de l'immeuble d'angle, daté "1854".

Ce type de maisons en bande, d'inspiration anglaise, fera école et servira de référence lors de la construction du quartier des Tranchées, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

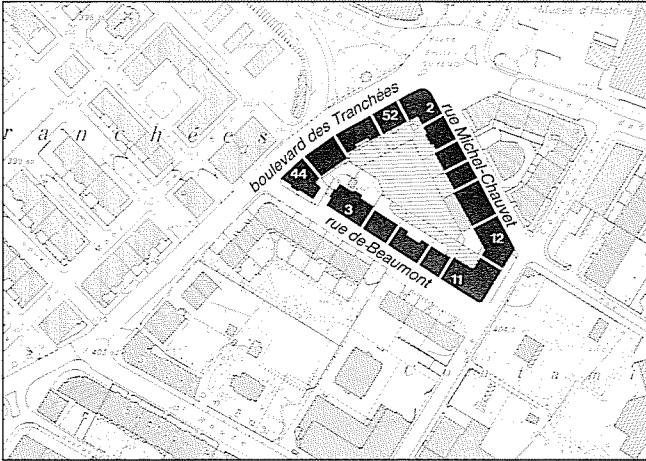
Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue De-Beaumont			
file 34/Eaux-Vives			
2	2813 (33)	Daté "1854"	Adolphe Reverdin
	2814		
4	1206 (34)	1854	Adolphe Reverdin
6	1207 (38)	1854	Adolphe Reverdin
8	1208 (39)	1854	Adolphe Reverdin
10	1209 (40)	1854	Adolphe Reverdin
12	1210 (41)	1854	Adolphe Reverdin

Boulevard des Tranchées

file 34/Eaux-Vives			
36	1405 (37)	1854	Adolphe Reverdin
38	1404 (36)	1854	Adolphe Reverdin
40	1404 (35)	1854	Adolphe Reverdin

Bibliographie

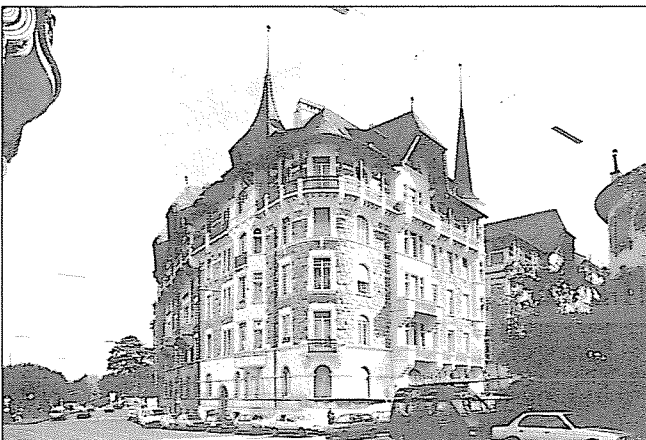
INSA, p. 389
Guide SHAS, p. 170
Guide SAP, p. 34
Bâtir la campagne, pp. 34, 35



Echelle 1:5000



Rue De-Beaumont 11, rue Michel-Chauvet 12



Boulevard des Tranchées 44

Boulevard des Tranchées

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 18

FAO du 6.11.1985

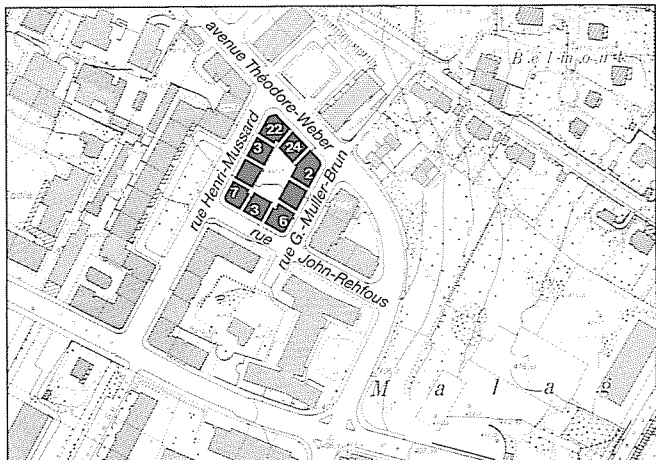
Le plateau de Malagnou, occupé à l'origine par de grands domaines, subit au cours du XIXe siècle une forte pression immobilière. Après la démolition des fortifications, les terrains se morcellent et se lotissent de villas. Ce développement de type pavillonnaire se poursuit jusqu'au début du XXe siècle; puis répondant à la croissance de la ville, un mode d'urbanisation plus dense fait son apparition (implantation en front de rue, contiguïté, gabarits élevés).

L'imposant îlot du boulevard des Tranchées appartient à cette deuxième phase; il connaîtra plusieurs étapes de construction. Amorcé à ses deux angles opposés entre 1907 et 1912, il sera achevé une quinzaine d'années plus tard. Les six premiers immeubles, édifiés pour partie en bordure du boulevard des Tranchées et pour partie à la rue de Contamines, fixent d'emblée la forme et le caractère de l'îlot, en rupture d'échelle totale avec le quartier des Tranchées et de la rue De-Beaumont (cf. MS-e 17). Par son architecture également, l'îlot se démarque des bâtiments environnants. Ainsi l'ensemble de Léon Bovy s'impose par son pittoresque Heimatstil: oriel, échauguette, dôme, diversité des appareillages, polychromie.

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue De-Beaumont				
file 33/Eaux-Vives				
	3	1175 (4)	TP 206-1907 TP 206 bis-1907	Léon Bovy
	5	1182 (9)	TP 524-1923	Boissonnas et Henssler
	7	1184 (14)	TP 524-1923	Boissonnas et Henssler
	9	1186 (17)	TP 524-1923	Boissonnas et Henssler
	11	1195 (23)	TP 171-1910 signé	Adrien Haas et Maurice Albrecht
Rue Michel-Chauvet				
file 33/Eaux-Vives				
	2	1179 (8)	TP 791-1927	Paul Perrin
	4	1189 (18)	TP 416-1928	Jean Camoletti
	6	1191 (19)	TP 220-1928	Adrien Haas et Maurice Albrecht
	8	1193 (20)	TP 219-1928	Adrien Haas et Maurice Albrecht
	10	1194 (21)	TP 183-1913 signé, daté "1915"	Adrien Haas et Maurice Albrecht
	12	1196 (24)	TP 428-1912 signé	Adrien Haas et Maurice Albrecht
Boulevard des Tranchées				
file 33/Eaux-Vives				
	44	1171 (1)	TP 206-1907 TP 206 bis-1907	Léon Bovy
	46	1172 (2)	TP 206-1907 TP 206 bis-1907	Léon Bovy
	48	1173 (3)	TP 602-1927	Jean-Louis Cayla et Frédéric Gampert
	52	1177 (7)	TP 896-1927	Jean-Louis Cayla et Frédéric Gampert

Bibliographie

INSA, p. 389
Guide SHAS, p. 170
Guide SAP, p. 33



Echelle 1:5000



Angle rue John-Rehfous, rue Gustave-Muller-Brun, 1924-1928 (photo VG)



Rue John-Rehfous 3

Avenue Théodore-Weber

Genève, section Eaux-Vives. 3e zone

MS-e 19

FAO du 6.11.1985

La propriété "Jolimont", à Malagnou, était délimitée par le nant de Jargonant, la route cantonale de Malagnou et un tracé rectiligne réservé à l'implantation de la voie ferrée raccordant la gare des Eaux-Vives à Cornavin. La formation d'un nouveau quartier sur cette ancienne propriété est due aux consorts Brot-Im-Thurn, qui, en 1914, firent préparer à l'architecte L. Belloni un plan de lotissement. Ce dernier comportait trois artères intérieures définissant un quadrillage de six îlots. L'opération, commencée en 1915 au no 3, rue Mussard, fut aussitôt abandonnée en raison de la guerre.

En 1917, P. Perrin mit au point un nouveau plan, se distinguant du précédent par la création d'un square ouvert planté d'arbres à la rue Mussard. La deuxième étape de réalisation, entre 1922 et 1948, suit ce nouveau parti; certains îlots toutefois ne seront jamais complètement achevés. Sur le plan architectural, deux langages opposés se manifestent: l'un traditionaliste, l'autre moderniste.

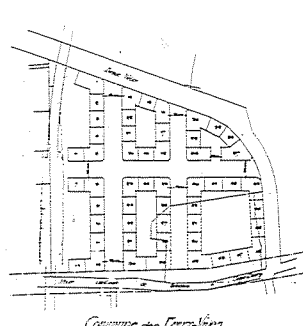
Enfin, la troisième et dernière étape de ce lotissement est réalisée en 1950 par l'architecte M.-J. Saugy.

L'îlot retenu ici, réalisé presque entièrement par P. Perrin entre 1924 et 1930, se conforme à une tradition Heimatstil tardive, avec sa volumétrie massive aux réminiscences moyenâgeuses.

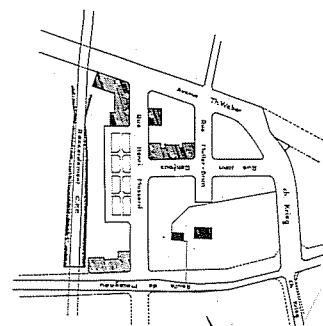
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue Gustave-Muller-Brun				
île 28/Eaux-Vives				
2	1008	(143)	TP 292-1930	Paul Perrin
4	1007	(142)	TP 979-1928	Paul Perrin
6	1001	(137)	TP 675-1924	Paul Perrin
Rue Henri-Mussard				
île 28/Eaux-Vives				
3	1003	(139)	TP 123-1915	Léon Belloni
5	1002	(138)	TP 896-1925	Paul Perrin
7	999	(135)	TP 675-1924	Paul Perrin
Rue John-Rehfous				
île 28/Eaux-Vives				
3	1000	(136)	TP 675-1924	Paul Perrin
Avenue Théodore-Weber				
île 28/Eaux-Vives				
22	1004	(140)	TP 1266-1930	Paul Perrin
24	1006	(141)	TP 1225-1930	Paul Perrin

Bibliographie

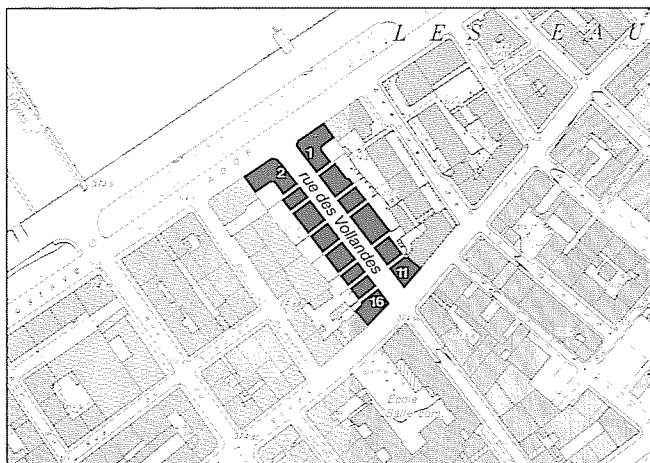
Guide SHAS, pp. 162, 163



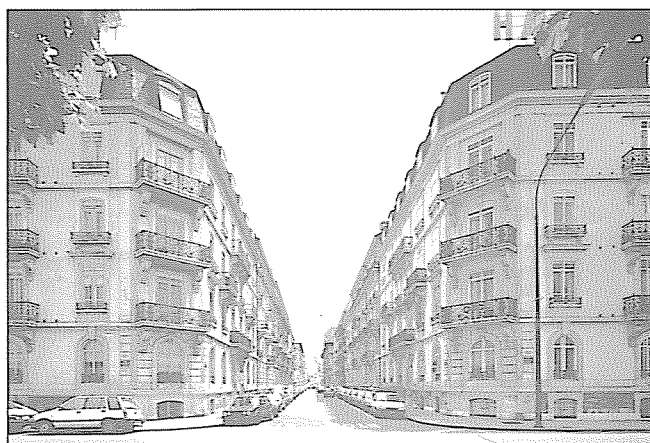
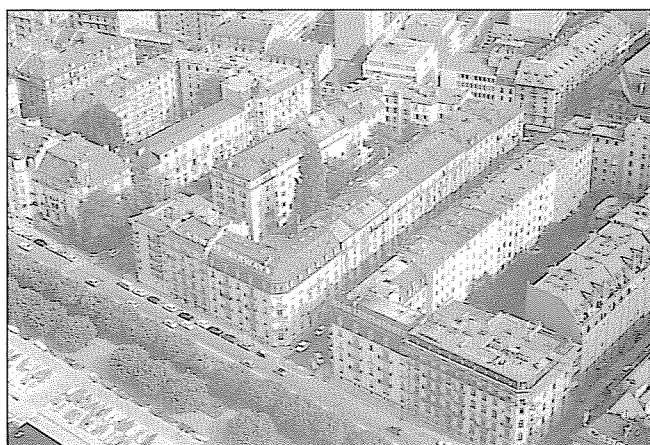
Projet de morcellement du 26 janvier 1915.
Léon Belloni, architecte (doc. AEG)



Plan des nouvelles artères, mars 1924
(doc. AEG)



Echelle 1:5000



Rue des Vollandes depuis le quai Gustave-Ador



Rue des Vollandes 7

Rue des Vollandes

Genève, section Eaux-Vives, 2e zone

MS-e 20

FAO du 6.11.1985

La démolition des fortifications, ordonnée par la loi du 15 septembre 1849, supprime tout obstacle à l'extension de la ville en direction des faubourgs. La commune des Eaux-Vives, à l'instar des autres communes suburbaines, doit dès lors faire face aux pressions d'une forte urbanisation. En 1856 débute l'aménagement des quais. Peu à peu, les chemins de campagne, rectifiés, élargis, deviennent des rues. Infrastructures et équipements se développent sous le contrôle de la Mairie et à son initiative.

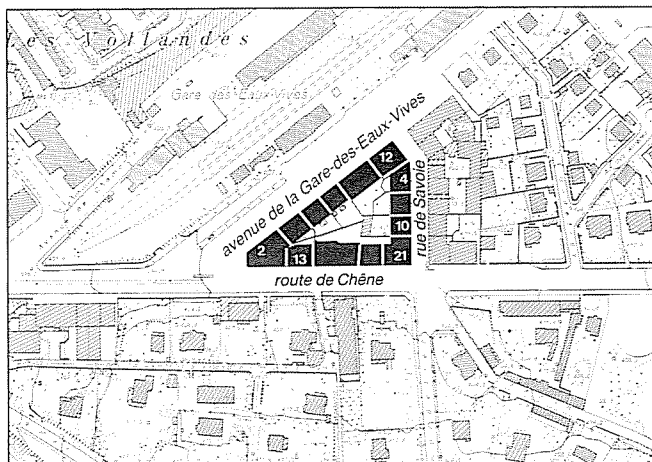
C'est dans ce contexte que prend forme, à la fin du XIXe siècle, l'opération de la rue des Vollandes. En 1893, une convention est passée entre la Commune et le Comte de Poligny en vue de tracer à travers sa propriété "La Grenade" une nouvelle avenue, longue de 125 mètres, qui prolongerait jusqu'aux quais l'ancien chemin des Vollandes. Cette opération comprend également la rectification de ce chemin au sud de la rue des Eaux-Vives qui permet l'agrandissement d'un terrain communal en vue d'accueillir l'école des Eaux-Vives, construite en 1896.

Côté lac, l'entrée de la rue est encadrée par une paire d'immeubles d'architecture soignée, bâtis en 1895 par l'architecte A. Peyrot. L'édification de l'ensemble sera poursuivie par L. Bovy. Son caractère est très homogène; toutefois, la qualité du décor côté quai contraste avec la sobriété des façades côté rue des Eaux-Vives.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Vollandes			
île 4/Eaux-Vives			
1	130 (358)	TP 130-1895	Adrien Peyrot
3	131 (361)	TP 260-1895	Léon Bovy
5	132 (364)	TP 114-1896	Léon Bovy
7	133 (367)	TP 114-1896	Léon Bovy
9	134 (370)	TP 246-1896	Léon Bovy
11	135 (373)	TP 246-1896	Léon Bovy
2	129 (355)	TP 130-1895	Adrien Peyrot
4	128 (352)	TP 207-1898	Léon Bovy
6	127 (349)	TP 207-1898	Léon Bovy
8	126 (346)	TP 40-1900	Léon Bovy
10	125 (343)	TP 40-1900	Léon Bovy
12	124 (340)	TP 149-1899	Léon Bovy
14	123 (337)	TP 208-1898	Léon Bovy
16	122 (335)	TP 208-1898	Léon Bovy

Bibliographie

- INSA, p. 393
- Guide SHAS, p. 159
- Guide SAP, pp. 88, 89
- Ingénieurs et architectes suisses, 1981, p. 417
- Revue du Vieux-Genève, 1988, p. 106



Echelle 1:5000

Avenue de la Gare-des-Eaux-Vives

Genève, section Eaux-Vives. 3e zone

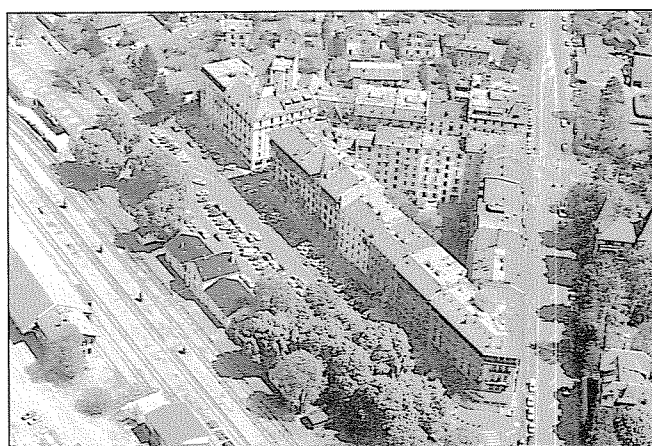
MS-e 21

FAO du 6.11.1985

Depuis 1888, date de l'inauguration de la ligne ferroviaire Genève-Anne-masse et de la construction de la gare des Eaux-Vives, de nombreux projets de raccordement entre la gare des Eaux-Vives et celle de Cornavin ont vu le jour, sans toutefois jamais aboutir.

Au tournant du siècle, le percement des rues Pictet-de-Rochemont et Versonnex reliant directement la gare des Eaux-Vives aux quais (1898-1900), ainsi que l'éventualité d'une liaison ferroviaire Eaux-Vives-Cornavin sont à l'origine de la création d'un nouveau quartier aux abords de la gare. Celui-ci ne connaît toutefois qu'un début de réalisation: il ne comprend que deux îlots séparés par la rue de Savoie dont seul le premier est entièrement achevé.

A l'exception de trois bâtiments, l'ensemble a été réalisé par l'architecte L. Bovy, qui a construit en trois étapes successives, entre 1901 et 1907, les angles de cet îlot triangulaire. Bien que du même auteur, chaque groupe d'immeubles affiche une architecture différenciée allant d'une expression plutôt classique à un style plus pittoresque et décoratif.



Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
-----	-------------	--------------------	----------	------------

Route de Chêne

île 25/Eaux-Vives

13	778	(84)	TP 58-1904	Léon Bovy
15	779	(85)	TP 518-1912	Edouard Chevallaz
19	780	(86)	TP 178-1901	Léon Bovy
21	781	(87)	TP 178-1901	Léon Bovy

Avenue de la Gare-des-Eaux-Vives

île 25/Eaux-Vives

2	769	(70)	TP 58-1904	Léon Bovy
4	770	(72)	TP 58-1904	Léon Bovy
6	771	(73)	TP 181-1904	Léon Bovy
8	772	(75)	TP 304-1900	Alexandre Bordigoni
10	773	(78)	TP 41-1907	Léon Bovy
12	774	(79)	TP 41-1907	Léon Bovy

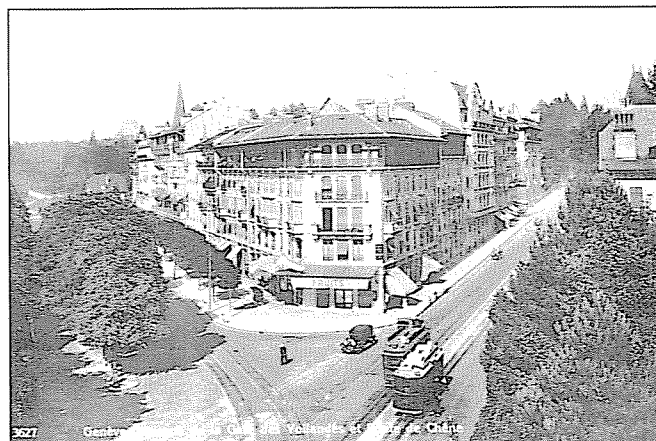
Rue de Savoie

île 25/Eaux-Vives

4	775	(80)	TP 65-1907 daté "1907"	Léon Bovy
6	776	(81)	TP 213-1911	Jules Maurette et Amédée Henchoz
10	777	(83)	TP 178-1901	Léon Bovy

Bibliographie

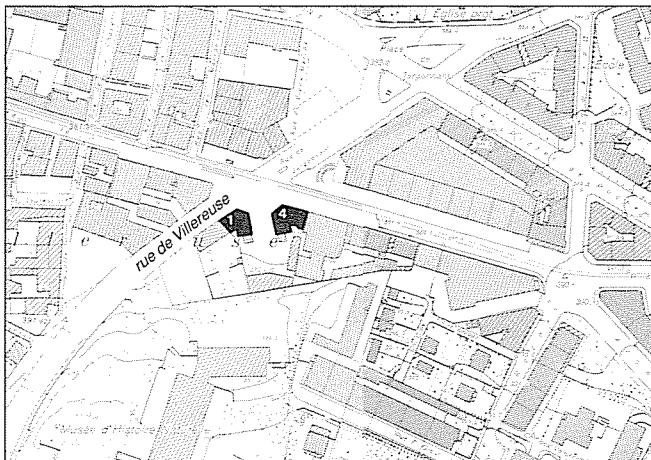
INSA, pp. 327, 343, 344
Guide SHAS, pp. 160, 161
Guide SAP, pp. 107, 108, 112, 113, 114
Archiguide, tram 12, Rive-Moillesulaz



Angle avenue de la Gare-des-Eaux-Vives, route de Chêne (carte postale VG)



Avenue de la Gare-des-Eaux-Vives, au premier plan les nos 12 et 10



Echelle 1:5000

Carrefour de Villereuse

Genève, section Eaux-Vives, 2e zone

MS-e 22

FAO du 6.11.1985

Adopté en 1913, le plan d'extension de la commune des Eaux-Vives prévoyait à la croisée de deux des plus anciens tracés suburbains - Villereuse et la Terrassière - une nouvelle artère en direction de Malagnou. Les deux immeubles du carrefour de Villereuse marquent la tête de cette rue, qui ne sera jamais prolongée; leurs pans coupés forment l'amorce d'un rond-point. Couronnés de frontons "baroquissants" percés de baies en plein cintre, ils affichent une architecture luxueuse et monumentale.

Au-delà d'un effet de miroir spectaculaire, ils se distinguent l'un de l'autre par de subtiles variations tant dans la composition des façades que dans le dessin du décor.

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
-----	-------------	--------------------	----------	------------

Rue de Villereuse

file 27/Eaux-Vives

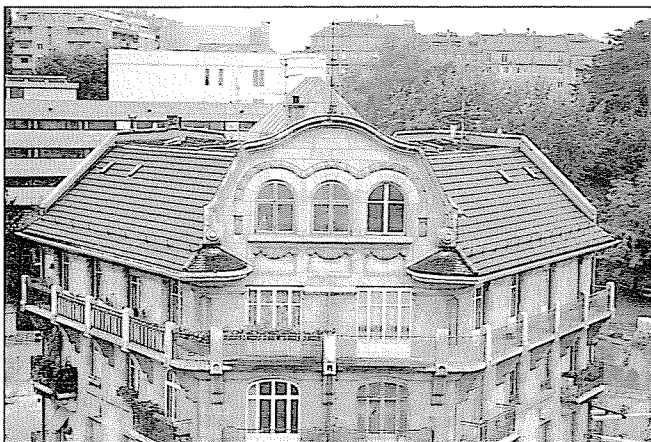
1	908	(15)	TP 445-1912	Edouard Chevallaz
4	910	(20)	TP 446-1912	Edouard Chevallaz

Bibliographie

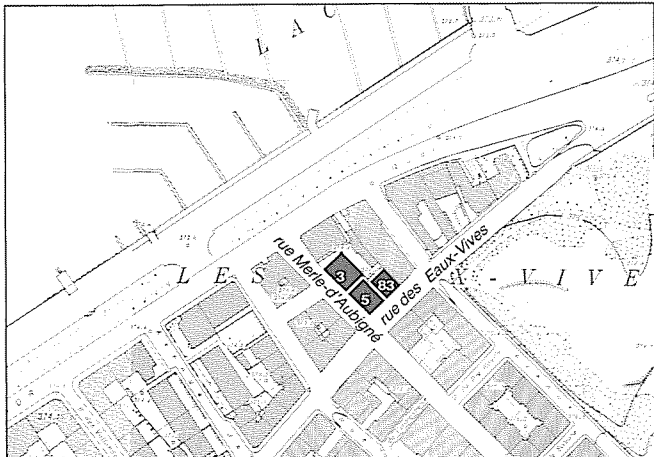
Guide SAP, p. 118
RDB, no 4, 1990



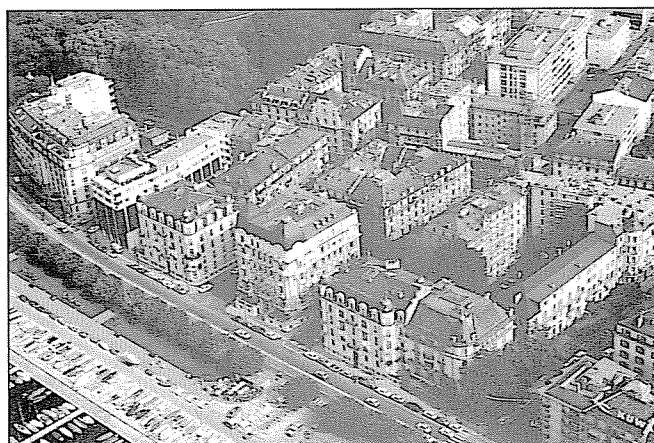
Rue de Villereuse 4 et 1



Rue de Villereuse 1



Echelle 1:5000



Rue Merle-d'Aubigné

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 23

FAO du 6.11.1985

L'urbanisation des Eaux-Vives commence au milieu du XIXe siècle par la construction des quais; les bâtiments s'implantent en premier lieu à proximité du lac et de la ville pour remonter progressivement la pente du quartier. Les trois immeubles de l'architecte P. Deléamont s'élèvent en bordure de la rue des Eaux-Vives, sur un terrain situé derrière le front des quais; ils forment l'amorce d'un nouvel îlot. Situé à la limite orientale de la ville, à proximité des grands parcs, cet emplacement résiduel resta longtemps occupé par des villas. En 1900, la construction de la rue Merle-d'Aubigné permet la densification de ces terrains.

L'ensemble présente une architecture stylisée. Les verticales sont marquées par l'alignement systématique et répétitif des balcons. Au carrefour, l'appareillage particulier de la pierre souligne l'importance de l'angle. Ailleurs, le bossage rustique voisine avec le crépi lisse. Le percement d'arcades au rez-de-chaussée reconnaît la vocation commerciale de la rue des Eaux-Vives.

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Eaux-Vives	83	165 (456)	TP 179-1914	Pierre Deléamont
Rue Merle-d'Aubigné	3	163 (452)	TP 193-1914	Pierre Deléamont
	5	164 (454)	TP 172-1914	Pierre Deléamont

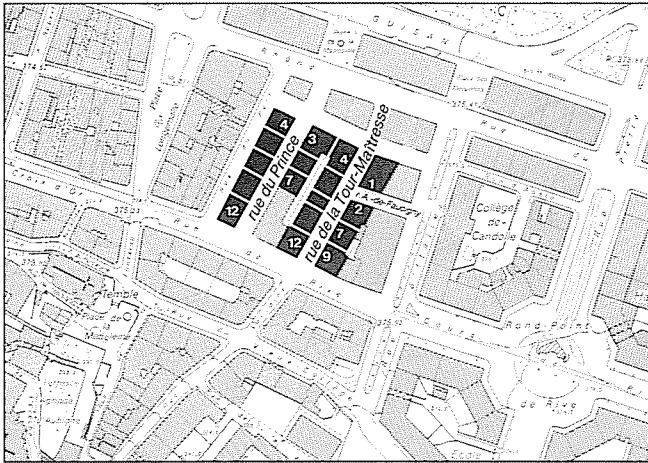
Bibliographie



Angle rue Merle-d'Aubigné, rue des Eaux-Vives



Rue Merle-d'Aubigné 5



Echelle 1:5000



Rue de la Tour-Maitresse depuis la rue de Rive



Rue du Prince, au premier plan le no 4



Assainissement urbain vers 1900. À gauche, la rue de la Tour-Maitresse côté cour (photo VG)

**Rue de la Tour-Maitresse,
rue du Prince**

MS-e 24

FAO du 6.11.1985

Genève, section Cité. 1ère zone

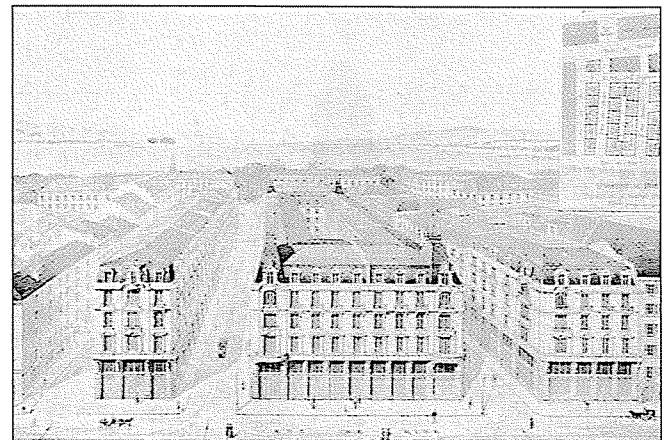
La démolition des fortifications entreprise dès 1850 et la construction à leur emplacement de nouveaux quartiers eurent diverses répercussions sur le développement de la basse ville. D'importants édifices furent détruits, dont la porte de Rive qui fermait l'axe des rues Basses; les anciens ports furent supprimés; enfin, en vue d'assainir un tissu urbain médiéval très dense, de nouvelles rues furent percées.

Menées au tournant du siècle, les opérations immobilières des rues du Prince et de la Tour-Maitresse s'inscrivent dans ce contexte de restructuration urbaine. Seuls deux bureaux d'architectes ont dirigé la construction des nouveaux immeubles: J. Tedeschi à la rue du Prince, J. Grosset et A. Golay à la Tour-Maitresse, assurant ainsi à l'ensemble une grande unité. Sur la rue de Rive, les immeubles de tête reconnaissent la vocation marchande de cette artère: ils se signalent par leurs arcades surmontées d'un entresol commercial, ainsi que par le traitement monumental des angles et leur décor élaboré. Les bâtiments leur faisant suite, sur des rues de moindre importance, sont traités plus sobrement. Ils n'en présentent pas moins une architecture travaillée et soignée.

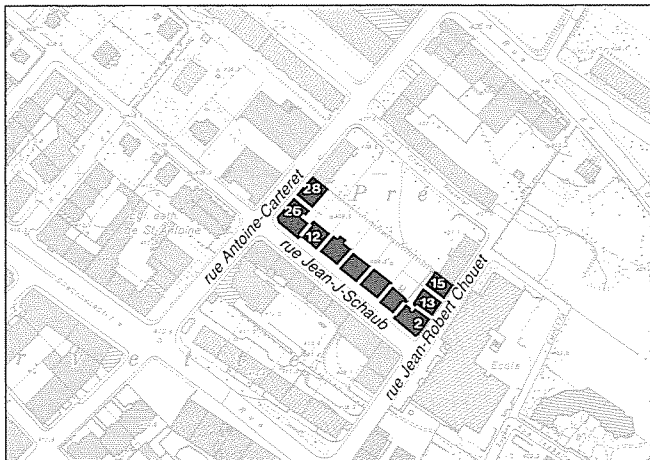
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue Arducius-de-Faucigny				
file 4/Cité				
1	4070	(44)	1898-1900	Johannes Grosset et Ami Golay
2	4072	(46)	AVG 446-1898	J. Grosset et A. Golay
Rue du Prince				
file 23/Cité				
3	4656	(168)	TP 55-1901	Jacques Tedeschi
5	4657	(169)	TP 116-1901	Jacques Tedeschi
7	4658	(170)	TP 116-1901	Jacques Tedeschi
4	4651	(163)	TP 60-1902	Jacques Tedeschi
6	4652	(164)	TP 154-1903	Jacques Tedeschi
8	4653	(165)	TP 154-1903	Jacques Tedeschi
10	4654	(166)	TP 154-1903	Jacques Tedeschi
12	4655	(167)	TP 154-1903	Jacques Tedeschi
Rue de la Tour-Maitresse				
file 4/Cité				
7	4073	(47)	AVG 446-1898	J. Grosset et A. Golay
9	4074	(48)	1898	J. Grosset et A. Golay
file 23/Cité				
4	4665	(177)	TP 279-1898	J. Grosset et A. Golay
6	4664	(176)	TP 183-1899	J. Grosset et A. Golay
8	4663	(175)	TP 183-1899	J. Grosset et A. Golay
10	4662	(174)	-	non identifié
12	4661	(173)	TP 260-1898	J. Grosset et A. Golay

Bibliographie

- INSA, p. 388
- Guide SHAS, p. 92
- Guide SAP, p. 220
- C.A. Beerli, Rues Basses et Molard, 1983, pp. 554, 555



Vue perspective, vers 1898



Echelle 1:5000



A gauche la rue Jean-J.-Schaub, à droite la rue Jean-Robert-Chouet



A gauche, la rue Antoine-Carteret, à droite la rue Jean-J.-Schaub

Rue Jean-J.-Schaub

Genève, section Petit-Saconnex. 3e zone

MS-e 26

FAO du 25.10.1989

Jusqu'au début du XIXe siècle la propriété de la Servette occupe un territoire de 14 hectares au-delà des fortifications. Deux entrepreneurs l'achètent en 1828, la divisent et élèvent les maisons de Mon Désir et de La Fantaisie afin de les revendre. Le quartier de la Servette devient une banlieue résidentielle de Genève; les maisons de campagne sont de plus en plus habitées toute l'année, puis les parcelles fragmentées pour faire place à d'autres villas plus modestes. Pendant longtemps, la seule artère du quartier, la Servette, conduit à la propriété du même nom. De part et d'autre, des chemins vicinaux se perdent dans les champs et les vergers.

Peu après la construction en 1898 de l'église Saint-Antoine-de-Padoue, le chemin Schaub monte parallèlement à la Servette. A l'est, il se termine en face de la propriété Le Verger, ou maison Mazel, qui occupe une grande parcelle allongée entre deux chemins vicinaux, les actuelles rues Chouet et Carteret. En 1906, la propriété Le Verger est morcelée en quinze lots; le chemin Schaub, prolongé, la traverse de part en part, délimitant des parcelles plus profondes du côté nord-ouest.

L'opération commence en 1912 à l'angle de la rue Carteret; elle se poursuit par la réalisation d'un ensemble de cinq immeubles qui donnent à la rue son caractère actuel. Les parcelles profondes permettent le maintien, à l'arrière, d'un vaste espace occupé aujourd'hui encore par des jardins que séparent de simples grillages. En quatre ans à peine, au cœur d'un tissu de villas, l'ancienne propriété Le Verger se transforme en une rue urbaine, bordée de deux rangées de bâtiments au gabarit élevé.

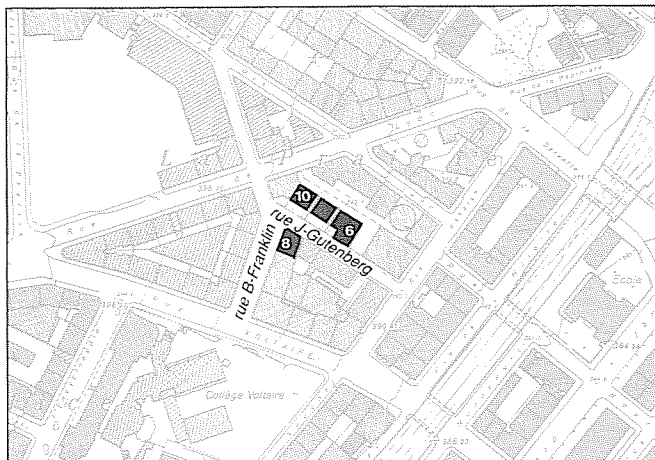
Cinq immeubles en bande s'élèvent en retrait de la rue, décalés les uns par rapport aux autres de manière à briser la monotonie des façades. La composition de l'ensemble à l'échelle de la rue est à l'origine rigoureusement symétrique. Elle est marquée par une forte saillie de la toiture couronnant le bâtiment central, rappelant les dômes. Cependant l'alternance de balcons et de balcons continus assouplit la rigueur de la composition. Quelques éléments décoratifs sobres - frise de brique sous l'avant-toit, chaînages harpés rustiques - leur confèrent une petite touche rappelant l'architecture du Village Suisse.

Dominant la ville, l'immeuble d'angle signé Paul Perrin est d'un gabarit plus important. Les verticales sont accentuées par les bow-windows et surtout par l'angle arrondi se terminant par une tourelle surmontée d'une toiture en forme de cloche.

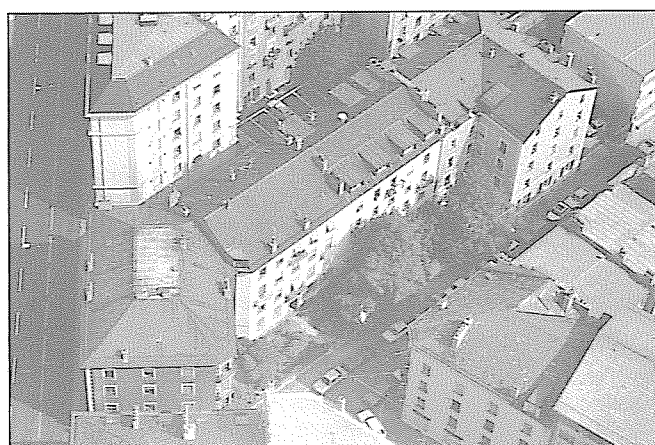
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue Antoine-Carteret				
26	471	(740)	TP 104-1912	Jules Albert Maurette et Amédée Henchoz
28	472	(741)	TP 441-1922	Amédée Henchoz
Rue Jean-Robert Chouet				
13	479	(761)	TP 11-1912	Charles Roch
15	480 ¹	(764)	TP 589-1913	Roch et Martinet
Rue Jean-J.- Schaub				
2	478	(760)	TP 348-1915 signé, daté "1916"	Paul Perrin
4	477 ¹	(755)	TP 429-1912	Charles Roch
6	476	(753)	TP 429-1912	Charles Roch
8	475	(750)	TP 429-1912	Charles Roch
10	474	(747)	TP 429-1912	Charles Roch
12	473 ¹	(744)	TP 429-1912	Charles Roch

Bibliographie

INSA, p. 383
Faces, 1987, nos 5-6, p. 83



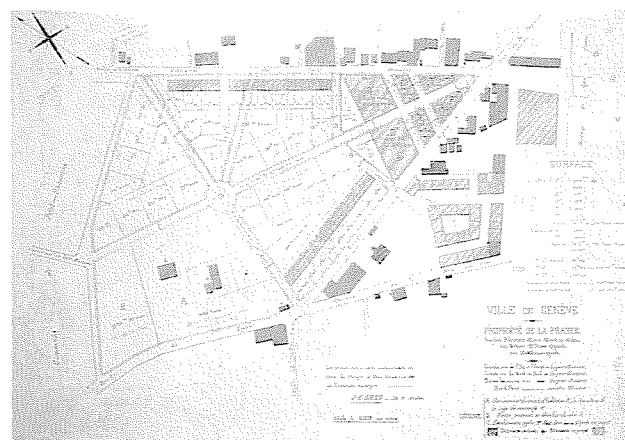
Echelle 1:5000



Rue Jean-Gutenberg. A gauche, le no 21 rue de Lyon, avant sa démolition



Rue Jean-Gutenberg



J.-E. Goss, propriété de la Prairie après 1866; à droite, la propriété Pagan, (doc. VG)

Rue Jean-Gutenberg

Genève, section Cité. 2e zone

MS-e 27

FAO du 25.10.1989

Située à la limite des terrains des fortifications, la propriété de M. Ami Pagan, avocat au quai des Bergues, occupe vers 1860 les deux tiers d'un espace triangulaire entre la rue de Lyon et la rue Voltaire (ancien chemin de la Fosse-aux-Ours). Le plan d'agrandissement de la ville de Genève de L. Blotnitzki prévoit de part et d'autre de la ligne de chemin de fer des îlots rectangulaires séparés par un réseau orthogonal de voies de communication complétant les chemins existants. Afin de faciliter sa réalisation, la propriété Pagan est amputée par l'Etat successivement en 1865 et 1866 d'une bande de terrain permettant l'établissement de la rue Dassier parallèlement à la voie ferrée.

Alors que la villa et les bâtiments implantés dans la pointe du triangle subsistent jusque vers 1920 (cf. MS-e 28), l'autre partie de la propriété Pagan fait l'objet de projets d'aménagement et de plans de morcellement successifs. Plusieurs variantes envisagent l'urbanisation de cette parcelle. Une étude de 1866 prévoit notamment une fragmentation en dix-sept lots, séparés par deux voies de communication en T. Les projets se poursuivent jusque dans les années 1870 avec l'élaboration par Jacques-Elysée Goss d'un plan d'aménagement pour le domaine voisin de la Prairie, incluant aussi la propriété Pagan (cf. MS-e 6). Celui-ci prévoit l'implantation d'immeubles en rangée et d'un îlot carré; la rue Gutenberg en est l'élément essentiel.

Les immeubles finalement construits sont antérieurs à 1877 et correspondent partiellement au plan de J.-E. Goss. Comprenant à l'origine quatre entrées, cet ensemble forme une composition urbaine originale. Les deux bâtiments au centre sont en retrait et ménagent un petit jardin séparé de la rue par un muret surmonté d'une grille. Malheureusement démolie, l'immeuble à l'angle de la rue de Lyon était bâti à front des deux rues et isolait la rue Gutenberg d'une importante voie de circulation; à l'autre extrémité, le no 6 construit transversalement vient refermer la composition. L'architecture de ces maisons ouvrières est très simple: les balcons alternés et le cordon de roche blanche du premier étage constituent les seuls éléments décoratifs.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
--------	--------------------	----------	------------

Rue Benjamin-Franklin

île 75/Cité			
8	1873 (587)	1873-1877	non identifié

Rue Jean-Gutenberg

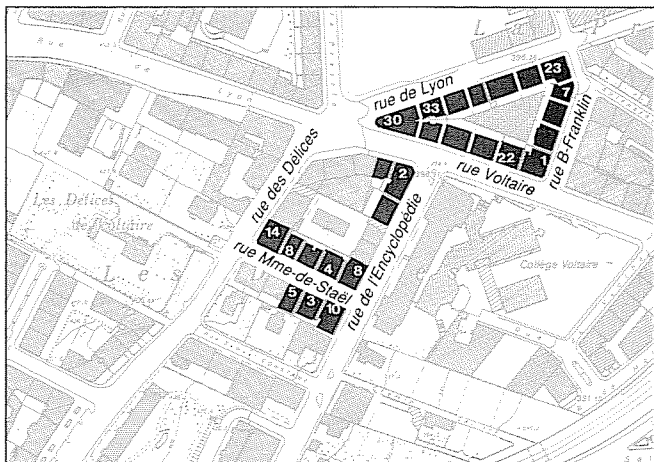
île 75/Cité			
6	2309 (593)	1873-1877	non identifié
8	1764 (592)	1873-1877	non identifié
10	2935 (591)	1873-1876	non identifié

Bibliographie

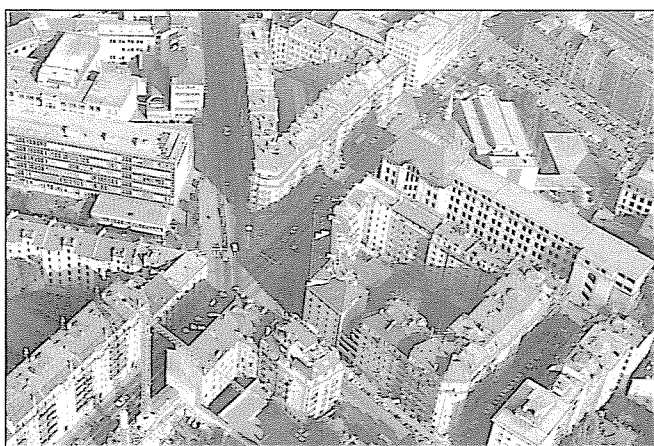
INSA, p. 348
Guide SHAS, p. 226
RDB, no 2, 1986



Plan de la propriété Pagan, avant 1865 (doc. AEG)



Echelle 1:5000



Rue de l'Encyclopédie, rue Mme-de-Staël



Rue de Lyon 23 à 33

Rue Voltaire, rue de l'Encyclopédie

MS-e 28

Genève, section Cité. 2e zone

FAO du 25.10.1989

Avant la démolition des fortifications, les grands domaines campagnards s'ouvraient aux portes de Genève. De cette période datent les tracés de la rue de Lyon et de la rue des Délices, laquelle longe la propriété du même nom, pour aboutir en contrebas de Saint-Jean. La création de la rue Voltaire est en revanche prévue par le plan Blotnitzki et rejoint l'ancienne rue du Temple en passant sous les voies du chemin de fer. Les domaines de la Prairie, au nord de la rue de Lyon, et des Délices, dont seule la maison de maître subsiste aujourd'hui, occupaient de très vastes parcelles. Vers 1875, la Prairie fait l'objet d'un plan de morcellement (cf. MS-e 27) qui prend aussi en compte une partie des terrains situés entre la rue de Lyon et la rue Voltaire et qui dessine la rue Franklin.

A l'est de la rue des Délices, plusieurs villas sont édifiées dès la fin du XIXe siècle en marge des voies de circulation importantes. L'organisation en 1908 d'un concours pour la construction de l'actuel collège Voltaire annonce des changements importants qui transformeront la physionomie de cette ancienne banlieue résidentielle. La volumétrie de l'école détermine la largeur de la rue de l'Encyclopédie et le gabarit des immeubles situés vis-à-vis. De part et d'autre de la rue Mme-de-Staël tracée au travers d'une ancienne parcelle de villa, F. Hellé construit en 1912 deux groupes de deux bâtiments pour une société immobilière. Ces immeubles résidentiels aux dimensions urbaines contrastent fortement avec le tissu existant. Les balcons à garde-corps en bois, les potelets soutenant l'avant-toit ainsi que les lucarnes-atiques inspirées des anciens dômes genevois font référence au Heimatstil.

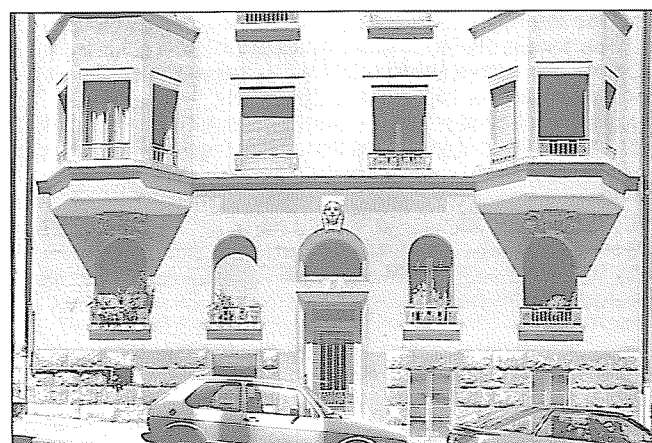
Au-delà de la rue Voltaire, l'urbanisation est plus tardive. L'îlot triangulaire entre la rue de Lyon et la rue Voltaire est le résultat d'une opération d'ensemble conduite par les sociétés immobilières Square Bellevue A à N entre 1926 et 1928, sur l'ancienne propriété Pagan. L'ensemble affiche une remarquable homogénéité malgré l'intervention de six architectes et d'un entrepreneur. Sur les deux rues principales, le gabarit est imposant: cinq niveaux sur rez-de-chaussée commercial et un dernier étage en retrait pourvu d'un balcon continu. L'alternance des balcons et des bow-windows atténue les effets de masse. L'ensemble relève d'une architecture classicisante avec quelques rares motifs ornementaux Art Déco. Les faïences des différentes entrées d'immeubles sont remarquables par leur unité et leurs subtiles variations.



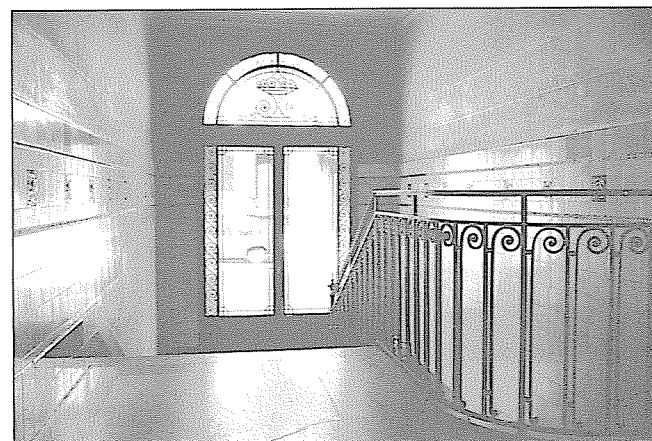
Rue Voltaire 24 et 22



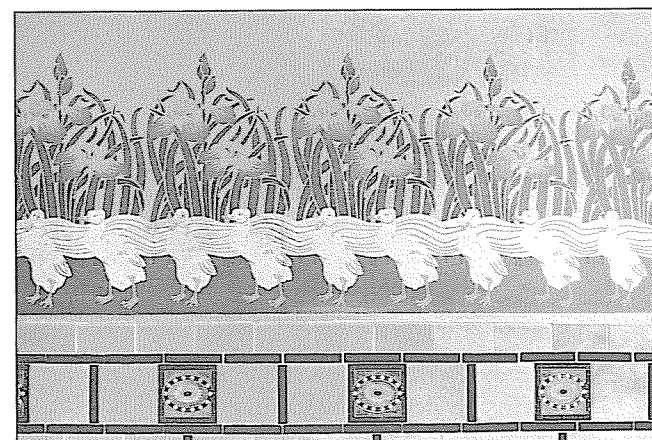
Rue Benjamin-Franklin



Rue Mme-de-Staël 6



Rue de Lyon 27

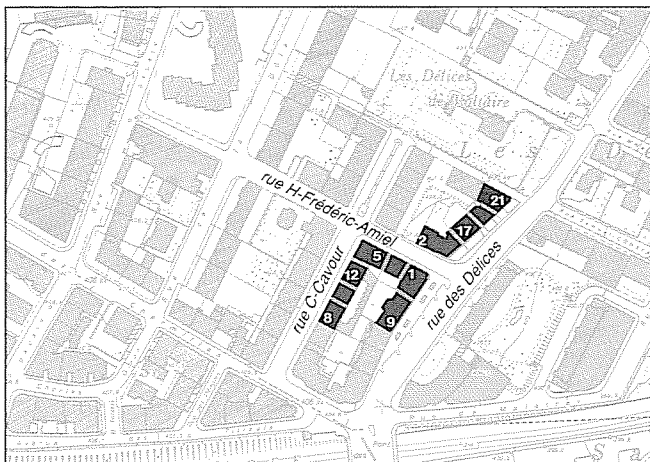


Rue des Délices 14

Rue Voltaire, rue de l'Encyclopédie MS-e 28

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Délices				
file 82/Cité				
14	3903 ¹	(164)	TP 51-1929	Eugène Henssler
Rue de l'Encyclopédie				
file 82/Cité				
2	6283	(319)	TP 170-1922	Amédée Henchoz
4	6273	(320)	TP 170-1922	Amédée Henchoz
8	3889	(339)	TP 260-1912	Frédéric Hellé
			TP 260 bis-1912	
10	3896	(341)	TP 260-1912	Frédéric Hellé
			TP 260 bis-1912	
Rue Benjamin-Franklin				
file 75/Cité				
1	6374 ¹	(565)	TP 243-1927	Paul Perrin
3	6373 ¹	(467)	TP 246-1927	Jean Camoletti
5	6372 ¹	(461)	TP 15-1927	Jean Camoletti
7	6371 ¹	(458)	TP 15-1927	Jean Camoletti
Rue de Lyon				
file 75/Cité				
23	2814	(560)	TP 52-1894	Gottfried Ribi et Louis Philippon
file 78/Cité				
25	6384	(558)	TP 594-1927	Francis Vuillet
27	6383	(556)	TP 897-1927	Francis Vuillet
29	6382	(557)	TP 588-1928	Joseph Rubin entr.
31	6381	(551)	TP 588-1928	Joseph Rubin entr.
33	6380 ¹	(552)	TP 267-1928	Paul Perrin
Rue Mme-de-Staël				
file 82/Cité				
3	3791 ¹	(335)	TP 260-1912	Frédéric Hellé
5	3887	(354)	TP 443-1920	Rochat et Chevallay
4	3800 ¹	(337)	TP 260-1912	Frédéric Hellé
6	3902	(344)	TP 68-1914	Frédéric Hellé
8	3891	(346)	TP 338-1915	Louis Perrier entr.
Rue Voltaire				
file 82/Cité				
25	6323	(318)	TP 170-1922	Amédée Henchoz
file 75/Cité				
22	6375 ¹	(464)	TP 885-1926	Amédée Henchoz
file 78/Cité				
24	6376 ¹	(470)	TP 898-1927	Henri Garcin
26	6377 ¹	(473)	TP 261-1928	Théo Cosson
28	6378 ²	(554)	TP 43-1928	Paul Perrin
30	6379 ²	(553)	TP 151-1928	Paul Perrin

Bibliographie
Archiguide, bus 7



Echelle 1:5000



Rue des Délices 9, rue Frédéric-Amiel 1



Rue des Délices 17 à 21



Rue Frédéric-Amiel 1 à 5, rue Camille-Cavour 12, 10, 8

Rue des Délices

Genève, section Cité. 3e zone

MS-e 29

FAO du 25.10.1989

Situé en bordure du plateau de Saint-Jean, le domaine des Délices, où vécut Voltaire, dominait la ville. Il était bordé par d'anciens chemins: les rues de Lyon, des Délices, des Charmilles. Il est peu à peu démantelé dès les années 1860: la partie nord entre la maison de maître et la rue de Lyon est occupée par de nombreux bâtiments, tandis que, plus tard, quatre villas sont érigées à la limite sud.

Vers 1890, de nouvelles voies sont tracées à travers le domaine: la rue de la Dôle et la rue Amiel (cf. MS-e 7). La propriété est alors progressivement morcelée pour faire place à des villas, situation qui subsiste jusqu'en 1904, lors de la construction des premiers immeubles d'H. Goss. Implantés dans l'angle d'une ancienne grande parcelle abritant une villa, sur un plan en forme de L, ils amorcent l'ouverture de la nouvelle rue. Quelques années plus tard, les immeubles des Délices nos 19-21 de J.A. Maurette et A. Henchoz terminent la face d'un îlot quadrangulaire qui ne sera jamais fermé.

Les bâtiments construits par V. Senglet entre 1926 et 1929 poursuivent l'urbanisation selon les mêmes gabarits. En revanche, du côté de la rue des Charmilles, les immeubles postérieurs à la loi sur les constructions de 1929 contrastent par leur volumétrie et leur traitement architectural d'inspiration moderniste; il en est de même de la rangée le long de la rue Cavour qui complète le premier îlot vingt-cinq ans plus tard.

La vocation résidentielle du quartier se maintient mais l'expression architecturale se simplifie ainsi qu'en témoignent les deux pans coupés sur le carrefour de la rue des Délices: le plus ancien, qui comporte un bow-window supporté par deux lourdes consoles, est surmonté d'une toiture pointue alors qu'un mur nu lui fait face. Les détails pittoresques disparaissent au profit d'une architecture plus massive et composée avec rigueur.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
--------	--------------------	----------	------------

Rue Henri-Frédéric-Amiel

file 83/Cité

1	6358 ¹ (394)	TP 466-1926	Victor Senglet
3	6359 ¹ (396)	TP 465-1926	Victor Senglet
5	6360 ¹ (398)	TP 467-1926	Victor Senglet

Rue Camille-Cavour

file 83/Cité

8	6428 ¹ (212)	TP 533-1929	Victor Senglet
10	6427 ¹ (210)	TP 533-1929	Victor Senglet
12	6426 ¹ (208)	TP 533-1929	Victor Senglet

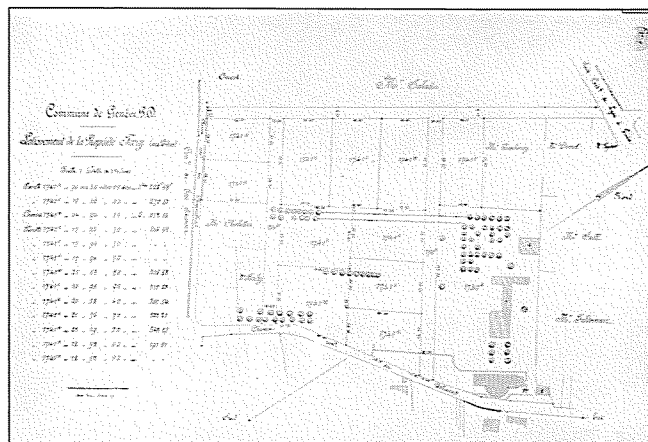
Rue des Délices

file 83/Cité

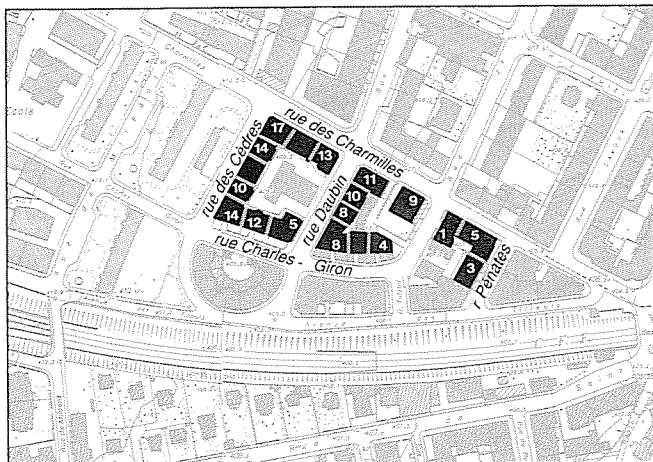
9	6357 ¹ (390)	TP 464-1926	Victor Senglet
15	6878 (204)	TP 105-1904	Henri Goss
17	3392 (205)	TP 220-1904	Henri Goss
19	3608 (217)	TP 408-1909	Jules Albert Maurette et Amédée Henchoz
21	3629 (218)	TP 408-1909	Jules Albert Maurette et Amédée Henchoz

Bibliographie

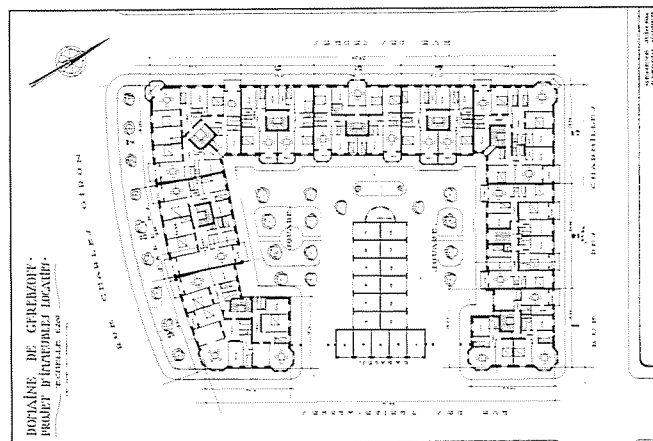
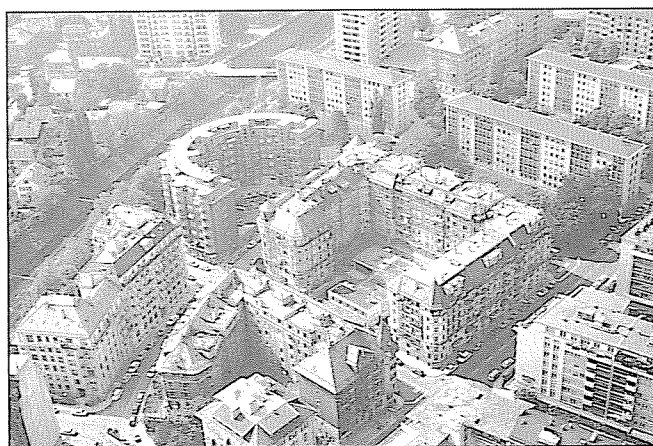
Guide SAP, pp. 165, 166



Projet de lotissement de la propriété Fazy aux Délices, vers 1869 (doc. AEG)



Echelle 1:5000



L'îlot de la rue des Cèdres, plan des étages (doc. AEG)



L'intérieur de l'îlot, vue ancienne (photo VG)

Rue des Charmilles

Genève, section Petit-Saconnex. 3e zone

MS-e 30

FAO du 25.10.1989

Vers 1840, le domaine Gerebzwow qui descend presque jusqu'au Rhône occupe plus de 8 hectares entre le chemin des Délices et la rue des Charmilles. Au milieu du siècle, la création du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée coupe la propriété en deux. En 1911, une importante fraction de la propriété appartient à Olga Wassilieff, épouse de Miléant, gentilhomme russe. Ce grand triangle fait l'objet d'un plan d'aménagement prévoyant le tracé de plusieurs rues perpendiculaires à la rue des Charmilles et d'un chemin médian au tracé incurvé, l'actuelle rue Charles-Giron. Les premiers bâtiments sont construits entre 1907 et 1912 à la pointe de ce triangle. M. Teillard acquiert en 1918 plusieurs de ces parcelles "dans les poursuites" contre Mme Wassilieff. Il revend en 1922 celle comprise entre la rue des Cèdres et la rue Daubin à sept sociétés immobilières ayant pour unique administrateur l'architecte Paul Perrin, cela pour une somme totale de 110'000.- francs.

Ces parcelles sont grevées de servitudes réglementant strictement les constructions qui peuvent y être édifiées: terrasses de 6 mètres de large et d'une hauteur maximale de 3 mètres sur la rue Charles-Giron, absence de commerces. De plus, "les immeubles (...) devront avoir 5 étages sur rez-de-chaussée et leurs façades, aussi bien sur le square que sur les rues, devront s'harmoniser entre elles de façon à former un caractère d'ensemble et non un groupe d'immeubles disparates". Ces contraintes donnent à l'îlot une grande homogénéité. La composition des façades, très classique, laisse toutefois une part importante au bossage rustique plus pittoresque. Les angles de l'ensemble sont soulignés par des bow-windows polygonaux surmontés d'une toiture à pans du côté de la rue des Charmilles et d'un dôme sur la rue Charles-Giron.

Les immeubles de P. Perrin contrastent tant avec les bâtiments massifs et germaniques de W. Henssler et d'E. Fatio qu'avec la "Rotonde" de Maurice Brailard de 1928-1929.

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
-----	-------------	--------------------	----------	------------

Rue des Cèdres

îlle 35/Petit-Saconnex

10	1029 (99)		TP 461-1926	Paul Perrin
12	1028 (98)		TP 499-1926	Paul Perrin
14	1027 (97)		TP 912-1925	Paul Perrin

Rue des Charmilles

îlle 35/Petit-Saconnex

5	1061 (154)		TP 238-1910	Edmond Fatio
9	1051 (134)		TP 370-1907	J. In Albon
11	1043 (127)		TP 614-1923	Paul Perrin
13	1026 (96)		TP 910-1925	Paul Perrin
15	1025 (95)		TP 911-1925	Paul Perrin
17	1024 (94)		TP 913-1925	Paul Perrin

Rue Daubin

îlle 35/Petit-Saconnex

5	1033 (106)		TP 16-1927	Paul Perrin
8	1045 (129)		TP 439-1923	Paul Perrin
10	1044 (128)		TP 438-1923	Paul Perrin

Rue Charles-Giron

îlle 35/Petit-Saconnex

1	1057 (148-149-150)		TP 93-1911	William Henssler
4	1053 (139-140-141)		TP 394-1922	Paul Perrin
6	1050 (133-137-138)		TP 212-1922	Paul Perrin
8	1046 (130-135-136)		TP 212-1922	Paul Perrin
12	1032-1035 (105)		TP 16-1927	Paul Perrin
14	1030-1034 (100)		TP 626-1926	Paul Perrin

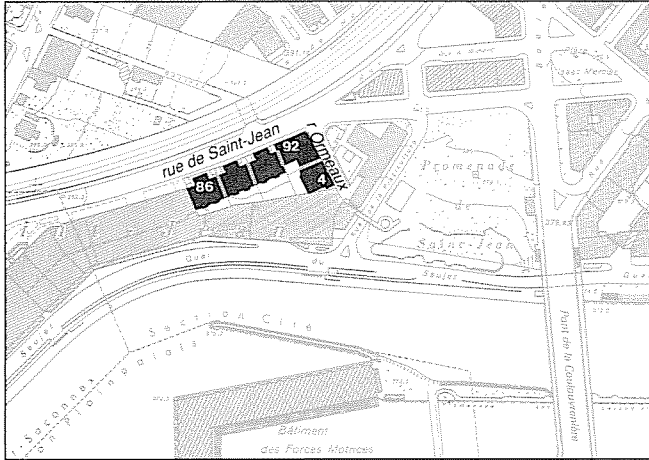
Rue des Pénates

îlle 35/Petit-Saconnex

3	1062 (158-157-156)		TP 147-1910	Charles Marillier entr.
---	--------------------	--	-------------	-------------------------

Bibliographie

Guide SAP, p. 165



Echelle 1:5000



Rue de Saint-Jean, du côté des voies ferrées



Du côté du Rhône, les immeubles surplombent le quai du Seujet, vue ancienne (photo VG)



Rue de Saint-Jean 88

Rue de Saint-Jean, rue des Ormeaux **MS-e 31**
Genève, section Cité. 2e zone **FAO du 25.10.1989**

Le plateau de Saint-Jean, perché au sommet des falaises surplombant le Rhône, est coupé en deux par la tranchée du chemin de fer décidée en 1854. L'ancien chemin communal de Saint-Jean prend alors une importance nouvelle.

L'ensemble de cinq bâtiments est édifié sur une étroite bande de terrain abritant antérieurement diverses bâtisses. Sa situation dominante au-dessus du quartier industriel et populaire du Seujet et le style de l'architecture lui donnent une allure de forteresse. Construit par H. Garcin et Ch. Bizot entre 1910 et 1911, son architecture fortement empreinte de néo-médiévalisme s'inspire du Heimatsstil. Gabarits imposants, combles volumineux, tourelles et appareillage rustique soulignent l'ordonnance monumentale. Les trois premiers bâtiments répondent à une symétrie rigoureuse dans le souci avoué de composer un ensemble. Généreusement dimensionnées, les pièces de réception ouvrent sur des balcons ou loggias du côté du Rhône et de la vue; les pièces de service - cuisine, chambre de bonne et réduit - occupent les avant-corps du côté de la voie de chemin de fer; une telle solution permet à la fois de se tenir en retrait par rapport à la route et d'augmenter la façade développée. Cette typologie qui relègue sur la rue les espaces de service est rare au tournant du siècle.

Les deux immeubles de 1911, la Tourelle et le Petit Nice, déploient un dispositif de couronnement redondant: le double registre de balcons, soutenus par des consoles massives, les balustrades, les avant-toits fortement saillants et la forme des toitures accentuent l'effet monumental. L'immeuble d'angle, où se trouvait à l'origine un grand café au rez-de-chaussée, est rehaussé d'une tourelle trapue et coiffé de chaque côté par un dôme. Du côté du Rhône, un oriel rappelle les échauguettes médiévales. Un soin tout particulier a été apporté au décor: la ferronnerie des balcons, des portes d'entrée et des balustrades, les vastes ascenseurs d'origine et les stucs affirment le standing de ces immeubles.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Ormeaux			
4	3693 (313)	TP 332-1911	Henri Garcin et Charles Bizot
Rue de Saint-Jean			
file 81/Cité			
86	3649 ¹ (310)	TP 375-1910	H. Garcin et Ch. Bizot
88	3650 (311)	TP 375-1910	H. Garcin et Ch. Bizot
90	3651 (312)	TP 375-1910	H. Garcin et Ch. Bizot
92	3694 (314)	TP 115-1911	H. Garcin et Ch. Bizot

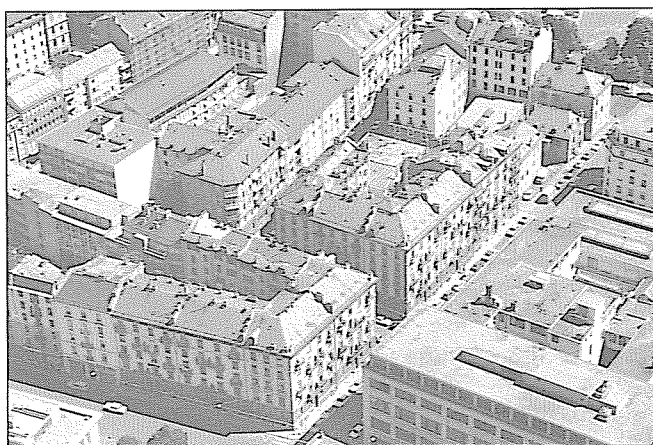
Bibliographie
INSA, pp. 379, 381
Guide SHAS, pp. 232, 233
Guide SAP, p. 163
Archiguide, bus 7
RDB, no 1, 1986



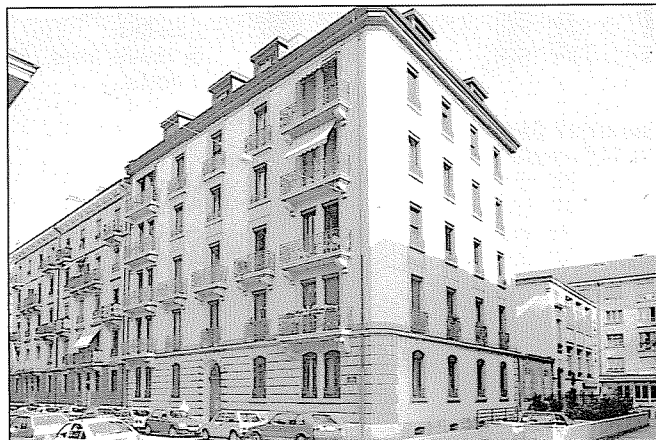
Rue de Saint-Jean 92



Echelle 1:5000



Rue Gourgas, en direction de la plaine de Plainpalais



Rue Gourgas, au premier plan le no 8

Rue Gourgas

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 33

FAO du 25.10.1989

En bordure de la plaine de Plainpalais, la rue Gourgas, ainsi que deux autres cheminements perpendiculaires au Mail desservent jusqu'au milieu du XIXe siècle de nombreux et vastes jardins. Quelques bâtiments de dimensions modestes y sont disséminés.

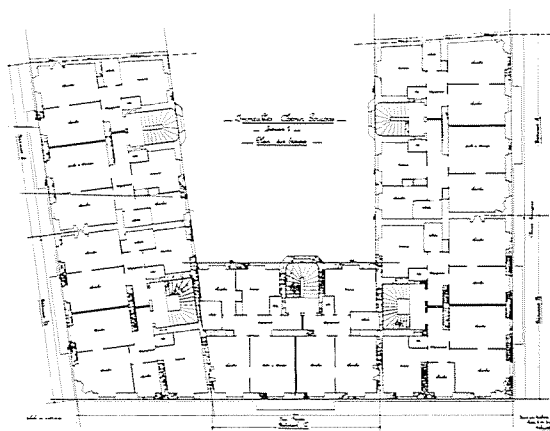
Les onze bâtiments construits en 1897 par l'architecte Marc Camoletti pour la Société Anonyme des Immeubles Gourgas constituent le point de départ de deux grands îlots rectangulaires. Ils s'inscrivent dans un quadrillage de rues planifiées par la Commune de Plainpalais afin de desservir le quartier. Ces deux groupes de bâtiments sont les premiers à présenter dans cet environnement un caractère urbain marqué: implantation en front de rue, ordre contigu, gabarit élevé. Ils voisinent aujourd'hui encore avec des constructions industrielles dans un mélange de fonctions caractéristique du quartier. Ces immeubles de rapport sont un bon exemple d'une architecture simple mais très soignée dont témoignent par exemple les bossages en crépi au rez-de-chaussée. Ils présentent une grande unité grâce à leurs façades classiques et à leur symétrie; à l'échelle de l'îlot, la monotonie est évitée par l'alternance du rythme des balcons. Les appartements traversants sont caractéristiques de la typologie genevoise de la fin du XIXe siècle.

L'immeuble de la rue Gourgas no 8 affiche un standing plus élevé avec son rez-de-chaussée à bossage de molasse; le retour sur l'impasse est en revanche traité avec la plus grande simplicité.

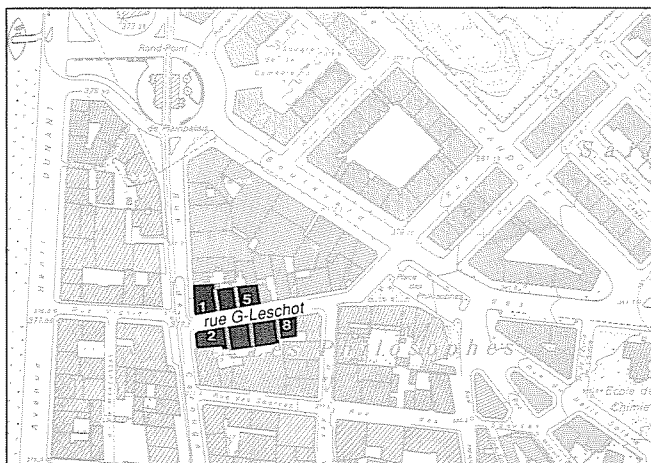
Rue	Parcelle No	Parcelle (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Bains				
file 19/Plainpalais				
36	425	(189)	TP 24-1897	Marc Camoletti
38	426	(190)	TP 24-1897	Marc Camoletti
Rue Gourgas				
file 19/Plainpalais				
8	414	(175)	TP 77-1897	Henri Juvet
10	419	(184)	TP 24-1897	Marc Camoletti
12	418	(183)	TP 24-1897	Marc Camoletti
14	423	(187)	TP 24-1897	Marc Camoletti
16	424	(188)	TP 24-1897	Marc Camoletti
Rue Charles-Humbert				
file 19/Plainpalais				
1	417	(182)	TP 24-1897	Marc Camoletti
2	422	(186)	TP 24-1897	Marc Camoletti
4	421	(185)	TP 24-1897	Marc Camoletti
Rue de la Muse				
file 19/Plainpalais				
7	415	(180)	TP 24-1897	Marc Camoletti
9	416	(181)	TP 24-1897	Marc Camoletti

Bibliographie

INSA, p. 345



l'îlot Est, plan des étages (doc. AEG)



Echelle 1:5000



Carrefour rue Georges-Leschet, rue de Carouge



Angle rue de Carouge, rue Georges-Leschet côté impair



Rue Georges-Leschet 8

Rue Georges-Leschet

Genève, section Plainpalais, 2e zone

MS-e 34

FAO du 25.10.1989

L'ancien chemin des Tranchées relie de longue date la rue de Carouge aux Tranchées et délimite avec le chemin des Philosophes une grande parcelle triangulaire. Située en dehors de l'enceinte, celle-ci est cependant incluse en 1854 dans le plan d'agrandissement de la ville de Genève de L. Blotnitzki, qui prévoit d'y créer un îlot lui aussi triangulaire, déterminé par la création du rond-point de Plainpalais.

C'est alors un terrain vague, propriété de la Caisse Hypothécaire. Ses limites sont redéfinies de manière à rectifier le tracé des anciennes voies de circulation. Cette parcelle est alors revendue à la Banque Générale Suisse, organisme spécialisé dans la mise en vente de terrains, accompagnée d'un cahier des charges similaire à celui des terrains des Fortifications. L'îlot de forme trapézoïdale, fractionné en lots, est progressivement bâti à partir de 1855. Les bâtiments de la rue Leschet sont parmi les derniers à être édifiés en 1864. Bâties par l'entrepreneur Deshusses, ils sont peu ornés: seuls les lambrequins de stores en métal découpé et les garde-corps animent quelque peu les façades.

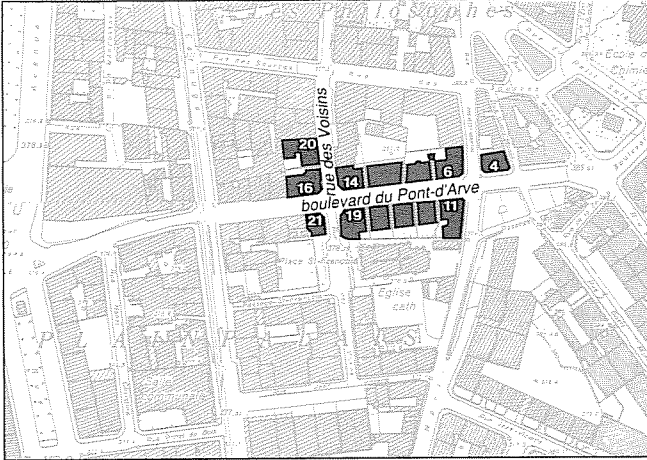
Le côté pair de la rue Leschet est beaucoup plus tardif. Construits la même année, par le même architecte mais pour des propriétaires différents, ces immeubles ont remplacé hangars, ateliers ou entrepôts. Les façades des nos 4 à 8 sont identiques et comportent un décor Art Nouveau végétal: feuilles de marronniers (ferroserie) et pavots (consoles du balcon surmontant chaque entrée d'immeuble). D'un gabarit plus important, l'immeuble à l'angle de la rue de Carouge est plus richement décoré. Le traitement de sa façade côté rue Leschet donne l'illusion d'un fractionnement en deux bâtiments et rend ainsi ses dimensions moins imposantes.

Avant la démolition de l'un d'entre eux, les quatre immeubles sur le carrefour formaient, par leurs pans coupés soulignés de balcons, une composition urbaine d'ensemble, accentuant l'importance de ce croisement orthogonal.

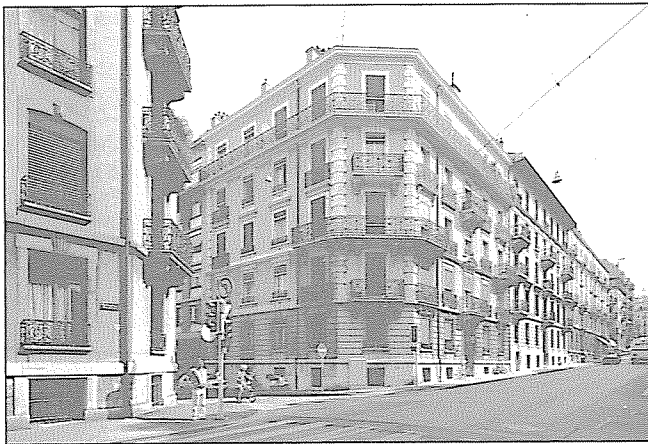
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue Georges-Leschet				
île 33/Plainpalais				
1	618 ¹	(132)	TP 123-1864	Hippolyte Deshusses entr.
3	2493	(133)	TP 123-1864	Hippolyte Deshusses entr.
5	2493	(134)	TP 123-1864	Hippolyte Deshusses entr.
île 35/Plainpalais				
2	668 ¹	(1)	TP 239-1901	Théo Cosson
4	671	(5)	TP 31-1901	Théo Cosson
6	672	(9)	TP 31-1901	Théo Cosson
8	673	(14)	TP 31-1901	Théo Cosson

Bibliographie

INSA, p. 354



Echelle 1:5000



Boulevard du Pont-d'Arve côté pair; à gauche, la rue des Voisins



Boulevard du Pont-d'Arve 11 à 19

Boulevard du Pont-d'Arve

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 35

FAO du 25.10.1989

La partie inférieure du boulevard du Pont-d'Arve est un ancien cheminement reliant Genève à Carouge par le seul ouvrage permettant de franchir l'Arve avant la construction du pont de Carouge en 1811. Par contre, la création du tronçon supérieur est décidée en 1882 dans le but de relier directement la ville à la "grande campagne". En 1887, le front de la rue de Carouge est percé et les deux immeubles d'angle bâtis, dans une zone alors occupée par des jardins et quelques maisons.

Un premier projet de parcellement prévoit la création de petits îlots quadrangulaires à l'est de la rue de Carouge. En 1891, le maire Louis Benjamin Bezuchet construit les cinq premiers immeubles le long du boulevard: les plans des architectes G. Ribi et L. Philippon sont établis sur une trame correspondant à deux îlots initialement prévus. Dès lors, le boulevard prend progressivement l'apparence cossue d'un quartier d'habitation bourgeois au tournant du siècle: ses arrières abritent toujours des bâtiments de taille et d'aspect plus hétéroclites, de type campagnard ou faubourien.

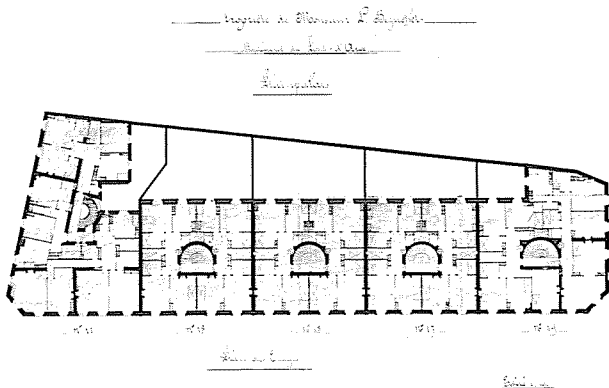
Les plans des appartements des nos 11 à 19 se répètent: en revanche, le traitement des façades côté boulevard met l'accent sur les deux immeubles d'angle (plus élevés, arcades commerciales au rez-de-chaussée) et sur celui du centre, surmonté d'une toiture à la Mansart avec trois lucarnes. Les bâtiments intermédiaires sont plus simples. Les retours sur les rues latérales présentent le minimum d'effet décoratif. La façade borgne du no 11 témoigne de l'ancien projet d'îlot alors que celle du no 19 sera percée après la construction de l'église de Saint-François-de-Sales en 1904.

L'architecture plus tardive des autres bâtiments est moins homogène. L'accent est cependant porté à chaque fois sur les immeubles d'angle: usage de bossages continus au no 21, originellement prévu avec une toiture comportant un pavillon, ou plus simplement chaînage harpé du no 14.

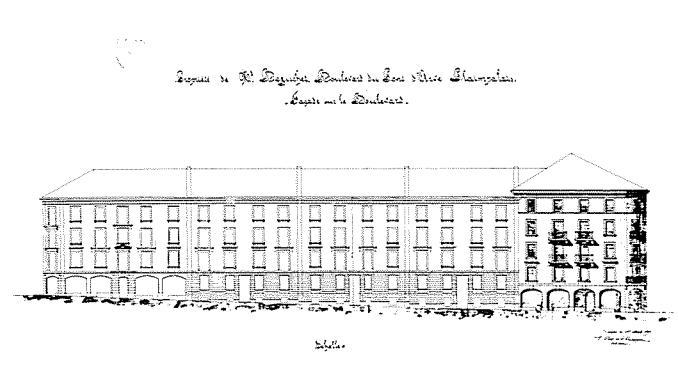
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Boulevard du Pont-d'Arve				
île 41/Plainpalais				
	11	788 (460)	TP 139-1891	Gottfried Ribi et Louis Philippon
	13	787 (458)	TP 139-1891	G. Ribi et L. Philippon
	15	786 (455)	TP 139-1891	G. Ribi et L. Philippon
	17	785 (452)	TP 139-1891	G. Ribi et L. Philippon
	19	784 (450)	TP 139-1891	G. Ribi et L. Philippon
	21	772 (400)	TP 43-1899	Louis Maréchal et Eugène Cavalli
île 36/Plainpalais				
	4	2650 (215)	TP 16-1892	Milleret et Dunoyer entr.
île 35 /Plainpalais				
	6	717 (170)	TP 88-1896	Alexandre Bordigoni
	8	716 (165)	TP 88-1896	Alexandre Bordigoni
	10-12	715 (162)	TP 244-1903	Léon Bovy
	14	713 (160)	TP 207-1894	Léon Bovy
	16	707 (124)	1894-1895	non identifié
Rue des Voisins				
île 35/Plainpalais				
	20	703 ¹ (107-106)	TP 54-1904	Jules Mério

Bibliographie

RDB, no 3, 1990



Boulevard du Pont-d'Arve 11 à 19. plan des étages (doc. fonds privé) et façades (doc. AEG)





Echelle 1:5000



Rue du Pré-Jérôme 9 à 15, rue Cingria



Rue Jean-Violette 23 à 27, juillet 1932 (photo VG)

Rue du Pré-Jérôme

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 36

FAO du 25.10.1989

La Cluse abrite au XIXe siècle de grandes propriétés campagnardes publiques ou privées: terrains agricoles de l'Hôpital Général, propriétés Jérôme ou Prévost-Martin.

Le transfert par l'Etat en 1849 de l'ancien hôpital du Bourg-de-Four au Pré-de-la-Cluse détermine le développement du quartier. Le solde de terrains encore disponible est vendu par l'Ancien Hôpital de Genève dès 1859 conformément à un plan de morcellement. La propriété Jérôme, entre le boulevard de la Cluse, la rue Prévost-Martin et la rue à laquelle elle donnera son nom, subsiste en revanche jusqu'en 1930.

La rue du Pré-Jérôme existe dès 1900; par ailleurs le plan d'extension cantonal prévoit une rue parallèle à la rue de Carouge au travers de la propriété Jérôme. Le premier immeuble de l'ensemble est construit en 1908 par L. Bovy en dérogation aux règlements de construction puisqu'il obtient à titre exceptionnel l'autorisation d'établir des saillies plus importantes, ces dernières contribuant au caractère décoratif de la façade. Inspiré du Heimatsstil, le bâtiment se signale par ses balcons dont les massives consoles en ciment servent latéralement de garde-corps. Le projet original prévoyait un décor de briques apparentes et d'importants bras de force soutenant l'avant-toit. De deux ans postérieurs, les immeubles de J. Grosset d'allure plus classique, forment la tête de l'îlot sur la rue du Pré-Jérôme.

Ce n'est qu'en 1930 que la propriété Jérôme change de mains. La Société Immobilière Pré-Jérôme y édifie dix-neuf immeubles conformément à un plan d'aménagement permettant entre autre l'élargissement de la rue Cingria. Bien que construits sur les plans de plusieurs architectes, ces bâtiments ont une parenté certaine. Ces immeubles de rapport bénéficient dès l'origine de garages dans la cour intérieure de l'îlot entre la rue Cingria et la rue Prévost-Martin.

Malgré leur gabarit élevé conforme à la "loi sur les constructions et installations diverses" de 1929, la présence de l'attique surmontant les six niveaux allège sensiblement l'ensemble de la composition.

Les trois bâtiments conçus par Jean Camoletti se distinguent par leurs loggias encastrées entre des avant-corps saillants, adaptation du thème des coursives souvent repris au cours des années 1930. De nombreux éléments caractéristiques du mouvement Art Déco ont subsisté: rampes d'escalier métalliques, portes en verre et métal, carrelages, ascenseurs d'origine en chêne.



Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Meyer. Mise à jour 1915
Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. AEG)



Rue Cingria côté pair, rue Jean-Violette, avril 1932 (photo VG)



Rue Cingria, rue Prévost-Martin; l'intérieur de l'îlot



Rue Cingria 5

Rue du Pré-Jérôme

MS-e 36

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue Cingria				
île 48/Plainpalais				
3	1246	(928)	TP 1379-1931	Paul Perrin
5	1245	(927)	TP 2310-1931	Jean Camoletti
7	1244	(926)	TP 1853-1931	Jean Camoletti
9	1242	(923)	TP 80-1910	Léon Bovy
4	1254	(938)	TP 936-1930	Paul Perrin
6	1255	(939)	TP 883-1930	Paul Perrin
8	1256	(940)	TP 873-1930	Paul Perrin
10	1258	(945)	TP 525-1910	Johannes Grosset

Rue du Pré-Jérôme

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
île 48/Plainpalais				
9	1261	(948)	TP 523-1910	Johannes Grosset
11	1260	(947)	TP 522-1910	Johannes Grosset
13	1259	(946)	TP 521-1910	Johannes Grosset
15	1241	(922)	TP 261-1908	Léon Bovy

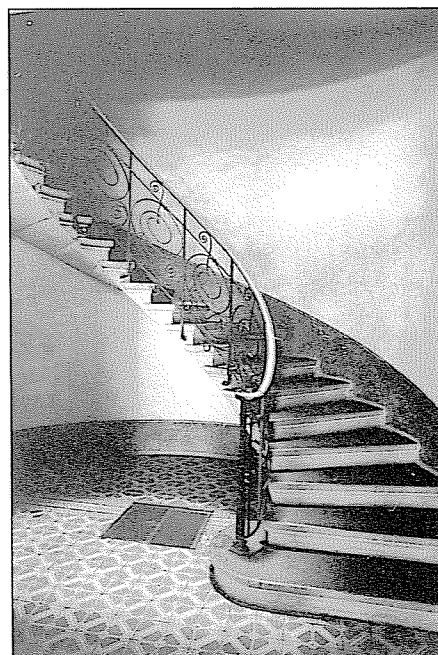
Rue Prévost-Martin

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
île 40/Plainpalais				
29	1222	(870)	TP 1332-1931	John Balland
île 48/Plainpalais				
31	1251	(935)	TP 227-1930	Paul Perrin
33	1250	(934)	TP 138-1930	Paul Perrin
35	1249	(933)	TP 126-1930	Paul Perrin
37	1248	(932)	TP 96-1930	Paul Perrin
39	1262	(949)	TP 524-1910	Johannes Grosset

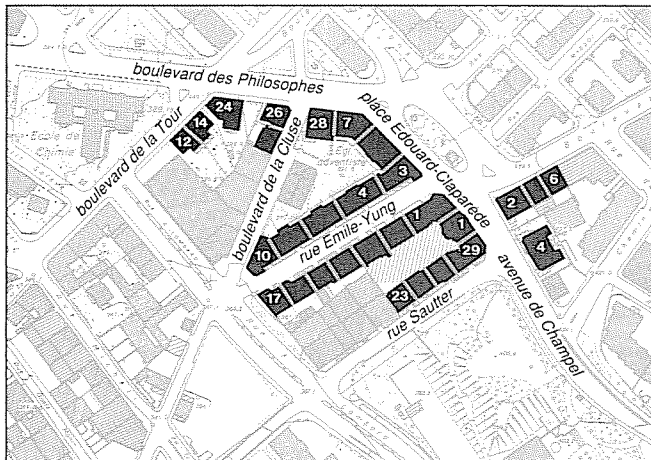
Rue Jean-Violette

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
île 40/Plainpalais				
21	1221	(869)	TP 1457-1931	John Balland
23	1220	(868)	TP 1492-1931	Jean Camoletti
25	1219	(867-866)	TP 1534-1931	Jean Camoletti
27	1217	(865)	TP 1732-1931	Jean Camoletti
24	1252	(936)	TP 516-1930	Paul Perrin
26	1253	(937)	TP 687-1930	Paul Perrin
28	1247	(930)	TP 1335-1931	Paul Perrin

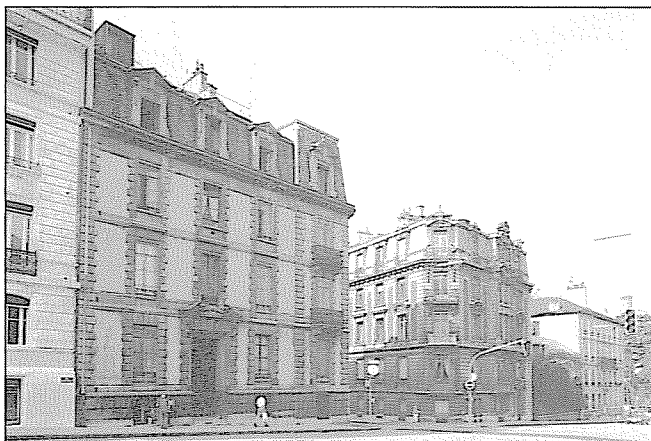
Bibliographie



Rue Prévost-Martin 39



Echelle 1:5000



Boulevard des Philosophes 28, 26, 24



Rue Emile-Yung côté pair, place Edouard-Claparède 3, 5

Place Edouard-Claparède

Genève, section Plainpalais. 2e zone

MS-e 37

FAO du 25.10.1989

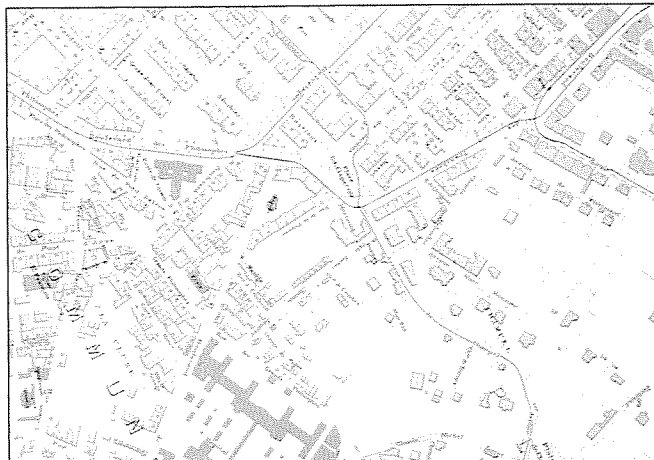
A l'extérieur des fortifications, la propriété Claparède occupe une grande partie de la colline entre le plateau des Tranchées et la plaine de la Cluse. Quelques années après leur démolition, l'urbanisation progresse rapidement. La propriété Lombard abrite en 1865 la villa La Pelouse, au centre d'une vaste parcelle le long du boulevard de la Tour. A la rue Sautter, la Compagnie des Terrains à Construire possède deux terrains: une longue bande du côté impair de la rue Sautter et l'angle vis-à-vis, au bas de la pente. Divisés en 30 lots, ils sont mis en vente le 4 février 1865 et une rangée de petits bâtiments contigus est édifiée le long de la rue dans les années qui suivent. A la même époque, la Société des Tranchées de Plainpalais acquiert de la Caisse Hypothécaire trois parcelles le long du boulevard de la Tour qui sont revendues à des particuliers. Les constructions sont soumises à un cahier des charges probablement similaire à celui des terrains des Tranchées, ce dont témoigne aujourd'hui encore leur architecture.

La propriété Lombard est progressivement démantelée; de 1870 à 1906, de nouvelles rues la traversent de part en part, la découpant en quatre îlots de formes irrégulières. Elle se lotit sans projet d'urbanisme concerté, vraisemblablement au gré des héritages. Jusqu'en 1945, le bas de la rue Emile-Yung bute contre un manège construit transversalement, avant le plan d'extension communal de 1906. Les immeubles édifiés dès 1901 par L. Bovy à la place Claparède et à la rue Emile-Yung imposent leur gabarit et affichent un haut standing. L'immeuble d'angle était à l'origine surmonté d'un dôme nervuré couvert d'ardoises, coiffé d'un clocheton. Les façades sont traitées avec le plus grand soin: classiques, en pierre de taille blanche ou d'inspiration Heimatstil. Construit pour la société immobilière Les Cèdres, le no 6 de la rue Emile-Yung remporte la troisième médaille au concours de façades de 1908. L'architecte F. Hellé fait appel au motif de la pomme de pin en frise et à celui du papillon pour les ferronneries. Particulièrement monumental, le hall d'entrée se développe sur une double hauteur d'étage et abrite de riches décorations de marbre polychrome.

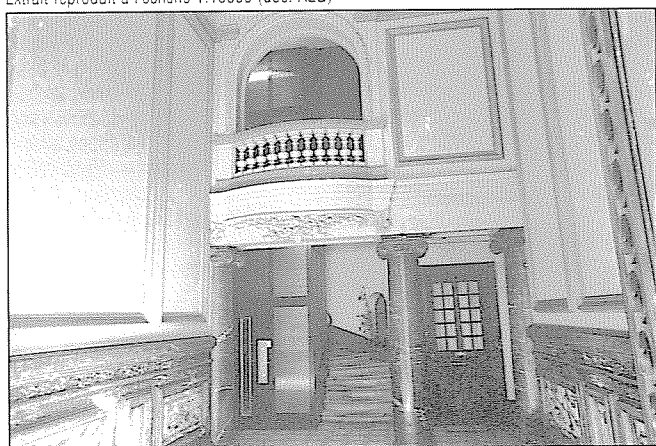
La dernière phase de réalisation de cet ensemble date de l'entre-deux-guerres. Les immeubles classicisants du bas de la rue Emile-Yung côté impair sont édifiés en 1926-1927. Quatre ans plus tard, la société immobilière Mérimont, du nom d'une ancienne propriété sise au début de l'avenue de Champel, édifie huit bâtiments massifs de six niveaux et un attique. Destinés au logement, ils ont une apparence cossue avec leurs loggias et leurs bow-windows en pierre appareillée. L'entrée place Claparède no 1 est caractéristique de l'esthétique des Arts Décoratifs: la porte en verre et métal est encadrée par deux bas-reliefs reprenant le thème des cariatides.



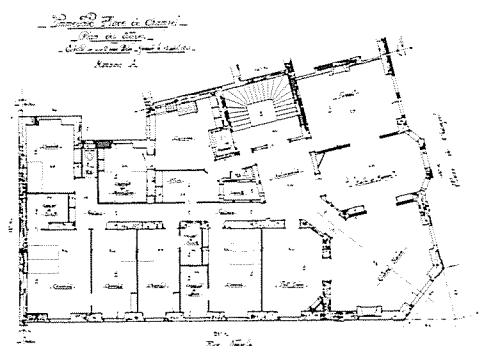
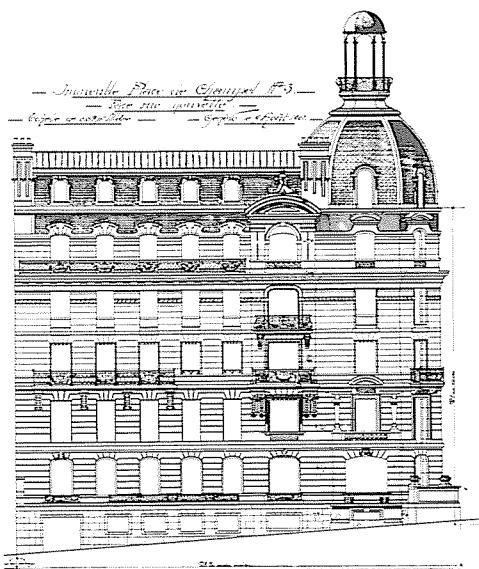
Place Edouard-Claparède 1



Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1915. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. AEG)



Rue Emile-Yung 6



Place Edouard-Claparède 3: façade sur la rue Emile-Yung et plan des étages (doc. AEG)

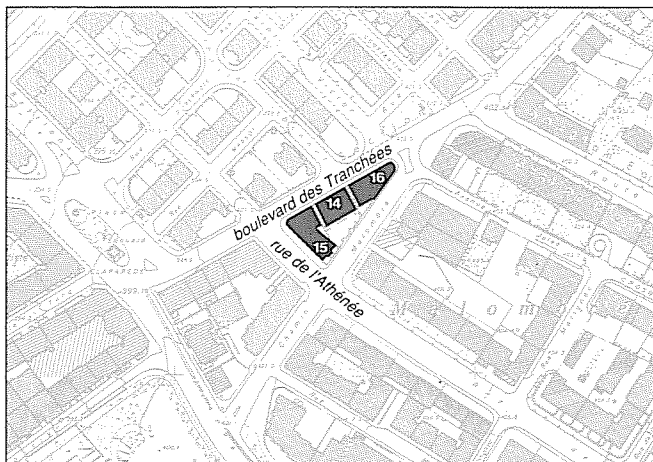
Place Edouard-Claparède

MS-e 37

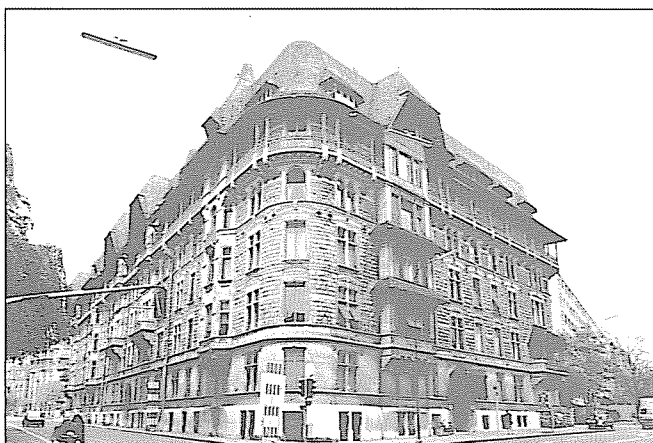
Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Avenue de Champel			
4	1181 (26)	TP 19-1897	Adrien Peyrot
Place Edouard-Claparède			
1	1140 (390)	TP 2906-1932	Alfred Olivet
3	1132 (282)	TP 330-1901	Léon Bovy
5	1131 (280)	TP 330-1901	Léon Bovy
7	1130 (278)	TP 330-1901	Léon Bovy
filles 39/Plainpalais			
2	1180 (24-25)	TP 207-1895	Léon Bovy
4	1179 (22)	TP 207-1895	Léon Bovy
6	1178 (19)	TP 207-1895	Léon Bovy
Boulevard de la Cluse			
109	739 (277)	TP 20-1897	Alexandre Bordigoni
Boulevard des Philosophes			
filles 37/Plainpalais			
24	737 (270)	TP 84-1869 TP 87-1869	Philippe-Ami Goëtz
26	738 (275)	TP 20-1897	Alexandre Bordigoni
filles 38/Plainpalais			
28	1129 (276-277)	avant 1887	non identifié
Rue Sautter			
filles 38/Plainpalais			
23	1146 (315-316-381)	TP 4811-1933	Joseph Rubin entr.
25	1145 (298-299)	TP 2907-1932	Alfred Olivet
27	1144 (397-399-398)	TP 2907-1932	Alfred Olivet
29	1141 (392-394-393)	TP 2929-1932	Alfred Olivet
Boulevard de la Tour			
filles 37/Plainpalais			
12	742 (288)	TP 45-1867	Jean-Henri Bachofen
14	741 (285)	TP 45-1867	Jean-Henri Bachofen
Rue Emile-Yung			
filles 38/Plainpalais			
1	1139 (292)	TP 2677-1932	Alfred Olivet
3	1142 (294)	TP 2086-1931	Alfred Olivet
5	1143 (296)	TP 2086-1931	Alfred Olivet
9	1148 (302-303-304)	TP 603-1926	Eugène Henssler
11	1149 (305-307-385)	TP 603-1926	Eugène Henssler
15	1150 (308-310-311)	TP 471-1927	Eugène Henssler
17	1151 (312-314-318)	TP 471-1927	Eugène Henssler
4	1133 (284)	TP 249-1904	Léon Bovy
6	1134 (286)	TP 239-1906	Frédéric Hellé
8	1135 (288)	TP 216-1911	Louis Vial
10	1128 (274-275)	TP 537-1911	Alfred Chabloz

Bibliographie

INSA, pp. 369, 370, 395
Guide SAP, p. 45
Bulletin technique de la Suisse romande, 1902, pp. 80, 81; 1908, p. 134
Schweizerische Bauzeitung, 1902, pp. 275, 277



Echelle 1:5000



Boulevard des Tranchées, rue de l'Athénée



Toitures, côté rue de l'Athénée

**Rue de l'Athénée,
boulevard des Tranchées**

MS-e 38

FAO du 25.10.1989

Genève, section Plainpalais. 2e zone

Le boulevard des Tranchées suit le tracé d'un ancien chemin au pied des fortifications; il fonctionne comme artère de ceinture dans les plans d'agrandissement de la ville à partir de 1858 et assure la "couture" entre les nouveaux quartiers orthogonaux des Tranchées et la campagne avoisinante - Champel, les Contamines, Malagnou - desservie par quelques chemins vicinaux.

En 1900, le plan d'extension cantonal vise à améliorer les réseaux de communication des anciennes communes périphériques. C'est dans ce contexte que le prolongement de la rue de l'Athénée est prévu jusqu'à la commune de Chêne-Bougeries. Ce tracé coupe en deux un terrain triangulaire dont la pointe résiduelle, singulièrement rétrécie par divers réaménagements urbains, sera construite en 1906 par L. Bovy.

Cet ensemble monolithique contraste tant avec la campagne encore proche qu'avec le quartier des Tranchées; sa silhouette massive l'isole dans son environnement. Le choix d'une implantation en forme de L, en lieu et place d'un îlot triangulaire fermé, permet d'occuper au maximum la parcelle tout en conservant un important dégagement dévolu à un jardin, clôturé d'un muret.

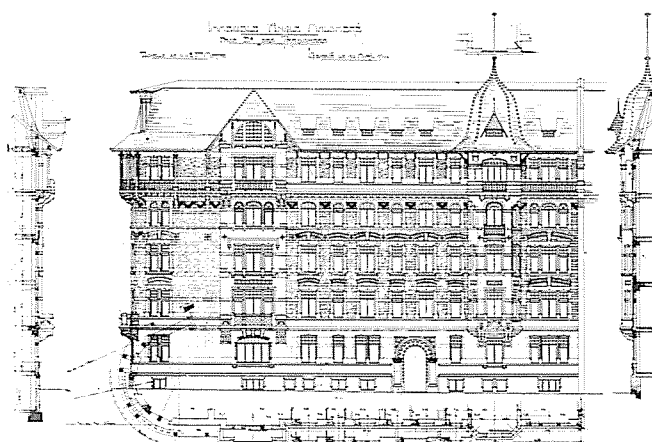
Malgré ses dimensions imposantes, cet ensemble évite toute monotonie grâce à l'extrême richesse des motifs décoratifs relevant du Heimatstil; il obtiendra d'ailleurs la deuxième médaille au concours de façades de 1908. L'architecte joue avec brio du répertoire néo-médiéval: accolades, dômes, fenêtres à meneau, motifs décoratifs trilobés, bandes lombardes, arcs de décharge, etc. De même, la variété des matériaux anime ces façades de grandes dimensions: appareillage rustique en pierre de Meillerie, pierre blanche, bois et briques. Les entrées d'immeubles contrastent étonnamment avec l'extérieur par l'usage du marbre et leur appartenance à un répertoire d'expression classique.

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
--------	--------------------	----------	------------

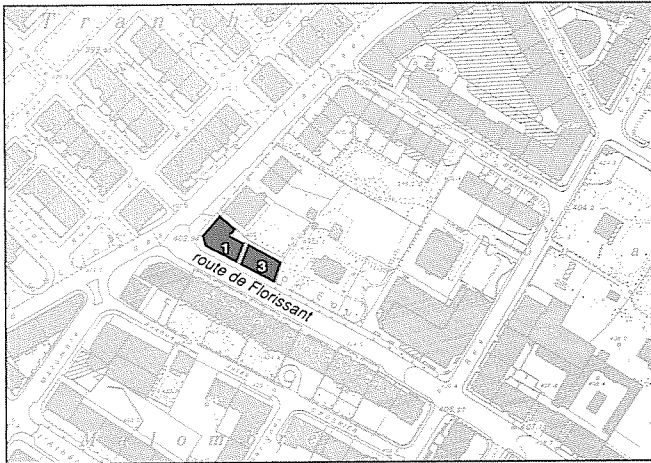
Rue de l'Athénée			
île 39/Plainpalais			
15	1172 (6)	TP 216-1906	Léon Bovy

Boulevard des Tranchées			
île 39/Plainpalais			
14	1171 (3-2-5)	TP 216-1906	Léon Bovy
16	1170 (1)	TP 216-1906	Léon Bovy

Bibliographie
 INSA, pp. 318, 319
 Guide SHAS, p. 170
 Guide SAP, p. 40
 Bulletin technique de la Suisse romande, 1908, p. 133
 Archiguide, bus 1



Boulevard des Tranchées 16 (doc. AEG)



Echelle 1:5000



**Route de Florissant,
boulevard des Tranchées**
Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 39

FAO du 25.10.1989

Le quartier des Contamines et celui de Florissant se développent avant la démolition des fortifications. De nombreuses villas entourées de jardins y sont bâties ainsi que le Square des Contamines (cf. MS-e 17) constitué de petits hôtels particuliers en ordre contigu. On assiste cependant à un morcellement progressif de ces propriétés et à une densification du bâti dans lequel l'ordre non contigu domine toujours. Le plan d'extension cantonal de 1900 accorde une importance nouvelle à la route de Florissant impliquant son élargissement et particulièrement la disparition de deux villas datant d'environ 1870 dont l'une porte le nom de Pervenche.

Une convention est passée entre l'Etat de Genève d'une part et les sociétés immobilières Florissant-Tranchées et Florissant-Pervenches ainsi que les propriétaires voisins d'autre part. Moyennant une indemnité de l'Etat - 7000.- francs accordés par la loi du 6 novembre 1909 - les sociétés immobilières cèdent une bande de terrain le long de la future avenue.

Les deux immeubles entièrement en pierre appareillée sont construits par les architectes Th. Cosson et P. Deléamont et datés sur la façade MDCCCXXI. Ils abritent de très vastes appartements bourgeois. Le standing des immeubles est ostensiblement souligné par les lourdes consoles de la loggia et surtout le pavillon monumental à l'angle du boulevard; son motif est repris plus loin sur la route de Florissant sous la forme d'un pignon "baroque". Les façades de ces deux bâtiments conçus simultanément expriment l'existence de deux parcelles distinctes par un traitement architectural unitaire mais subtilement différent.

Entre 1906 et 1910, le boulevard des Tranchées est ponctué par plusieurs ensembles (cf. MS-e 18 et MS-e 38) dont les gabarits élevés et l'architecture ostentatoire contrastent tant avec les villas environnantes qu'avec la stricte ordonnance du quartier des Tranchées.

Rue	Parcelle	Datation	Architecte
No	No (bât.)		
Route de Florissant			
file 34/Eaux-Vives			
1	1214 (46)	TP 489-1909 daté "1911"	Théo Cosson et Pierre Deléamont
3	1215 (47)	TP 489-1909	Théo Cosson et Pierre Deléamont

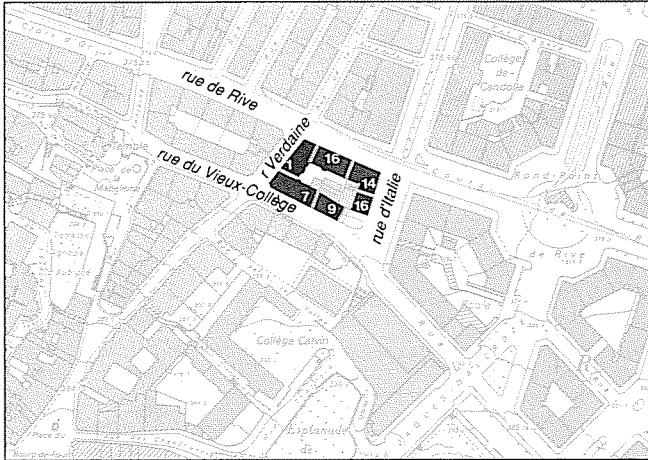
Bibliographie
INSA, p. 342
Guide SAP, p. 36



Boulevard des Tranchées, route de Florissant



Route de Florissant 3



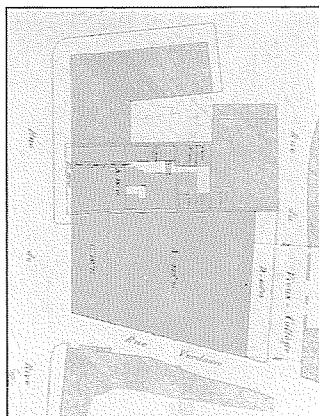
Echelle 1:5000



Rue d'Italie, rue de Rive



Rue d'Italie 14



Plan du Grenier à blé de Rive, avant démolition, 1897 (doc. VG)



Immeubles de la Société des Hôtels Garnis, plan du rez-de-chaussée, 1898-1899 (Doc. VG)

Rue de Rive

Genève, section Cité. 1ère zone

MS-e 40

FAO du 25.10.1899

Les immeubles constituant l'îlot actuel à l'angle de la rue de Rive et de la rue d'Italie ont été bâtis à l'emplacement d'un ancien îlot de la ville basse, compris dans l'enceinte des fortifications.

La démolition de la porte de Rive en 1850 puis le percement de la rue d'Italie terminé en 1874 marquent le début d'une opération visant d'une part à assurer la transition urbanistique entre la ville nouvelle et la vieille ville et d'autre part à restructurer le tissu existant. Le percement de la rue d'Italie, dont la portion inférieure occupe l'emplacement de l'ancienne prison pénitentiaire, est prévu par L. Blotnitzki. Malgré les opérations d'assainissement dans la basse ville au nom de l'hygiénisme - percement de la rue du Vieux-Collège dans sa portion occidentale, élargissement de la rue de Rive - la reconstruction de cet îlot n'apporte pas de desserrement sensible du tissu urbain mais valorise surtout cette nouvelle entrée de la ville.

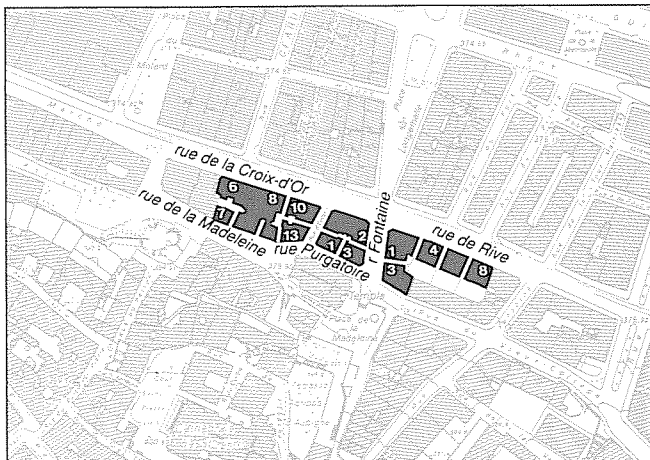
L'opération s'effectue en trois étapes distinctes. Premièrement, la construction probablement vers 1875 des immeubles de la rue d'Italie. La seconde étape est la plus importante et correspond à la démolition de l'ancien grenier à blé. Edifié par l'Etat de Genève de 1769 à 1774, ce bâtiment massif occupait toute la partie occidentale de l'îlot; son implantation ménageait une petite place sur la rue de Rive, alors que la rue du Vieux-Collège était plus étroite. Il est vendu aux enchères le 1er mai 1897 avec deux immeubles d'habitation mitoyens le long de la rue de Rive. Le cahier des charges oblige l'acquéreur à les démolir et définit notamment de nouveaux alignements en retrait. Les bâtiments sont construits par la Société des Hôtels Garnis selon les plans d'E. Reverdin. La troisième et dernière étape date de 1934: démolition du dernier immeuble ayant subsisté de l'îlot d'origine et reconstruction en retrait le long de la rue du Vieux-Collège, alors que le dernier angle reste libre de construction.

D'un point de vue architectural, l'accent est très nettement mis sur la rue de Rive et la rue d'Italie. A l'angle de ces deux rues, l'architecture dans l'esprit des Beaux-Arts rappelle celle des grands boulevards parisiens et peut être comprise comme une affirmation de la ville nouvelle. Les trois bâtiments d'E. Reverdin sont plus dépouillés malgré les pilastres d'ordre colossal unissant les deux niveaux inférieurs, consacrés au commerce sur la rue de Rive; les autres façades de l'îlot sont traitées simplement, rythmées par les ferronneries des balcons. Les entrées sont transformées en 1938 et les devantures commerciales ont subi depuis lors de nombreuses interventions qui ont fortement altéré la lisibilité des façades sur la rue de Rive. La sobriété de l'immeuble de 1934 est en revanche caractéristique de l'architecture rationaliste développée dans l'entre-deux-guerres.

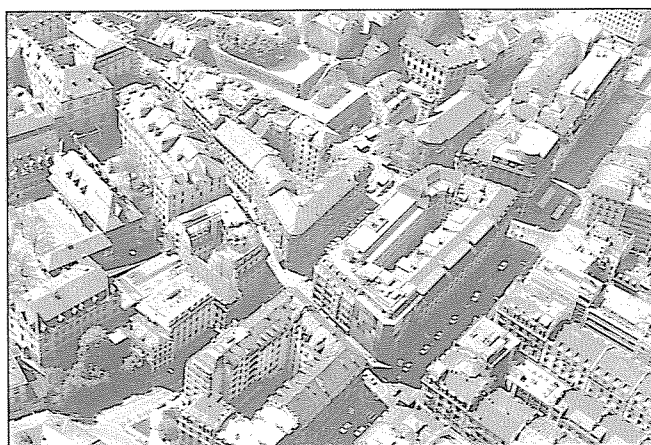
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue d'Italie				
	file 11/Cité			
	14	4250 (13)	vers 1875	non identifié
	16	4249 (10)	vers 1875	non identifié
Rue de Rive				
	file 11/Cité			
	16-18	4243 (2)	TP 57-1898	Emile Reverdin
Rue Verdaine				
	file 11/Cité			
	1	4242 (1)	TP 57-1898	Emile Reverdin
Rue du Vieux-Collège				
	file 11/Cité			
	7	4246 (4)	TP 57-1898	Emile Reverdin
	9	6545 (5)	TP 6484-1934	Conrad Vetterli

Bibliographie

Guide SAP, pp. 220, 221



Echelle 1:5000



Rue de Rive 4 à 8, rue de la Fontaine 1



Rue de la Croix-d'Or 8 et 6; devanture, 1917 (photo VG)

Rue de la Croix-d'Or

Genève, section Cité. 1ère zone

MS-e 41

FAO du 25.10.1989

Au nom de l'hygiénisme, la basse ville est l'objet d'importantes opérations de restructuration entamées dès 1850 avec la démolition des dômes et des hauts-bancs, à laquelle succèdent élargissements ou percements de rues (Commerce, Céard) et démolition d'îlots entiers. Ainsi, un grand îlot triangulaire allant des rues Basses au Bourg-de-Four est percé de part en part pour prolonger la rue du Vieux-Collège; un îlot quadrangulaire au chevet de l'église de la Madeleine est entièrement démoli pour agrandir la place; les tracés des rues de la Fontaine et de la Madeleine sont modifiés, élargis, rectifiés et le bas de la colline rasé pour faire place à de nouveaux îlots.

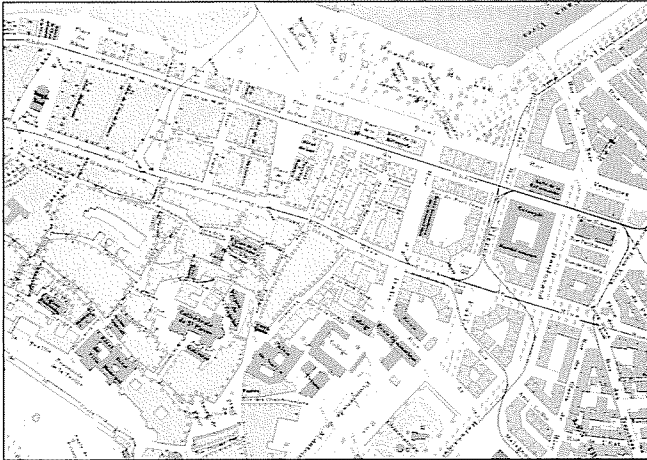
Les acteurs de ces opérations d'envergure sont pour la plupart des sociétés immobilières, actives entre 1900 et 1925 dans ce périmètre. Elles édifient d'imposants immeubles à vocation commerciale à la place d'anciens bâtiments qui occupaient en profondeur un parcellaire hérité du Moyen-Age. Les nouvelles constructions introduisent un changement d'échelle total. Elles affichent des références stylistiques éclectiques, caractéristiques du tournant du siècle. Le pignon à la flamande de l'immeuble de la rue de la Croix-d'Or no 10 de J. Tedeschi trahit une inspiration nordique. Les deux immeubles de L. Maréchal aux nos 6 et 8 sont symétriquement semblables: les façades de pierre blanche font appel à une ornementation Art Nouveau d'inspiration végétale traitée cependant avec une certaine lourdeur. Les deux travées encadrées de colonnes monumentales étaient à l'origine surmontées d'une toiture en pavillon; celle de droite marquait l'axe de la rue Céard nouvellement créée.

L'îlot entre la rue d'Enfer et la rue de la Fontaine est édifié en 1910 par la Société pour l'Exploitation d'Immeubles Urbains sur des plans de A. Bordigoni. Conçus comme un tout, les trois bâtiments séparent strictement la fonction commerciale, côté Croix-d'Or, de la fonction de logement, côté Madeleine, d'une manière exceptionnelle à Genève. L'immeuble commercial est caractérisé par une structure constructive ponctuelle permettant une utilisation des locaux extrêmement souple. Le socle composé de deux niveaux très largement vitrés contraste avec les étages supérieurs plus classiques et plus massifs. La composition de la façade mêle des éléments architecturaux traditionnels (pilastres colossaux, colonnes, balustrades, dôme "Louis XV") à des motifs décoratifs 1900 (frise de fruits sculptés et bandeau de mosaïque) rappelant l'architecture viennoise de cette époque. Les deux immeubles de logement donnant sur la rue de la Madeleine abritent quelques commerces au rez-de-chaussée. L'architecture simple d'inspiration néo-médiévale - fenêtres à accolades, tourelles d'angle - fait référence à la vieille ville au pied de laquelle ils sont édifiés.

L'opération de restructuration se poursuit jusqu'en 1924 avec la construction de trois bâtiments de Roch et Martinet à la rue de la Madeleine et cinq de M. et J. Camoletti, rue de Rive nos 4 à 8 et rue de la Fontaine nos 1-3. Les mêmes architectes ont conçu l'année suivante le cinéma situé dans la cour.



Rue de la Croix-d'Or 8 et 6 vers 1940 (photo VG)



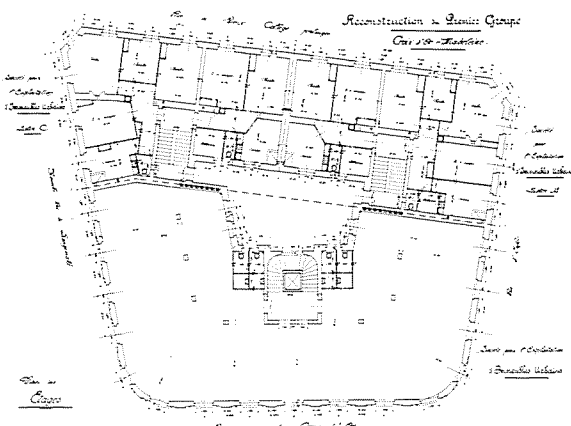
Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1915. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. AEG)



Rue de la Croix-d'Or, en direction du rond-point de Rive



Rue de la Madeleine 13, rue du Purgatoire 1, 3



Îlot "Bordignon": plan des étages et façade sur la rue de la Fontaine (doc. AEG)

Rue de la Croix-d'Or

MS-e 41

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de la Croix-d'Or				
file 22/Cité				
6	6027	(502)	TP 28-1903	Louis Maréchal
8	6027	(503)	TP 28-1903	Louis Maréchal
10	6048	(500)	TP 214-1900	Jacques Tedeschi

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de la Fontaine				
file 20/Cité				
1	6309 ¹	(266)	TP 3-1924	Marc Camoletti
3	6310 ¹	(272)	TP 1-1924	Marc Camoletti
2	5897 ¹	(240)	TP 120-1910	Alexandre Bordigoni

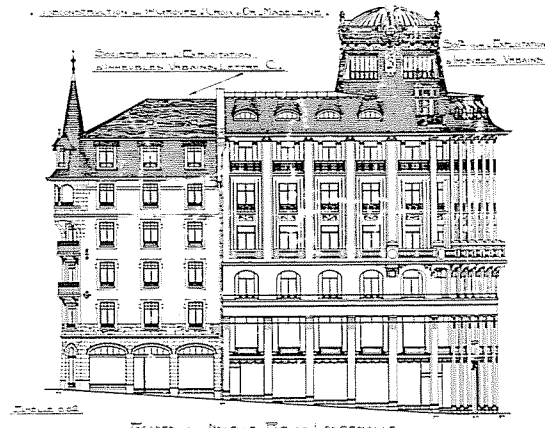
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de la Madeleine				
file 22/Cité				
7	6334	(488)	TP 778-1924	Roch et Martinet
9	6335	(491)	TP 778-1924	Roch et Martinet
11	6336	(494)	TP 778-1924	Roch et Martinet
13	6051	(497)	TP 490-1912	Alexandre Bordigoni

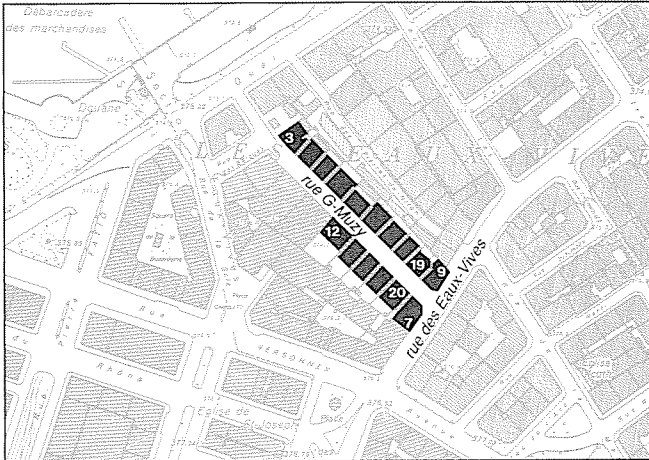
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue du Purgatoire				
file 20/Cité				
1	5898	(233)	TP 120-1910	Alexandre Bordigoni
3	5899	(236)	TP 120-1910	Alexandre Bordigoni

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue de Rive				
file 20/Cité				
4	6347 ¹	(274-275)	TP 2-1924	Marc Camoletti
6	6337	(340-341)	TP 149-1922	Marc Camoletti et Jean Camoletti
8	6143 ²	(349)	TP 150-1922	Marc Camoletti et Jean Camoletti

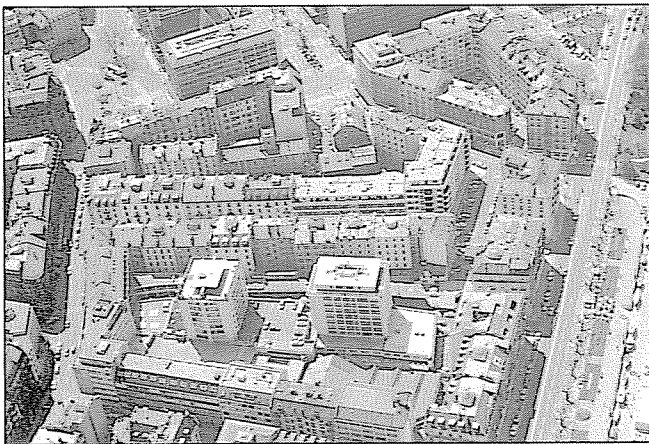
Bibliographie

- INSA, p. 335
- Guide SHAS, p. 91
- Guide SAP, pp. 217, 218
- Nos monuments d'art et d'histoire, 1976, pp. 194, 196, 199
- Werk-Archithese, 1978, nos 15-16, pp. 22, 24
- C. A. Beerli, Rues Basses et Molard, 1983, pp. 527, 528, 530, 531, 550, 551, 553-556, 558
- Archiguide, tram 12, Plainpalais-Rive





Echelle 1:5000



Rue Gérard-Muzy côté pair, vers la rue des Eaux-Vives



Rue Gérard-Muzy côté impair

Rue Gérard-Muzy

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 42

FAO du 25.10.1989

Jusqu'à la démolition des fortifications, une zone intermédiaire s'étendait entre l'enceinte et le faubourg des Eaux-Vives. Située dans cet espace, l'actuelle rue Muzy est probablement tracée déjà vers 1879 et constitue une des premières opérations d'urbanisation aux Eaux-Vives. Elle traverse de part en part une grande parcelle - dont les limites sont encore lisibles aujourd'hui - s'étirant entre l'ancienne route d'Hermance et la rive, occupée seulement par quelques petites constructions éparses. Ce mode de parcellement est caractéristique de ce quartier, ainsi qu'en témoignent les opérations plus ou moins contemporaines des Vollandes et de l'avenue de la Grenade (cf. MS-e 20 et MS-e 43).

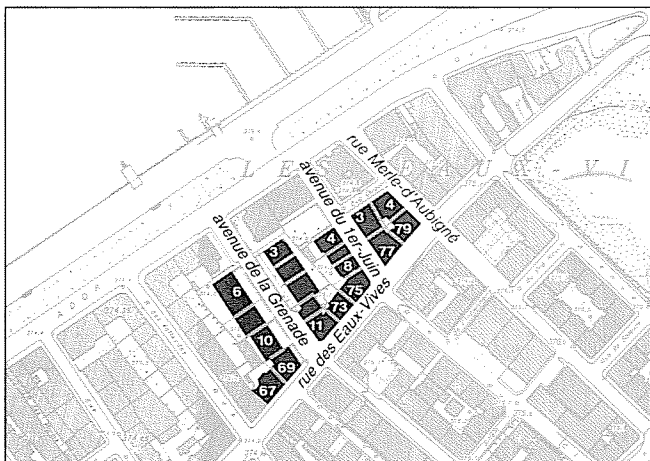
La construction du nouveau quai et de la jetée en 1856 donne l'impulsion à l'urbanisation de la rive. Il faut pourtant attendre 1878 pour que deux immeubles de tête s'élèvent du côté du quai et amorcent le tracé de la rue Muzy perpendiculairement à celui-ci. Les bâtiments en rangée dont plusieurs sont l'oeuvre d'A. Gonthier ou de E.-H. Arthur se conforment à un plan général. Les constructions se succèdent sans chronologie véritable entre 1893 et 1902, conséquence du nombre élevé de propriétaires. Des cours de formes irrégulières sont réservées à l'arrière des immeubles, jusqu'à la limite de la parcelle d'origine. Certaines d'entre elles seront ultérieurement bâties d'annexes.

Sur la rue commerçante des Eaux-Vives, le carrefour est souligné par deux pans coupés. L'architecture de l'ensemble est très homogène et d'une grande simplicité, animée principalement par l'alternance du rythme des balcons et le traitement des entrées. Un même type de ferronnerie et de corniche à modillons caractérise toute la rue, à l'exception des nos 3 à 7 plus tardifs. L'immeuble no 3 est richement décoré du côté de la rue Muzy: bossages marquant l'angle coupé, fronton arrondi surmontant la porte, consoles de balcons à volutes. La façade latérale plus sobre est conçue en fonction d'une rue parallèle au quai, jamais réalisée entièrement bien que figurant au plan d'extension communal de 1913.

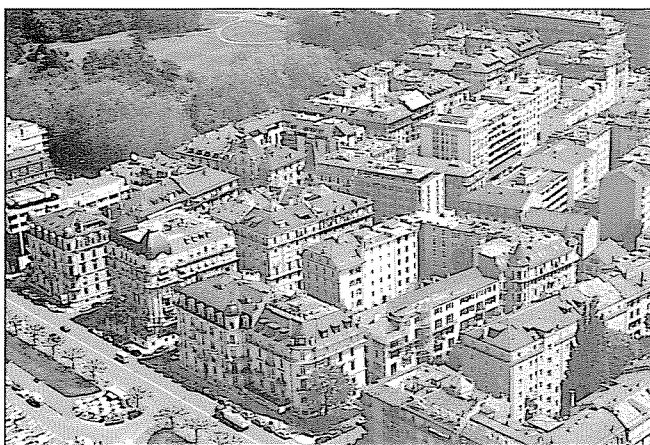
Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Eaux-Vives				
filie 2/Eaux-Vives				
7	37	(97)	TP 61-1897	Hippolyte Deshusses
9	49	(128)	TP 78-1893	Johannes Grosset et Ami Golay
Rue Gérard-Muzy				
filie 1/Eaux-Vives				
3	12	(32)	TP 333-1902	Jules Albert Maurette et Amédée Henchoz
5	13	(34)	TP 315-1902	Jules Albert Maurette et Amédée Henchoz
7	14	(37)	TP 293-1902	Ernest Dumont
filie 2/Eaux-Vives				
9	43	(115)	TP 130-1898	Charles Milleret
11	44	(117)	TP 64-1893	Edouard-Henri Arthur
13	45	(120)	TP 216-1893	Edouard-Henri Arthur
15	46	(122)	TP 105-1895	Alexandre Gonthier
17	47	(124)	TP 105-1895	Alexandre Gonthier
19	48	(126)	1893-1895	non identifié
12	42	(111)	TP 263-1894	Edouard-Henri Arthur
14	41	(108)	TP 57-1897	Alexandre Gonthier
16	40	(105)	TP 57-1897	Alexandre Gonthier
18	39	(102)	TP 57-1897	Alexandre Gonthier
20	38	(99)	TP 313-1895	Alexandre Gonthier

Bibliographie

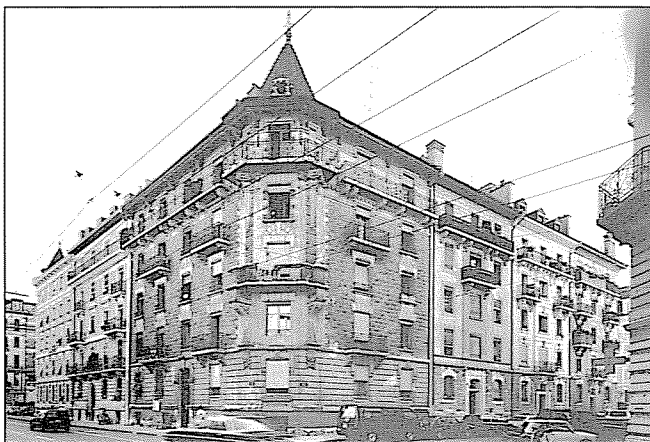
INSA, pp. 338, 364



Echelle 1:5000



A gauche, l'avenue de la Grenade; à droite, la rue des Eaux-Vives



Rue des Eaux-Vives, à la hauteur de la rue du 1er-Juin

Rue des Eaux-Vives

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 43

FAO du 25.10.1989

Au-delà de l'ancien faubourg, entre la rive et la rue des Eaux-Vives, subsistent jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle de vastes parcelles abritant des villas. Leur morcellement suit les nouveaux aménagements des quais et permet l'extension de la ville.

La première opération à la rue de la Grenade remonte aux environs de 1870. Une rue perpendiculaire au quai est tracée au milieu de la parcelle (cf. MS-e 20 et MS-e 42) et deux rangées de trois bâtiments sont élevées de part et d'autre, ménageant des jardins sur la rue et des espaces résiduels à l'arrière. L'architecture est simple mais très soignée: les ferronneries reprennent un motif d'inspiration Louis XVI à guirlandes de feuillage et les cages d'escalier de plan ovale sont harmonieusement dessinées. Si les numéros impairs sont relativement bien conservés malgré une surélévation, les numéros pairs ont au contraire subi une transformation totale en 1923 avec l'adjonction de trois niveaux, la création de bow-windows et la transformation des entrées. Seules une cage d'escalier et les façades sur cour témoignent de l'état antérieur.

Cette opération, qui n'est pas sans rappeler les cités-jardins, reste isolée jusqu'au tournant du siècle; dès lors, le quartier se densifie rapidement. Léon Bovy construit en 1900 les immeubles à l'angle de la rue des Eaux-Vives et propose une implantation originale lui permettant de se raccorder à l'alignement, en retrait, de l'avenue de la Grenade: d'abord mitoyenne aux bâtiments antérieurs, la façade assure ensuite la transition par un angle arrondi, semblable à la tourelle qui domine le carrefour: bossages de pierre blanche et toitures coniques. Encadrée symétriquement, la façade principale sur l'avenue de la Grenade masque l'existence de deux parcelles distinctes.

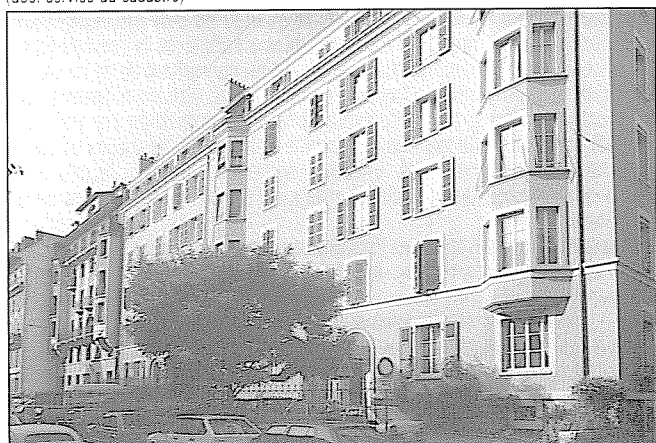
Le réseau des rues délimite des îlots plus ou moins réguliers qui seront bâtis selon des gabarits conformes à la loi de 1895. Les alignements sur rue masquent les anciennes limites de parcelles perceptibles aujourd'hui encore à l'arrière des constructions. L'îlot carré de D. Giraud et les trois immeubles d'E. Chiocca à la rue du 1er-Juin sont simples tout en évitant un aspect répétitif. Le front de la rue des Eaux-Vives est traité de manière plus riche que les rues latérales. Le no 75 dû aux architectes P. Pellissier-Testuz et J. Dubosson est caractéristique: façades en appareillage rustique, pan coupé souligné par l'usage de la pierre blanche, consoles de balcon supportées par des figures féminines. L'entrée a de plus conservé un remarquable ensemble de peintures murales figurant les allégories du printemps et de l'hiver. Celles du no 73 ont été malheureusement partiellement altérées.



Au premier plan, rue du 1er-Juin 3



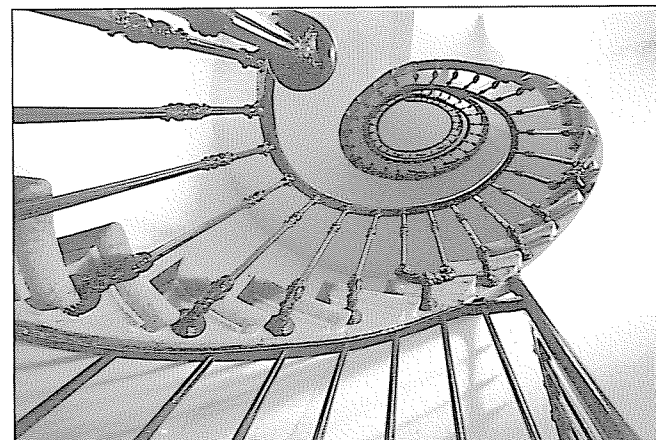
Plan cadastral, commune des Eaux-Vives, 1847-1848, tenu à jour jusqu'en 1877 (doc. service du cadastre)



Avenue de la Grenade, au premier plan, le no 6



Avenue de la Grenade 3 à 9



Avenue de la Grenade 3

Rue des Eaux-Vives

MS-e 43

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Eaux-Vives				
file 4/Eaux-Vives				
67	136	(375)	TP 104-1903	Léon Bovy
69	137	(378)	TP 104-1903	Léon Bovy
file 5/Eaux-Vives				
73	147	(416)	TP 140-1902	Léon Bovy
75	148	(419)	TP 225-1905	Paul Pellissier-Testuz et Jules Dubosson
77	156	(443)	TP 303-1903	Didolo Giraud
79	158	(445)	TP 303-1903	Didolo Giraud

Avenue de la Grenade

file 5/Eaux-Vives				
3	2336	(403)	1875-1877	non identifié
5	2336	(404)	1875-1877	non identifié
7	2336	(405)	1875-1877	non identifié
9	145	(412)	TP 218-1900	Léon Bovy
11	146	(414)	TP 218-1900	Léon Bovy
file 4/Eaux-Vives				
6	1902	(386)	1875-1877	non identifié
			transf.-surél. TP 250-1923	Adrien Peyrot et Albert Bourrit
8	139	(383)	1875-1877	non identifié
			transf.-surél. TP 250-1923	Adrien Peyrot et Albert Bourrit
10	138	(380)	TP 378-1927	Roch et Martinet

Rue Merle-d'Aubigné

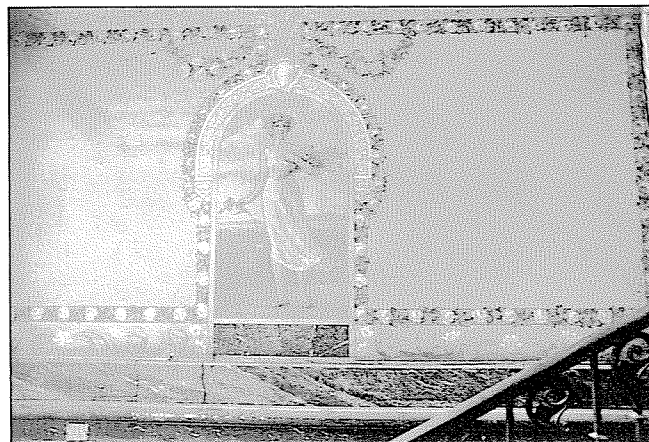
file 5/Eaux-Vives				
4	160	(447)	TP 421-1903	Didolo Giraud

Avenue du 1er-Juin

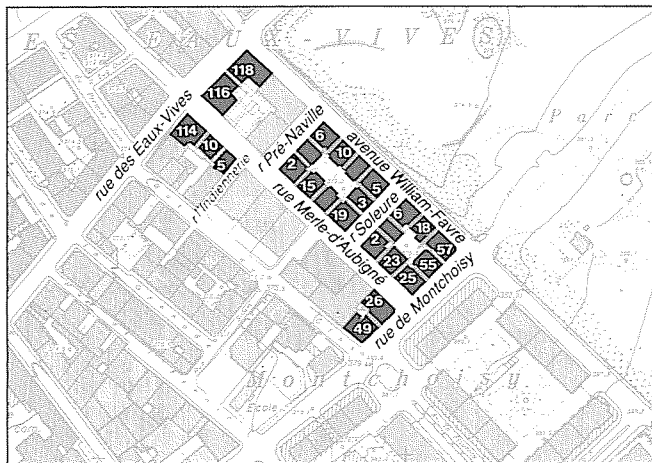
file 5/Eaux-Vives				
3	154	(441)	TP 421-1903	Didolo Giraud
4	151	(427)	TP 102-1909	Etienne Chiocca
6	150	(424)	TP 246-1909	Etienne Chiocca
8	149	(421)	TP 247-1909	Etienne Chiocca

Bibliographie

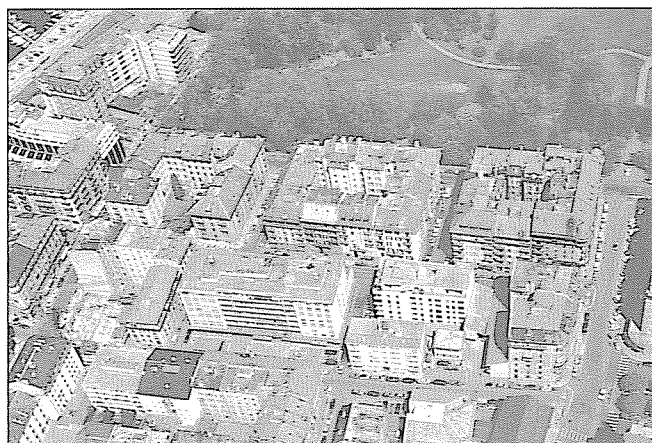
INSA, p. 346
Guide SAP, p. 93
Bulletin technique de la Suisse romande, 1902, p. 81
Revue du Vieux Genève, 1988, pp. 107, 108



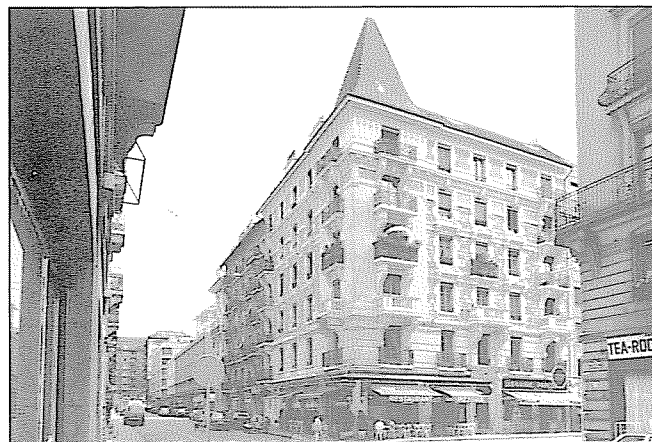
Rue des Eaux-Vives 75



Echelle 1:5000



Rue des Eaux-Vives 118 et 116



Rue Merle-d'Aubigné 10, rue des Eaux-Vives 114

Avenue William-Favre, rue Merle-d'Aubigné

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 44

FAO du 25.10.1989

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, de grandes propriétés dominent le lac en contrebas de la route de Frontenex: les Voillandes, Montchoisy, la Grange, Plonjon. Tandis que la Grange est léguée en 1917 à la Ville de Genève par William Favre, Montchoisy, immédiatement contiguë, sera progressivement morcelée. Cette opération s'effectue principalement en deux phases successives, de part et d'autre de la rue de Montchoisy.

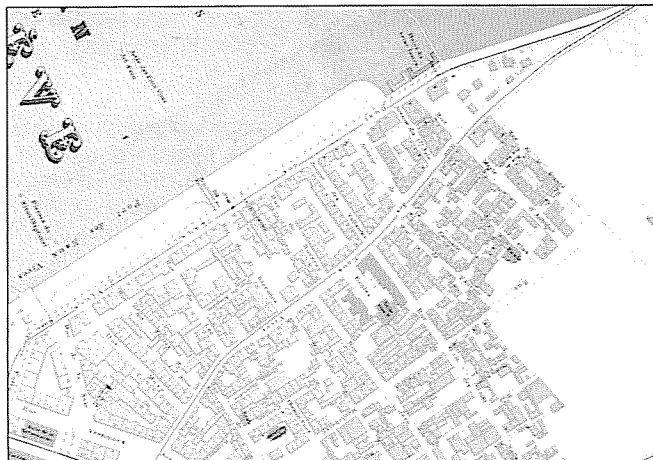
La première étape débute à la fin du XIXe siècle le long de la rue des Eaux-Vives où quelques constructions éparses sont édifiées dans l'angle nord-ouest de la propriété. Les projets de développement de la ville - plans d'extension cantonal de 1900 et communal de 1913 - prévoient l'établissement d'un réseau de voies de communication assurant une double liaison avec le Pré-l'Evêque à travers les domaines de Montchoisy et de la Grange (rue de Montchoisy et rue du Nant), coupée par plusieurs transversales entre la rue des Eaux-Vives et la route de Frontenex. Des rues intermédiaires déterminent une typologie d'îlots denses dont la construction, commencée vers 1900, durera une quinzaine d'années. La seconde étape concerne la partie haute du domaine, au-delà de la rue de Montchoisy. Elle fera l'objet d'un aménagement urbanistique novateur dans l'entre-deux-guerres (cf. MS-e 45).

Les premiers immeubles d'H. Goss, bâtis en 1903 à front de la rue des Eaux-Vives, s'ordonnent autour d'un square ouvert. L'îlot voisin, entre la rue du Pré-Naville et la rue de Soleure, dresse un alignement de façades homogènes dessinées entre 1912 et 1914 par L. Mahler et C. Marti ainsi que P. Deléamont pour les sociétés immobilières Merle-d'Aubigné, lettres A à K. Enfin, l'îlot sur la rue Montchoisy, que P. Perrin construit pratiquement en deux ans, complète l'ensemble. Ce nouveau tissu consacré presque exclusivement au logement, au parcellaire régulier et à la densité élevée, contraste avec le reste du quartier où voisinent petit artisanat, industrie ou entrepôts. Les gabarits importants font apparaître ces îlots comme un "front pionnier" de la ville, à la limite du parc avec lequel ils n'entretiennent toutefois aucun rapport.

L'architecture des bâtiments du côté de la rue des Eaux-Vives est particulièrement soignée. Les immeubles construits par Henssler en 1907 sont remarquables par l'usage décoratif de la brique et les deux frises peintes au no 10 de la rue Merle-d'Aubigné. L'angle sur le carrefour est marqué par une toiture en pavillon. Les immeubles d'H. Goss font appel à un répertoire Art Nouveau d'inspiration nordique dont témoignent le pignon sur la rue et les ferronneries à motifs végétaux. L'architecture de ces îlots forme un tout cohérent, même si du côté de la rue de Montchoisy les immeubles de P. Perrin, encadrés par deux angles arrondis surmontés d'un dôme, composent un ensemble monumental tandis que les façades sur les rues secondaires sont plus modestes.



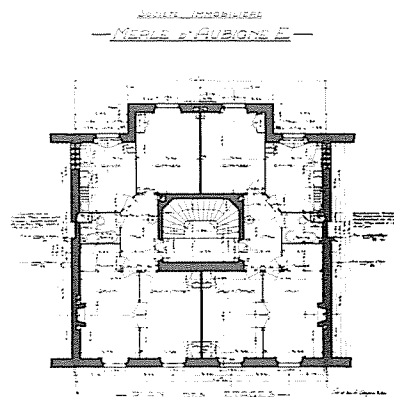
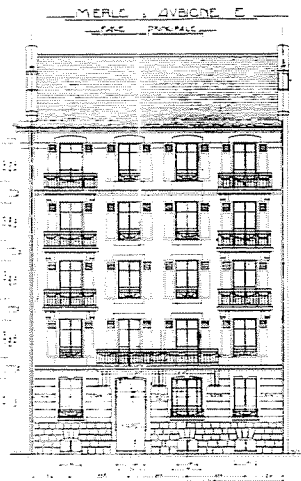
Rue Merle-d'Aubigné 10



Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1915. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. AEG)



Angle avenue William-Favre, rue du Pré-Naville



Rue Merle-d'Aubigné 15: façade et plan des étages (doc. AEG)

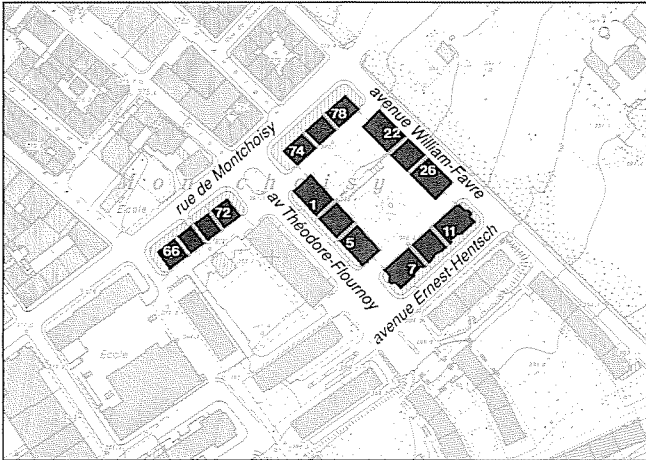
**Avenue William-Favre,
rue Merle-d'Aubigné**

MS-e 44

Rue	Parcelle No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Rue des Eaux-Vives				
filie 7/Eaux-Vives				
114	204	(51)	TP 63-1907	Henssler
116	173	(3)	TP 327-1903	Henri Goss
118	172	(1)	TP 327-1903	Henri Goss
Avenue William-Favre				
filie 7/Eaux-Vives				
10	183	(22)	TP 271-1914	Emile Bouffard
12	184	(24)	TP 352-1913	Pierre Deléamont
18	197	(43)	TP 891-1929	Charles Marillier entr.
Rue de l'Indiennerie				
filie 7/Eaux-Vives				
5	206	(55)	TP 162-1907	Etienne Chiocca
Rue Merle-d'Aubigné				
filie 7/Eaux-Vives				
15	182	(20)	TP 302-1912	Pierre Deléamont
17	185	(26)	TP 197-1912	Pierre Deléamont
19	186	(28)	TP 140-1912	Pierre Deléamont
23	195	(39)	TP 10-1914	Paul Perrin
25	202	(49)	TP 150-1914	Paul Perrin
10	205	(53)	TP 51-1907	William Henssler
26	221	(115)	TP 456-1911	Louis Vial
Rue de Montchoisy				
filie 7/Eaux-Vives				
49	222	(117)	TP 46-1911	Louis Vial
55	201	(47)	TP 1-1916	Paul Perrin
57	200	(45)	TP 1-1916	Paul Perrin
Rue du Pré-Naville				
filie 7/Eaux-Vives				
2	181	(18)	TP 205-1912	Louis Mahler et Charles Marti
4	180	(16)	TP 205-1912	Louis Mahler et Charles Marti
6	179	(14)	TP 205-1912	Louis Mahler et Charles Marti
Rue de Soleure				
filie 7/Eaux-Vives				
3	187	(30)	TP 303-1912	Pierre Deléamont
5	188	(32)	TP 369-1913	Pierre Deléamont
2	194	(37)	TP 10-1914	Paul Perrin
4	192	(36)	TP 14-1914	Paul Perrin
6	190	(34)	TP 891-1929	Charles Marillier entr.

Bibliographie

Guide SAP, p. 92
R. J. Lawrence, Le Seuil franchi... Logement populaire et vie quotidienne en Suisse romande, 1860-1960; 1986, fig. 90, 91
Revue du Vieux Genève, p. 108



Echelle 1:5000



À gauche, l'avenue William-Favre; à droite, la rue de Montchoisy



Vue du premier square, septembre 1929 (photo VG)

Rue de Montchoisy

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 45

FAO du 25.10.1989

Le quartier de Montchoisy se construit dès l'entre-deux-guerres sur l'ancien domaine du même nom dont le morcellement débute à la fin du XIXe siècle déjà (cf. MS-e 43); la maison de maître subsiste cependant jusqu'en 1954. En 1927, la Société Immobilière des Deux Parcs acquiert ces terrains et charge M. Braillard et L. Vial d'une étude relative à l'implantation d'immeubles locatifs. Le plan prolonge les rues existantes et relie le futur quartier au Pré-l'Evêque et à la rue des Eaux-Vives suivant des tracés rectilignes. Il s'agit du premier exemple d'urbanisme rationaliste moderne réalisé à Genève: quatre groupes d'immeubles sont implantés autour de vastes squares ouverts sur les angles. En raison des gabarits élevés, le plan prévoit de larges espaces facilitant les circulations et ménageant des réserves d'air, de lumière et de verdure.

Le premier groupe est édifié en bordure du parc de 1927 à 1929 sur les plans de M. Braillard et L. Vial. Le premier immeuble de la seconde étape (Montchoisy nos 66 à 72) est construit peu après, sur les plans de M. Braillard seul. Cette opération, interrompue pendant la guerre, se poursuivra jusqu'en 1957 conformément au projet d'ensemble mais sur des plans d'autres architectes, notamment J.-J. Honegger.

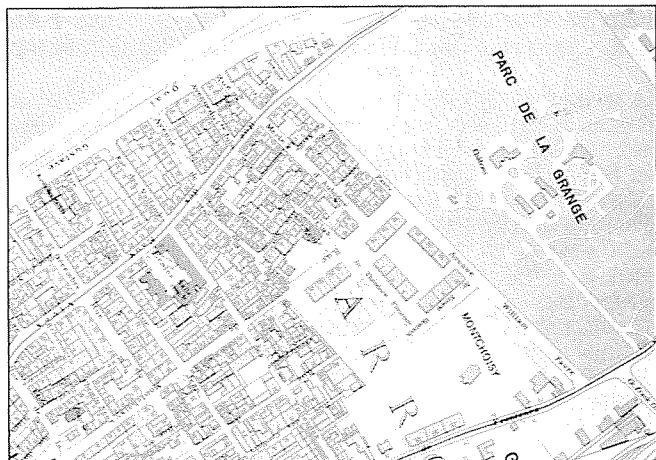
Les logements de Montchoisy sont destinés à une catégorie de population aisée; à l'exception de l'immeuble du second square aux appartements plus modestes (2 1/2 à 4 pièces), les logements spacieux comptent généralement 5 à 6 1/2 pièces, distribuées autour d'un grand hall carré; la cuisine et la chambre de bonne attenante s'ouvrent sur une loggia équipée d'un garde-manger et d'un vide-ordures. Le niveau des combles est réservé aux buanderies et étendages ainsi qu'aux chambres de bonnes. Les espaces collectifs, entrées d'immeubles et cages d'escalier, sont largement dimensionnés et leur décor particulièrement soigné: pierre dans les entrées, peintures à motifs géométriques ou parfois figuratifs sur les murs et les plafonds.

Cette réalisation s'affirme en totale opposition avec la typologie de l'îlot du XIXe siècle et en rupture d'échelle avec les autres réalisations du quartier. Les façades principales donnent sur le square: larges baies, balcons ou loggias, entrées principales signalées par des bas-reliefs décoratifs et d'imposantes portes en verre et métal. Les entrées de service, les locaux commerciaux de même que les cuisines sont en revanche tournés vers la rue. Une place importante est réservée aux aménagements extérieurs particulièrement monumentaux mais proportionnés à l'ensemble: double escalier de pierre donnant accès à la partie supérieure du square.

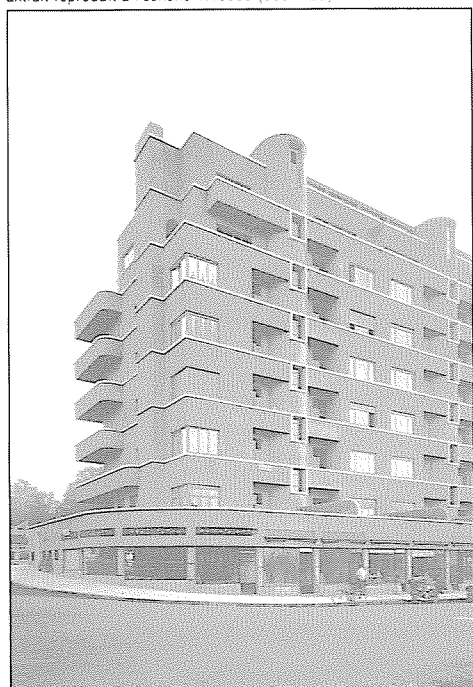
L'architecture de l'immeuble Montchoisy nos 66 à 72 est caractéristique des recherches modernistes des années 1920-1930, ainsi le traitement des angles rendu possible par les dalles en porte-à-faux: balcons ou vitrage sur les deux côtés. Le choix du crépi gris et granuleux s'inspire des courants expressionnistes germaniques.



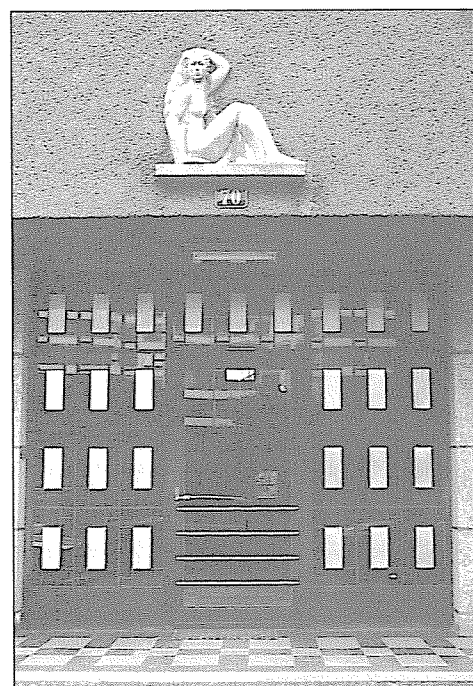
Avenue William-Favre 22



Plan de Genève révisé par Oscar Messerly, 1937.
Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. AEG)



Rue de Montchoisy 72 et 70, vers 1932 (photo VG)



Rue de Montchoisy 70

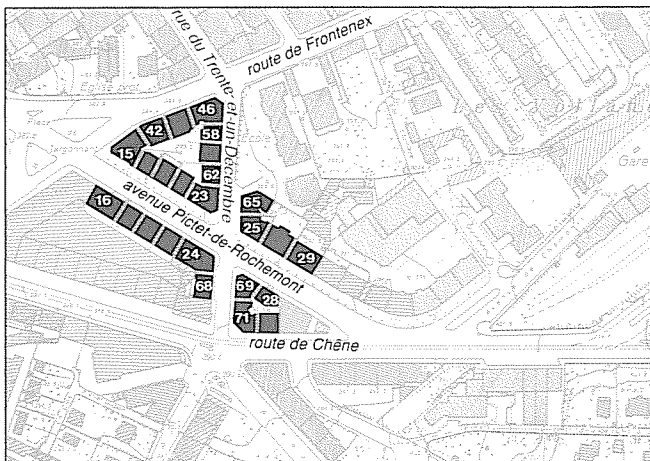
Rue de Montchoisy

MS-e 45

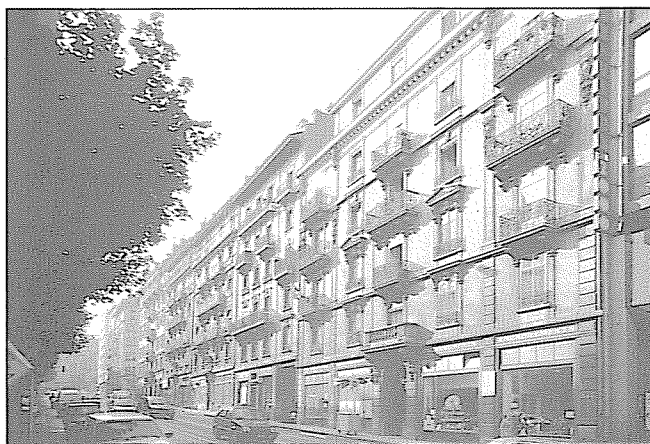
Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Avenue William-Favre			
filie 20/Eaux-Vives			
22	1463 (74)	TP 599-1927	Maurice Braillard et Louis Vial
24	1464 (75)	TP 599-1927	Maurice Braillard et Louis Vial
26	1465 (76)	TP 599-1927	Maurice Braillard et Louis Vial
Avenue Théodore-Flournoy			
filie 20/Eaux-Vives			
1	1459 (67-66)	TP 315-1928	Maurice Braillard et Louis Vial
3	1460 (69-68)	TP 315-1928	Maurice Braillard et Louis Vial
5	1461 (71)	TP 315-1928	Maurice Braillard et Louis Vial
Avenue Ernest-Hentsch			
filie 20/Eaux-Vives			
7	1466 (78-77)	TP 315-1928	Maurice Braillard et Louis Vial
9	1467 (79-80)	TP 315-1928	Maurice Braillard et Louis Vial
11	1468 (81-82)	TP 315-1928	Maurice Braillard et Louis Vial
Rue de Montchoisy			
filie 20/Eaux-Vives			
66	1434 (58-57)	TP 1501-1931	Maurice Braillard
68	1433 (56-55)	TP 1500-1931	Maurice Braillard
70	1432 (54-53)	TP 1502-1931	Maurice Braillard
72	1431 (52-51)	TP 1499-1931	Maurice Braillard
74	1456 (61-60)	TP 600-1927	Maurice Braillard et Louis Vial
76	1457 (63-62)	TP 600-1927	Maurice Braillard et Louis Vial
78	1458 (65-64)	TP 600-1927	Maurice Braillard et Louis Vial

Bibliographie

- Guide INTERASSAR, pp. 10, 12, 65
 Guide SHAS, pp. 160, 161
 RDB, no 2, 1986
 La Patrie Suisse, 1929, pp. 150, 151; 1930, p. 70
 Werk, 1929, pp. 353-368; 1968, no 1, p. 31
 Habitation, 1940, pp. 132, 133
 Werk-Archithese, 1978, nos 23-24, pp. 58, 59
 Archiguide, bus 2
 Archithese, 1984, no 2, pp. 9, 10, 19, 20, 22, 32
 R.J. Lawrence, Le seuil franchi..., Logement populaire et vie quotidienne en Suisse romande, 1860-1960; 1986, pp. 89, 90



Echelle 1:5000



Avenue Pictet-de-Rochemont côté pair



Rue du 31-Décembre 69 et 71, route de Chêne 3

Avenue Pictet-de-Rochemont

Genève, section Eaux-Vives. 2e zone

MS-e 46

FAO du 25.10.1989

Les tracés anciens de la route de Chêne, de la route de Frontenex et du nant de Jargonnant déterminent les axes de développement d'un nouveau quartier. Les premières réalisations sont des édifices publics qui répondent à la croissance démographique de l'ancienne commune des Eaux-Vives: le temple néo-gothique (1841-1842, J.-L. Brocher) et l'école du 31-Décembre (1868, concours gagné par les architectes A. Krafft et C. Boissonnas). La Commune décide de créer une voie - l'ancien chemin Vert - pour relier la route de Frontenex à la route de Chêne; elle sera prolongée plus tard jusqu'au quai, au-delà de la rue des Eaux-Vives et, par le chemin de Roches, jusqu'à la route de Malagnou, unissant les quatre principales artères des Eaux-Vives.

La création de la ligne de chemin de fer d'Annemasse, puis la construction de la gare des Vollandes en 1888 sont à l'origine de l'avenue Pictet-de-Rochemont. Il s'agit de relier la nouvelle gare au centre de Genève par un autre cheminement que la Terrassière, trop étroite. La Chambre de Commerce soumet un projet au Conseil municipal qui accepte à condition que le Pré-l'Evêché ne soit pas touché. Le canton propose trois solutions, mais le Grand Conseil adopte finalement en 1894 le tracé traversant le Pré-l'Evêché, malgré l'opposition du maire qui donnera sa démission. Ces nouvelles artères délimitent de grands îlots triangulaires ou rectangulaires comme celui en contrebas de la Terrassière, qui abritait en son cœur des activités artisanales.

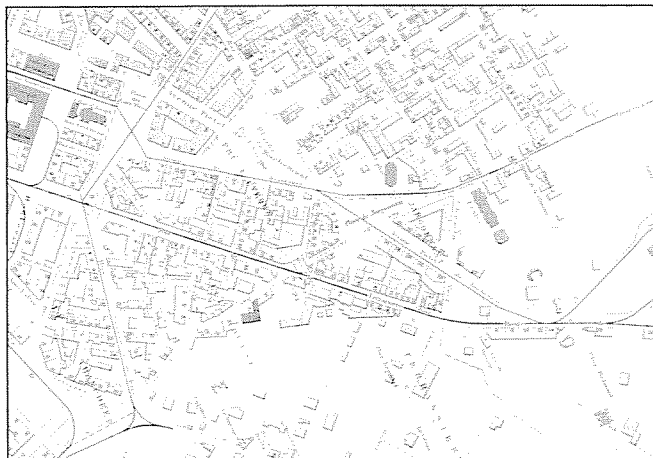
Le nant de Jargonnant coulait à l'emplacement de l'avenue Théodore-Weber; utilisé comme égoût, il est canalisé et voûté et permet l'établissement de nouvelles constructions. Ainsi, l'un des premiers immeubles du quartier est édifié en 1889 à la rue du 31-Décembre no 68, au-dessus du nant qui chemine ensuite sous les bâtiments Pictet-de-Rochemont nos 16 à 24.

La plupart des immeubles apparaissent entre 1897 et 1910 sans véritable ordre chronologique. Ils sont le plus souvent bâtis pour des sociétés immobilières, principalement par Ch. Bizot (îlot triangulaire) puis L. Bovy et J. In Albon (route de Chêne). Le long de Pictet-de-Rochemont et de la route de Chêne, des commerces s'ouvrent au rez-de-chaussée; aux étages, les logements sont vastes et confortables. Deux passages (Pictet-de-Rochemont nos 16 et 29) permettent d'accéder à des ateliers artisanaux construits simultanément dans les cours.

Sur les artères principales, la richesse du décor exprime une volonté délibérée de mise en scène urbaine comme en témoignent les motifs Art Nouveau (tournesol et ligne "en coup de fouet", Pictet-de-Rochemont nos 15 et 17), ou néo-baroques (Pictet-de-Rochemont nos 21 et 29) ainsi que l'usage décoratif de la brique rehaussée de peintures murales (Pictet-de-Rochemont nos 20 et 22). En revanche, à l'angle de la route de Chêne, les immeubles de J. In Albon, massifs, reflètent davantage une influence germanique ou viennoise. Cette lourdeur préoccupe les autorités communales: "(...) attendu que les immeubles projetés (...) se trouveront au bas d'une future grande artère, à l'entrée d'une des parties urbaines les plus importantes de la commune des Eaux-Vives, la Mairie exprime le voeu suivant: qu'il soit demandé aux constructeurs que les façades (...) soient traitées avec un peu plus d'élégance et de goût (...)"



Rue du 31-Décembre 65, avenue Pictet-de-Rochemont 25-29



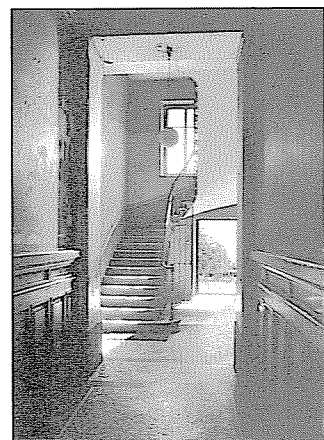
Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge, dressé par J. R. Mayer. Mise à jour 1906. Extrait reproduit à l'échelle 1:10000 (doc. BPU)



Rue du 31-Décembre 58 et 60



L'intérieur de l'îlot, route de Frontenex, avenue Pictet-de-Rochemont



Avenue Pictet-de-Rochemont 16



Avenue Pictet-de-Rochemont 17

Avenue Pictet-de-Rochemont

MS-e 46

Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
Route de Chêne			
3	19/Eaux-Vives 724 (405)	TP 28-1910	J. In Albon
Route de Frontenex			
42	18/Eaux-Vives 669 (310)	TP 244-1901	Charles Bizot
44	668 (309)	TP 427-1903	Charles Bizot
46	667 (308)	TP 267-1903	Paul Pellissier-Testuz et Jules Dubosson

Avenue Pictet-de-Rochemont

file 18/Eaux-Vives			
15	670 (311)	TP 50-1899	Charles Bizot
17	674 (315)	TP 139-1902	A. Vaucher entr.
19	675 (316)	TP 42-1903	Charles Bizot
21	676 (317)	TP 28-1898	Charles Bizot
23	677 (318)	TP 260-1897	Charles Bizot
file 19/Eaux-Vives			
25	719 (400)	TP 374-1902	Léon Bovy
27	717 (398)	TP 374-1902	Léon Bovy
29	2029 (397)	TP 164-1906	Léon Grivel et Alfred Bellicot
file 18/Eaux-Vives			
16	1962 (338)	TP 10-1899	Alexandre Gonthier
18	2540 (340)	TP 347-1904	Etienne Chiocca
20	2541 (341)	TP 422-1903	Jules Albert Maurette et Amédée Henchoz
22	2542 (342)	TP 422-1903	Jules Albert Maurette et Amédée Henchoz
24	2543 (354)	TP 430-1910	Léon Bovy
file 19/Eaux-Vives			
28	721 (403)	TP 195-1910	J. In Albon

Rue du 31-Décembre

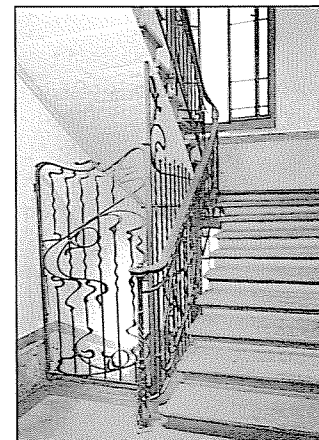
file 19/Eaux-Vives			
65	718 (399)	TP 374-1902	Léon Bovy
69	722 (404)	TP 170-1910	J. In Albon
71	725 (406)	TP 87-1910	J. In Albon
file 18/Eaux-Vives			
58	671 (312)	TP 244-1901	Charles Bizot
60	672 (313)	TP 244-1901	Charles Bizot
62	673 (314)	TP 260-1897	Charles Bizot
68	698 (356)	TP 224-1889	Georges Matthey

Bibliographie

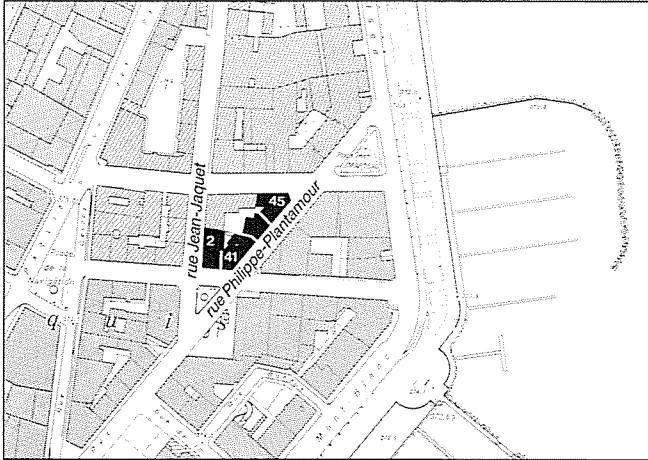
INSA, pp. 327, 370, 371, 389
Guide SAP, pp. 104, 116-118



Avenue Pictet-de-Rochemont 27



Avenue Pictet-de-Rochemont 19



Echelle 1:5000

Rue Jean-Jaquet

Genève, section Cité. 2e zone

MS-e 3

FAO du 6.11.1985

Cet ensemble fait partie d'un îlot triangulaire qui résulte d'une opération de restructuration urbaine en vue de prolonger la rue Plantamour, anciennement rue Gevray. Occupant un espace résiduel formé par la rencontre de trames urbaines de géométries différentes, l'îlot a été conçu par François Durel pour deux sociétés immobilières et un propriétaire particulier. Cet architecte-promoteur est d'ailleurs l'instigateur de la plupart des entreprises immobilières de l'époque à la rue Plantamour.

Au sud, la petite place triangulaire entretient une relation très étroite avec l'ensemble: le traitement unitaire de la façade, masquant la division parcellaire existante, est renforcé par la présence d'un dôme sur l'axe. Côté lac, la pointe de l'îlot est marquée par un pan coupé, également couronné d'un dôme.

Cette architecture vise manifestement à influencer le développement futur du quartier, déjà amorcé en bordure des quais.



Rue No	Parcelle No (bât.)	Datation	Architecte
--------	--------------------	----------	------------

Rue Jean-Jaquet

île 58/Cité			
2	3449 (212)	TP 429-1903	François Durel

Rue Philippe-Plantamour

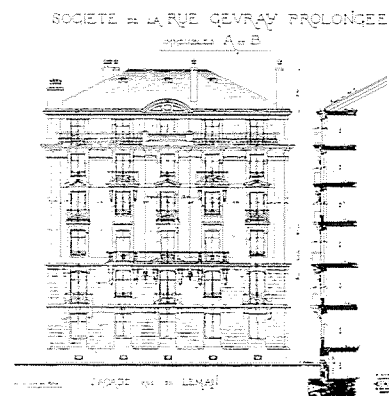
île 58/Cité			
41	3450 (213)	TP 429-1903	François Durel
43	6731 (21)	TP 428-1903	Henri Juvet
45	3426 (214)	TP 430-1903	François Durel

Bibliographie

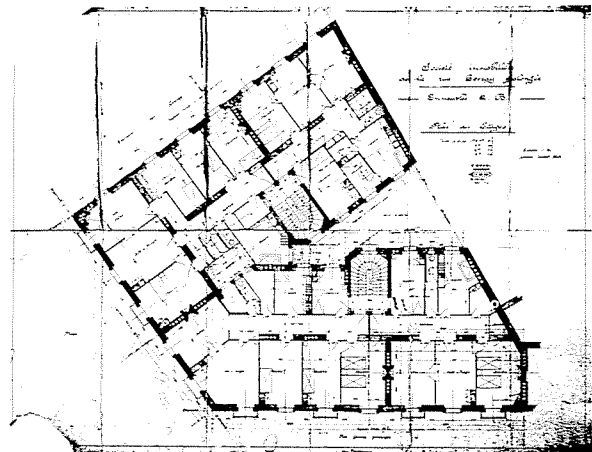
INSA, p. 373
Guide SHAS, p. 204
Guide SAP, p. 206
RDB, nos 1, 2 et 3, 1986 et 1990



Rue Jean-Jaquet 2, rue Philippe-Plantamour 41



Rue Philippe-Plantamour 45



Rue J.-Jaquet 2, rue Ph.-Plantamour 41; façade sur le square et plan des étages (doc. AEG)